Fr
946-07
Coul Que
27298
36

B.B.R.A.S.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

00027298

QUELQUES
CONSIDÉRATIONS
SUR
LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE
ET SUR L'INTERVENTION DE LA FRANCE,

PAR M. CLAUSEL DE COUSSERGUES,
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

27298
al

PARIS,
A. EGRON, Imp.-Lib., rue des Noyers, n° 37;
G. DENTU, Imp.-Lib., au Palais-Royal.

10 AVRIL 1823.

On trouve chez les mêmes Libraires :

Projet de la proposition d'accusation contre M. le duc Decazes, Pair de France, ancien Président du Conseil des Ministres, ancien Ministre de l'Intérieur et de la Police générale du Royaume, à soumettre à la Chambre des Députés, par M. CLAUSEL DE COUSSERGUES, Membre de la Chambre des Députés, Conseiller à la Cour de cassation, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de S.-Louis, Officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. 4e édition, augmentée de deux réponses à l'écrit de M. le *comte d'Argout*, Pair de France, sur ce projet d'accusation; vol. in-8° de 460 pages. 6 fr.

Quelques considérations sur la marche du Ministère, distribuées à la Chambre des Députés le 3 juillet 1821, précédées d'un Discours prononcé, dans la séance du 16 juin précédent, sur la police (dirigée par MM. Mounier et Anglez), 2e édit., suivie d'une réponse aux Apologies du Ministère, insérées dans divers nos du *Moniteur* du mois d'août, même année, par le même; vol. in-8° de 200 pag. 2 fr. 50 c.

Quelques Considérations sur la marche du parti libéral dans les premiers mois de 1822, et sur certains Discours de ses Députés, précédées d'un Discours sur la Pétition-Loveday. Seconde édition, augmentée des Réponses à tout ce qui a été publié contre cet écrit. 1 vol. in-8°. 2 fr.

Une grande partie de cet ouvrage, ainsi que du précédent, est relative à la révolution d'Espagne et à la nécessité de l'intervention de la France.

AVERTISSEMENT.

En 1821 et en 1822, j'ai distribué à la Chambre des Députés des écrits où je parlais de la nécessité de secourir l'Espagne contre les révolutionnaires qui tenaient le roi en captivité et qui opprimaient la nation. Ces écrits m'ont procuré la correspondance des hommes les plus distingués de l'émigration espagnole. J'ai acquis par leurs lettres et dans leurs entretiens une grande connaissance des faits; et j'ai lu d'ailleurs tout ce que les *libéraux* ont écrit sur ce sujet en France et en Espagne. Le discours que je prononçai dans la séance du 5 mars dernier contenait la substance de ce que j'avais appris par ces deux voies : j'ai cru devoir publier les preuves de ce que j'ai dit à la tribune.

TABLE.

OPINION sur le projet de loi relatif au rappel des militaires libérés le 31 décembre 1822, ... page 1

Observations diverses sur la révolution d'Espagne. . . .

CHAPITRE PREMIER. De l'opinion de la nation espagnole sur la *Révolution* jusqu'à la réunion des Cortès de Cadix. 11

CHAP. II. De l'Opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis la réunion des Cortès de Cadix, jusqu'au retour de Ferdinand VII en Espagne. 17

CHAP. III. De l'Opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis le retour du Roi, au mois d'avril 1814, jusqu'à la révolte des troupes de Léon, en janvier 1820. 24

CHAP. IV. De l'Opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis la révolte de l'*armée expéditionnaire* à l'île de Léon, le mois de janvier 1820, jusqu'au jour où le Roi fut forcé de signer la constitution, le 7 mars même année. 33

CHAP. V. De l'Opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis que la constitution de Cadix a été signée par le Roi Ferdinand. 40

CHAP. VI. Preuves particulières tirées des conduites opposées des généraux *Castanos* et l'*Abisbal*. 43

CHAP. VII. Quelques réponses aux apologies de la révolution d'Espagne. 54

CHAP. VIII. Du discours de M. de Talleyrand, contre l'intervention du Roi de France en faveur du Roi d'Espagne et des fidèles Espagnols. 65

CHAP. IX. De la révolution de Portugal, des anciennes lois politiques de la Péninsule espagnole; quel est le vœu de ses habitans. 69

Quelques mots sur les divisions qui ont éclaté parmi les royalistes espagnols. 81

CHAP. X. Comment se fait-il que les habitans de la Péninsule espagnole aient besoin de secours étrangers pour se délivrer du joug des conspirateurs? 84

NOTES. 95

OPINION

SUR LE PROJET DE LOI

RELATIF AU RAPPEL DES MILITAIRES LIBÉRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1822,

Prononcée dans la séance de la Chambre des Députés, le 6 mars 1823,

PAR M. CLAUSEL DE COUSSERGUES

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON,

MESSIEURS,

On ne peut opposer au projet de loi actuellement en discussion, que les mêmes raisons par lesquelles on a combattu le projet de loi relatif aux cent millions. La question est toujours la même : La guerre d'Espagne est-elle nécessaire? Tout a été dit à ce sujet. Je me bornerai à rappeler quelques faits qui prouvent jusqu'à l'évidence qu'il ne s'agit pas de faire la guerre *contre*

l'Espagne; mais en *faveur de l'Espagne* contre une conspiration militaire qui, pour l'intérêt des seuls conspirateurs, a tenté d'établir une sorte de gouvernement entièrement contraire aux mœurs et à la volonté de la nation; que, par conséquent, dans cette guerre, la France ne sera que l'*auxiliaire de l'Espagne*. Permettez-moi, Messieurs, quelques détails; il est important qu'ils soient universellement connus au moment où l'armée de S. M. s'avance vers les frontières d'Espagne.

Je prendrai mes premières preuves dans les actes mêmes des *Cortès*. Pendant que les braves Espagnols combattaient contre Buonaparte, quelques hommes sans mission composaient, dans Cadix, la constitution républicaine de 1812. Lorsque l'Espagne fut délivrée, osèrent-ils soumettre cette prétendue constitution à l'acceptation des villes et des provinces? Non, Messieurs, ils prescrivirent à tout Espagnol d'y obéir, sous peine d'être privé de toutes fonctions publiques, et même d'être banni de l'Espagne. Cette première persécution ne fut pas longue, à cause du retour du Roi: les *Cortès* eurent cependant le temps de chasser de son siége le saint évêque d'Orense qui, pendant neuf ans, avait donné l'hospitalité à trois cents prêtres français déportés; et qui ne voulut pas reconnaître un acte illégal et

violent qui devait produire en Espagne une révolution semblable à celle de France.

Le roi d'Espagne, après sept ans de prison, arrive sur les frontières de son royaume. On croirait d'abord que les *Cortès* qui ont imposé une constitution à la nation, voudront au moins avoir l'assentiment du roi. Non, Messieurs, les *Cortès* décrètent au contraire que le roi se rendra en ligne droite à Madrid sans pouvoir faire aucun acte de l'autorité royale jusqu'à ce que, en présence des *Cortès*, il ait prêté serment à la constitution. Ferdinand, après un si long exil, ne trouva donc plus de sujets, mais des maîtres, et des *maîtres absolus*. Il fut prisonnier en Espagne comme en France; toute la différence fut qu'au lieu d'avoir pour limites de sa prison les murs du parc de Valençay, il fut gardé par les soldats des *Cortès* sur la grande route du Roussillon à Madrid. Le monarque obtint cependant de cette garde de visiter la fidèle, l'*héroïque* ville de Saragosse, qui n'était pas sur la route qu'on lui avait prescrite. Les Cortès furent fort courroucées de cette désobéissance du roi; M. le comte de *Toreno*, l'un des auteurs de la constitution de Cadix, a imprimé, dans un livre qu'il a publié à Paris, que ce passage par Saragosse *était déjà une contravention au décret des Cortès*. Je cite ses propres termes. Cette double violence envers la nation et envers

le roi prouve assez que le gouvernement dit *Constitutionnel* qui fut aboli à l'arrivée du roi dans Madrid, aux acclamations de la capitale et de toute l'Egpagne, n'était que l'œuvre d'une faction.

Mais une preuve plus forte encore, ce sont les attaques des *Cortès* contre la religion. Tout le monde sait que ce qui caractérise le plus la nation espagnole, c'est son attachement à la religion catholique. Les auteurs de la constitution de Cadix en ont rendu le plus mémorable témoignage, puisqu'ils se sont cru obligés de s'exprimer ainsi, art. 12 : « La religion de la nation espagnole est et sera perpétuellement la religion « catholique, apostolique et romaine, la seule « vraie. La nation la protége par des lois sages « et justes, et défend l'exercice de toutes les « autres. »

Voilà l'opinion universelle à laquelle les *Cortès* furent forcées de rendre hommage. Mais veut-on savoir comment les auteurs, les amis de cette constitution s'en expliquent eux-mêmes ? Dans des lettres imprimées à la suite de l'écrit de M. le comte de *Toreno*, déjà cité, on lit ce qui suit : « Les législateurs de 1812 ont dû payer au pré« jugé universel un tribut aussi honteux. » Et à la page suivante on lit encore : « En 1812, pendant « que les moines excitaient le peuple contre les

« Français, en les déclarant hérétiques, les Cortès « abolissaient les moines ; et les moines et le peu- « ple se taisaient. En dernier lieu, lorsque le pape « refusa les bulles de deux évêques nommés par « le gouvernement, un homme d'état qui con- « naissait bien la nation, disait : « *Que la cour* « *de Rome prenne bien garde à ce qu'elle fait ;* « *elle ne sait pas que le peuple espagnol a* telle- « ment de bon sens, *qu'en moins de dix années* « *il pourrait devenir* athée. » Voilà où les hommes d'état des Cortès aspirent de mener la nation espagnole.

M. le comte de *Toreno* dit lui-même sur cet article 12 : « Ajoutez qu'il sera facile avec le « temps, à l'aide de la *discussion* et de la *li-* « *berté établie*, de propager les idées saines à « cet égard, de faire comprendre combien il est « juste et nécessaire de respecter la liberté de « tous les cultes, et qu'alors, surtout si le nombre « des étrangers s'est sensiblement accru, l'Es- « pagnol catholique verra, sans se scandaliser, « le temple protestant s'élever à côté de son « église ; et la vue d'une *mosquée* ou d'une « synagogue ne lui inspirera pas plus d'horreur « qu'elle n'en inspirait à ses pères avant l'éta- « blissement de l'Inquisition. »

Ainsi, ces législateurs de Cadix annonçaient que le culte catholique continuerait à être le seul

en Espagne ; et, peu d'années après, ils ne craignent pas de manifester l'espérance de voir élever des *mosquées* dans ce pays qui a combattu pendant huit cents ans, non par les procédures de l'Inquisition, mais par cent batailles, pour faire disparaître les mosquées de la péninsule espagnole.

Ailleurs, et dans les temps anciens et dans les temps modernes, les révolutionnaires se couvraient de l'intérêt du peuple, et ils opposaient les plébéiens aux patriciens. Les conspirateurs espagnols n'ont pas même ce prétexte, ils sont tous de la classe privilégiée. M. *Corradi*, rédacteur des procès-verbaux des *Cortès*, qui a enrichi de notes précieuses l'ouvrage de M. le comte de *Toreno*, nous apprend : « qu'on ne comptait dans « les Cortès constituantes de Cadix et dans celles « constituées de 1813 à 1814, que *trois* députés « plébéiens. » M. le baron Bignon, dans un important ouvrage, rend le même hommage au libéralisme des barons napolitains ; et vous vous souvenez que lorsqu'à Turin on publia aussi la constitution des Cortès, de jeunes patriciens, de jeunes seigneurs de la cour furent les seuls chefs de la conspiration. Les révolutionnaires espagnols sont aussi étrangers au peuple que l'étaient les complices de Catilina. Mais vous ne les verrez pas comme le conspirateur romain, laisser deux

guille hommes sur le champ de bataille ; leur modèle est dans les *Abbruzzes* et à Alexandrie.

Je ne quitterai pas cette tribune sans répondre aussi par quelques faits à ce qu'on ne cesse de répéter, que nous voulons soumettre l'Espagne à l'Inquisition et au *pouvoir absolu*. M. de Martignac vous a lu hier des passages fort remarquables de l'Itinéraire de notre honorable collègue M. de Laborde, au sujet de l'Inquisition. Je pourrais vous citer des passages aussi formels de l'ouvrage de M. Bourgoing sur l'Espagne, qui a paru la première fois en 1789, et la dernière en 1807 ; l'on voit dans ces éditions publiées, à dix-huit ans d'intervalle, que l'Inquisition ne s'occupait plus qu'à empêcher la circulation des livres impies. Aussi remarquez qu'on ne nous a jamais parlé à cette tribune de l'Inquisition, que personne ne veut rétablir, qu'on n'y ait joint aussi les Jésuites, et par Jésuites on ne peut plus entendre que les prédicateurs de l'Evangile.

Quant au pouvoir absolu, plusieurs ouvrages ont été publiés depuis deux ans sur les affaires d'Espagne, par les royalistes espagnols ; vous n'en trouverez pas un seul qui ne réclame les anciennes libertés de la nation ; et comme l'a dit M. le ministre des affaires étrangères : « Assez de « libertés nationales reposent dans les lois des « anciennes Cortès d'Aragon et de Castille, pour

« que les Espagnols y trouvent à la fois un remède « contre l'anarchie et le despotisme. » Ferdinand VII, en rentrant en Espagne, promit de convoquer les anciennes Cortès : il est notoire que le conseil de Castille s'était occupé d'un grand travail relatif à cette convocation, afin d'accorder ou de rapprocher le plus qu'il est possible les anciennes lois politiques des diverses parties de l'Espagne ; la réunion de ces Cortès légitimes devait avoir lieu à la fin de 1820. Le Roi, pour mettre fin aux troubles, en ordonna la convocation le 7 mars ; le lendemain quelques conspirateurs assaillirent le palais ; et par les plus atroces menaces, non-seulement contre la famille royale, mais contre tout ce que renfermait de plus respectable la ville de Madrid, ils arrachèrent au monarque la signature de la constitution de Cadix ; et le chef des conspirateurs s'empara aussitôt de tout le pouvoir.

Le gouvernement de Ferdinand VII avait été *atroce*, nous a-t-on dit à cette tribune ; vous ne regretterez pas, Messieurs, un moment employé à entendre la vérité sur un monarque si souvent calomnié ; ce prince est de la race de Saint-Louis, il ne nous est pas étranger.

Pendant un règne de six ans, de 1814 à 1820, trois hommes seulement ont subi en Espagne la peine capitale pour crime politique. Cette peine a

été prononcée par les tribunaux ordinaires et réguliers, et le roi Ferdinand n'est intervenu dans le jugement de ces chefs de conspirations que pour faire grâce à tous les complices.

A ces injures calomnieuses contre le roi Ferdinand qui ont excité tant d'indignation dans cette Chambre, j'opposerai le témoignage des *Cortès* même. Elles ont fait graver dans leur salle, sur le marbre, le martyrologe des *héros de la liberté* sous la *tyrannie* de Ferdinand; eh bien! ce marbre *immortel* ne porte que deux noms, celui de *Porlier*, qui voulut s'emparer de la place de la Corogne, et celui de *Lasey*, qui tenta de surprendre la citadelle de Barcelone. Une sorte de pudeur a empêché les Cortès d'y joindre le nom de *Richard*, parce que celui-ci, régicide vulgaire, n'avait pas tenté une insurrection, et qu'il s'était borné à vouloir assassiner le roi dans une rue de Madrid.

Ceux qui connaissent l'Espagne, savent que ce qui a fait le succès de la conspiration militaire de 1820 a été la malheureuse confiance que Ferdinand VII avait accordée à des traîtres, et à des traîtres qui, dans un pays renommé pour la fidélité à ses rois, se sont vantés (chose bien digne des révolutionnaires modernes) d'une trahison qu'ils auraient méditée pendant six années.

C'est à des hommes de ce caractère que l'armée

du Roi de France aura à faire la guerre, et non à la nation espagnole qui ne cesse de réclamer les secours de l'auguste chef de la maison de Bourbon.

Je voté pour le projet de loi.

(*Extrait du Moniteur du 7 mars.*)

OBSERVATIONS

DIVERSES

SUR LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE.

Mon objet est de développer ce que j'ai dit dans le Discours précédent :

Il ne s'agit pas de faire la guerre à l'Espagne, mais en faveur de l'Espagne, contre une conspiration militaire, qui, pour l'intérêt des seuls conspirateurs, a tenté d'établir une sorte de gouvernement entièrement contraire aux mœurs et à la volonté de la nation.

CHAPITRE PREMIER.

De l'opinion de la nation espagnole sur la révolution, *jusqu'à la réunion des Cortès de Cadix.*

Les révolutions qui ravagent ou menacent l'Europe n'étant que la pratique des doctrines politiques de la philosophie moderne (1), l'Espagne, qui avait repoussé

(1) Dès 1770, M. l'avocat-général Séguier s'exprimait ainsi dans son réquisitoire au Parlement, en dénonçant le livre intitulé : *Système de la Nature*, et six autres ouvrages impies et séditieux : « Il s'est « élevé au milieu de nous une secte impie et audacieuse; elle a « décoré sa funeste sagesse du nom de philosophie : sous ce titre

avec le plus de soin les livres des prétendus philosophes, fut aussi de toutes les nations de l'Europe celle qui montra le plus d'horreur pour les crimes produits par la révolution française. On peut entendre sur ce sujet M. *de Pradt*. « ....Si cet attentat (du 21 janvier) glaça « l'Europe d'effroi, il porta la flamme dans le cœur des « Espagnols; et ce peuple trop ardent pour contenir « les impressions qu'il reçoit, se précipita sur les Fran- « çais qui se trouvaient en Espagne, sans entrer dans « aucune des considérations qui devaient faire recon- « naître dans ces hommes attirés ou fixés en Espagne, « par les seules vues de leurs intérêts privés, des êtres « étrangers à l'événement qui provoquait leur haine. « Dans un instant le feu gagna la nation; tous les bras « s'offrirent, et toutes les bourses s'ouvrirent. L'Es- « pagne dépassa tout ce qu'à aucune époque de l'his- « toire moderne on connaît d'offrandes offertes par le « patriotisme aux gouvernemens qui ont réclamé son « appui. Ainsi tandis que sous l'Assemblée Constituante

Mémoires sur la Révolution d'Espagne, p. 3.

« imposant, elle a prétendu posséder toutes les connaissances. Ses « partisans se sont érigés en précepteurs du genre humain. *Liberté* « *de penser*, voilà leur cri; et ce cri s'est fait entendre *d'une extré-* « *mité du monde à l'autre* : d'une main ils ont tenté d'ébranler « le trône, de l'autre ils ont voulu renverser les autels. Leur « objet était d'éteindre la croyance et de faire prendre un autre « cours aux esprits sur leurs institutions religieuses et civiles; et « la révolution s'est pour ainsi dire opérée. Les prosélytes se sont « multipliés, leurs maximes se sont répandues; *les royaumes ont* « *senti chanceler leurs antiques fondemens*, et les nations « étonnées de trouver leurs principes anéantis, se sont demandées « par quelle fatalité elles étaient devenues si différentes d'elles- « mêmes.... »

« la France n'avait fourni qu'une somme de 5 millions « (pour la contribution volontaire, qu'on appela *don* « *patriotique*), tandis qu'à l'ouverture de cette même « guerre, en 1793, l'Angleterre n'élevait ses largesses « qu'à la somme de 45 millions, l'Espagne offrait en « don volontaire celle de 73 millions. C'est sûrement « le *don patriotique* le plus riche qui ait été fait par « aucun peuple moderne. »

Le ministre de France à Madrid fut obligé de quitter l'Espagne dès qu'on y eut appris la mort de Louis XVI. Voici comment ce ministre (M. Bourgoing) peint l'impression qu'avait produite cet horrible événement dans la principale ville qu'il trouva sur sa route. « Valence « était alors le théâtre d'une des plus violentes insur- « rections du *fanatisme royal et religieux* contre « la nation française Tout ce qui par son nom ou « par son origine tenait à cette nation était exposé aux « fureurs du peuple. Pour les réprimer, don Vittorio « Navia, qui commandait dans le royaume de Valence, « eut besoin de toute sa vigilance et du déploiement du « peu de force armée qu'on avait laissé dans sa ca- « pitale. » Tableau de l'Espagne moderne, 4e éd., t. 3, p. 263.

Au mois de février suivant, le roi d'Espagne déclara la guerre à la république française. La *Convention* avait espéré de faire la guerre à ce monarque en soulevant ses sujets, et en particulier les Catalans. « Mais, dit M. Bour- « going, les Catalans se montrèrent plus susceptibles en- « core d'être électrisés par le *fanatisme* que par l'amour « de la liberté, et les prêtres parvinrent facilement à dé- « jouer les menées des *missionnaires* de la révolution *Ibid.*, t. 3, p. 371.

« française. » Mais la fidélité du peuple espagnol ne fut pas secondée par le gouvernement : un favori, qui ne s'occupait que de sa fortune particulière, ne pouvait soutenir une pareille guerre. Les Français passèrent l'Ebre ; bientôt menacèrent Madrid ; le 4 août 1794, *Emmanuel Godoy* signa un traité de paix avec la *Convention*, et prit le titre de *Prince de la Paix*. Un an après, le même ministre signa un traité d'*alliance* avec le *Directoire*, d'après lequel les deux puissances devaient se fournir mutuellement, en cas de guerre défensive ou *offensive*, quinze vaisseaux de ligne et vingt-quatre mille hommes. Cette alliance peut être regardée comme la première cause de la perte de l'Espagne.

Pendant que Bonaparte avait ces quinze vaisseaux et ces vingt-quatre mille hommes à son service, que douze mille braves Espagnols faisaient pour lui la guerre en Danemarck, il prit la résolution de s'emparer de l'Espagne. Il conclut avec le *Prince de la Paix*, le 27 octobre 1807, le traité de Fontainebleau, dont le but apparent était de faire la guerre au Portugal. L'art. 2 était ainsi conçu : « La province d'Alentejo et le *royaume* « des Algarves seront donnés en toute propriété et *sou-* « *veraineté* au *Prince de la Paix*. »

Pampelune, Barcelone, toutes les places sont livrées à l'armée française qui arrive à Madrid. L'indignation universelle contre le favori décida l'abdication de Charles IV. On sait assez comment la famille royale, entourée des forces de Napoléon et exposée aux piéges d'un pareil homme, fut amenée à Bayonne. Le plus

jeune des *infants* était resté à Madrid : *Murat* le fait enlever le 2 mai 1808. Le peuple de Madrid se soulève, et il est *mitraillé* par l'armée de *Murat*. C'est alors que commença l'insurrection de l'Espagne. Ici nous laisserons parler un témoin non suspect, un officier anglais qui vient de publier ce qu'il *a vu*, servant dans l'armée anglaise en Espagne.

« Le massacre de Madrid eut lieu le 2 mai : dès qu'il « fut connu dans les provinces, l'insurrection devint « générale ; elle éclata d'abord dans les Asturies le 25, « et bientôt elle se répandit dans toute la monarchie... « C'est à tort que des observateurs superficiels ou qui « ont formé leurs opinions dans des ports de mer ou dans « de grandes villes commerçantes, ont assigné divers « motifs à la conduite des patriotes Espagnols, et ont « appelé *révolution* cette résistance populaire à l'usur- « pation. Les seuls motifs de la grande masse du peuple « étaient l'indépendance de leur pays, et le maintien « de leur religion, de leurs institutions et de la monar- « chie. Toutes les adresses, toutes les proclamations et « tous les discours au peuple afin d'exciter sa résistance « et pour le guider, montrent assez que toutes les idées « populaires étaient *contre la révolution* et *non point* « *pour elle*. On a publié assez de documens publics « auxquels nous pouvons renvoyer le lecteur pour « preuve de ce que nous avançons (1)....

La Crise de l'Espagne, traduction de M. Donatien de Sesmaisons, p. 50.

(1) Voyez particulièrement la belle et excellente Histoire de la Guerre de la Péninsule, par Southey.

(*Note de l'écrivain anglais.*)

p. 38. « Partout où s'étendait l'insurrection on formait des
« juntes. Dans toutes, les prêtres siégeaient, afin d'unir
« la *foi nationale* avec le patriotisme du peuple. Ces
« juntes firent paraître les proclamations les plus éner-
« giques, et partout le cri de guerre était « pour *notre*
« *sainte religion*, notre Roi et l'indépendance de notre
« pays.... La junte centrale de Séville adopta cet esprit,
« et le rendit encore plus positif en s'adressant au
« peuple par une proclamation conçue en ces mots :
« Espagnols, tout vous appelle à vous unir et à pré-
« venir des desseins si atroces. *Nous ne voulons point*
« *de révolution* en Espagne ; notre seul objet est de
« défendre ce que nous regardons comme le plus
« sacré, contre celui qui, sous le voile d'une alliance,
« voulait nous ravir nos lois, notre monarque et notre
« religion. Espagnols, votre pays, vos propriétés, vos
« lois, votre liberté, votre Roi, *votre religion*, vos
« ESPÉRANCES DANS UN MONDE MEILLEUR, que
« cette religion peut seule offrir à vous et à vos des-
« cendans, tout cela est en péril ; tout cela est menacé
« du danger le plus grand et le plus pressant ! »

« L'évêque d'Orensé, prélat dont la vertu faisait
« l'ornement de l'Eglise, s'adressait au peuple dans les
« mêmes termes, et produisait l'effet le plus puissant.
« C'était lui qui avait le plus contribué à faire naître
« et à diriger la résistance des habitans de la Galice
« dans cette partie de la province où son diocèse était
« situé ; et son caractère, son influence et son patriotisme
« étaient si bien connus, que l'on attacha le plus grand
« prix à le nommer membre de la régence. »

Les *bulletins* du siége de Saragosse, qu'on lit dans le Moniteur, sont d'accord avec l'auteur anglais. On n'y attribue qu'à l'influence des prêtres le courage plus qu'héroïque des habitans de cette ville qui, à défaut de remparts, se défendirent pendant plusieurs mois, maison par maison, causèrent ainsi une perte immense à l'armée de l'usurpateur, et dûrent lui annoncer qu'il ne subjuguerait jamais un peuple résolu à se sacrifier pour sa religion et ses antiques lois. Bonaparte se vengea sur les moines, il les déclara prisonniers de guerre partout où il fut le maître, et il les envoya en France par milliers.

CHAPITRE II.

De l'opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis la réunion des Cortès de Cadix, jusqu'au retour de Ferdinand VII en Espagne.

« *En 1812, pendant que les moines excitaient le peuple contre* « *les Français, en les déclarant hérétiques, les Cortès abo-* « *lissaient les moines, et les moines et le peuple se tui-* « *saient.* »

J'ai rapporté dans mon discours cette phrase du colaborateur du comte de *Torreno*; l'un des membres des Cortès de Cadix. Ainsi les Cortès et Bonaparte traitent en même temps les mêmes hommes en ennemis, ils insultent en même temps les *moines et le peuple*, auxquels ils reconnaissent les mêmes sentimens. Quels sont donc ces nouveaux tyrans de l'Espagne? C'est ce qu'il convient d'expliquer.

Paris, chez Corréard, 1822, p. 125.

De même qu'au seizième siècle, quelques sectateurs de Luther parvinrent à faire de fougueux prosélytes chez les peuples de l'Europe les plus attachés à la foi catholique, et à former au milieu de ces peuples des partis très-actifs et par conséquent très-dangereux et très-puissans; de même la philosophie de Rousseau et de Diderot pénétra en Espagne, après le funeste traité d'alliance entre la France et l'Espagne, qui établit des rapports continuels entre les deux pays: et de même aussi qu'au seizième siècle, les nouveautés portées d'Allemagne en France, séduisirent d'abord la jeunesse qui fréquentait l'Université de Paris; de même la *philosophie* française se propagea dans l'Université de Salamanque et dans les autres Universités d'Espagne; les livres de nos *philosophes* se répandirent et furent lus avec avidité dans toute la Péninsule (1). Ces nouveaux

(1) On lit, dans les lettres d'un ami du comte de *Torreno*, publiées avec l'ouvrage de ce député des *Cortès constituantes*:
p. 170. « Durant la guerre de l'indépendance, Riego resta deux ans prisonnier en France, et il employa ce temps à orner son esprit « par la lecture des *bons livres français*. » On sait assez ce que l'écrivain *libéral* entend par ces *bons livres*: Cependant il est utile de voir quels sont ces livres que les *libéraux*, devenus les maîtres, ont fait traduire pour l'instruction de l'Espagne depuis trois ans.

Aventuras de Poblas, traducidas al castellano por don S. A. Llorente.
Bolisario por Marmontel.
Bosquejo de una pintura histórica de los progressos del entendimiento humano por Condorcet.
Cartas Persianas.
Comentario sobre el Espíritu de las Leyes por Destutt de Tracy.
Compendio del Origen de todos los Cultos, por Dupuis.
Contrato Social.
El Cristianismo a descubierto, por Boulanger.
Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad de condiciones entre los hombres, por J.-J. Rousseau.

sectateurs du matérialisme ne se trouvèrent plus disposés à renoncer aux jouissances de la vie pour mourir comme les habitans de Saragosse, autour de leurs églises. Ceux qui le pouvaient gagnaient les pays qui n'étaient pas encore le théâtre de la guerre ; la colonie philosophique, ramassée de toutes les parties de l'Espagne, fut ainsi poussée jusque dans la presqu'île inexpuguable de Cadix. Là, réunie aux américains et aux étrangers de tous les pays qui abondaient dans cette ville, elle s'y trouva en force ; tandis que les *vieux chrétiens* de l'Espagne livraient d'héroïques combats pour leurs autels et leurs foyers, les disciples de J.-J. Rousseau dissertaient sur le *Contrat social*, et ils finirent par en proclamer toute la doctrine, sous le titre de Constitution espagnole.

L'écrivain anglais déjà cité, confirme ce que j'ai dit à la tribune, que des *hommes sans mission avaient composé, dans Cadix, la Constitution républicaine de* 1812.

« Presque toute l'Espagne étant occupée par les p. 54.
« troupes de Napoléon au moment où les Cortès
« extraordinaires furent formées, peu des membres
« furent élus comme il convenait qu'ils le fussent par les
« villes et par les provinces de l'ancienne Espagne qu'ils
« étaient censés représenter. Parmi les membres qui

El Compadre Matéo, 2 vol. in-12, con láminas.

El Catador, 1 vol. in-18.

El Curso de política constitucional, por Benjamin Constant.

El Buen sentido, o Ideas naturales opuestas á las sobrenaturales, por el baron de Holbach.

Emilio, o de la Educacion, por J.-J. Rousseau.

La Religieuse, par M. Diderot.

Les Ruines, par Volney.

Moral universal, por M. Lambert.

Sistema de la Naturaleza.

« siégèrent comme députés des colonies, il y en avait eu « encore moins de choisis par un corps d'électeurs ré- « gulièrement constitués. Il y avait à cette époque, à « Cadix, un grand nombre de personnes que les trou- « bles de la guerre avaient chassées des provinces. L'état « des affaires y avait aussi rassemblé un grand nombre « de négocians de l'Amérique du Sud, natifs ou non de « ces pays. Il ne fut donc pas difficile de trouver des « hommes appartenant de manière ou d'autre aux dif- « férens royaumes, cités, villes et provinces d'Espagne « de l'ancien ou du nouveau Monde; on en fit leurs « représentans ostensibles. »

Lorsque les vrais Espagnols, ceux qui avaient défendu leurs foyers au lieu de s'enfuir à Cadix, eurent chassé Joseph Bonaparte de Madrid, et successivement de toute la péninsule, les philosophes de Cadix sortirent de leur asile avec leur œuvre constitutionnelle, et ils entreprirent d'y assujettir leur patrie. Ici il faut laisser parler les soixante-neuf députés des provinces d'Espagne qui adressèrent leurs fameuses représentations* à Ferdinand VII, à son arrivée à Valence : « La barrière qui « séparait Cadix du reste de l'Espagne, s'ouvrit enfin. « On reconnut bientôt au langage de ceux qui venaient « de cette ville, par les ordres qu'ils étaient chargés de « communiquer et de répandre dans le public, *sans* « *laisser d'autre alternative que l'aveugle obéissance* « *ou la persécution;* on reconnut ce nouvel état de « choses inquiétant et énigmatique, qu'il était impos- « sible d'expliquer, si l'on n'était admis au secret des « auteurs de l'énigme. On parlait d'un nouveau sys-

* *Rédigées principalement par M. le marquis de* Matiflorida.

« tème et d'un changement général introduit jusque « dans les mots, dont le sens jusque-là n'avait jamais « été équivoque, mais qui ne pouvaient plus conserver « leur première définition. Une foule de lois faites sans « examen, sans consulter les intérêts et les habitudes du « peuple pour qui elles étaient faites, et dont le plus « grand nombre ne respiraient que les doctrines fran- « çaises, auxquelles on avait juré une haine impla- « cable; voilà ce qui frappa d'abord tous les esprits. « Nous vîmes que les évêques étaient exilés et expa- « triés, comme dans le temps des plus fortes persécu- « tions de l'église, et sous divers prétextes qui sont « inexcusables : nous vîmes l'état religieux presque « éteint; et c'était là en effet un des premiers soins de « Napoléon. Nous vîmes l'armée entièrement négligée, « dans un temps où l'on avait le plus grand besoin de « forces, pour achever de chasser l'ennemi, et pour « établir sur les Pyrénées une barrière insurmontable. « Nous vîmes qu'on avait bouleversé et rendu odieux « le système des finances, au milieu des besoins les plus « urgens de l'Etat. Enfin, nos yeux fatigués de pleurer « sur tant de disgrâces passées, aperçurent encore de « nouvelles sources de larmes.

« Les travaux des cortès de Cadix, et les circons- « tances qui avaient donné naissance à cette assemblée, « fixèrent d'abord notre attention. Il nous fut facile de « reconnaître qu'elle avait oublié le décret de la *junte* « *centrale* (1), les lois, les privéges et les coutumes « d'Espagne.

(1) Nous parlerons plus loin de ce décret de la *Junte centrale*.

« Nous reconnûmes aussi que *le plus grand nombre* « *de ceux* qui se disaient les représentans des provinces, « avait fait partie de cette assemblée, sans avoir reçu « de leur part aucun pouvoir spécial ni général; que, « par conséquent, ces membres des Cortès de Cadix « n'avaient aucun titre à la confiance du peuple au nom « duquel ils parlaient. »

L'écrivain anglais confirme tout ce que disent les soixante-neuf députés espagnols ;

p. 56 et 57. « Dès que les Cortès de Cadix commencèrent à faire « une constitution, que l'on connut bientôt comme « ayant une tendance démocratique, et ressemblant « beaucoup à la constitution française de 1791, l'op- « position, le mécontentement et la désunion commen- « cèrent à se manifester dans toute l'Espagne.

« Les personnes même qui avaient le plus contribué « à exciter et à maintenir la résistance aux Français, « abandonnèrent la cause quand ils aperçurent que le « gouvernement agissait avec un tel dédain du but « populaire de la guerre. L'évêque d'Orensé se retira « de la régence, quand il vit qu'il ne pouvait plus « arrêter cette tendance à la démocratie. Les chaires « mêmes et la presse, d'où étaient parties ces adresses, « qui d'abord avaient amené le peuple à la résistance, « condamnèrent nettement les actes du gouvernement. « Dans plusieurs lieux les peuples furent avertis que de « plus longs efforts ne les conduiraient pas aux grandes « choses qu'ils s'étaient proposées en prenant les armes; « qu'un gouvernement créé par lui-même avait fait une « constitution entièrement opposée à l'objet populaire

« de la guerre, et avait en quelque sorte *déposé le roi;*
« que conséquemment faire de plus grands efforts en
« faveur de ce gouvernement, c'était se révolter contre
« le gouvernement royal. *Nous nous rappelons tous*
« combien à une époque avancée de la guerre on se plai-
« gnait de l'apathie des Espagnols. Nous nous rappelons
« tous combien il paraissait incompréhensible que l'es-
« prit d'enthousiasme qu'ils avaient déployé au com-
« mencement de la querelle, se fût sitôt évanoui. On
« en trouve ici la solution; elle expliquera ce fait, que
« depuis l'année 1811, les efforts des paysans étaient
« entièrement nuls. Les seules opérations irrégulières
« qui eurent lieu dès-lors n'étaient que celles des gué-
« rillas. Ces bandes étaient composées, pour la plupart,
« des débris des armées espagnoles. Le plus grand
« nombre, et certainement les plus actives d'entre elles,
« étaient commandées par des personnes qui étaient dès
« lors *liberales* (constitutionnels), rien ne l'a mieux
« prouvé que le parti que l'Empecinado, Mina, Porlier,
« el Pastor et beaucoup d'autres ont pris depuis ce
« temps.

« Lorsque la constitution fut promulguée, il fut aisé
« de voir, à la manière dont elle fut reçue par presque
« toute l'Espagne, qu'elle n'était pas conforme à l'esprit
« public. Des personnes qui étaient présentes quand elle
« fut proclamée dans la capitale, dans les ports de
« mer et dans les grandes villes commerçantes, ont pu
« en penser autrement. Dans tous ces lieux elle flattait
« l'espérance favorite de retenir les colonies. Mais c'est
« un fait que, dans la plupart des villes, dans tous les

« villages, et universellement parmi les paysans, dans
« l'intérieur des campagnes, elle fut reçue avec des
« plaisir, avec dégoût, et dans beaucoup d'[illegible] de con-
« avec horreur. »

[illegible] réponse fut *la*
[illegible] *tion, et rien* [illegible] *la*
[illegible]

CHAPITRE III.

De l'opinion de la nation espagnole sur la révolution depuis le retour du roi, au mois d'avril 1814, jusqu'à la révolte des troupes de l'île de Léon, en janvier 1820.

Nous allons copier d'abord le récit de M. le comte
Page 65. de Toreno. « Les *Cortès*... rendirent leur fameux décret
« du 2 février 1814, portant « que si Napoléon per-
« mettait au roi de revenir en Espagne, la famille
« royale rentrerait seule avec sa suite espagnole; qu'aus-
« sitôt qu'on serait informé de l'arrivée de S. M., le
« président de la régence irait la recevoir, et que le roi
« se rendrait en droite ligne à Madrid, sans pouvoir
« faire aucun acte de l'autorité royale, jusqu'à ce que
« se *trouvant libre* au sein des *Cortès*, il aurait prêté
« serment à la constitution; qu'à cet effet, il lui en se-
« rait remis un exemplaire; que, dès son arrivée à la
« frontière, on lui en lirait les dispositions, et que le
« président de la régence lui ferait ensuite le récit de
« principaux événements arrivés en Espagne pendant
« les six années de son absence.... Le roi fut reçu à la
« frontière de Catalogne par D. François Copons, géné-

« [illegible] chef de l'armée de cette province, qui instruisait [illegible] de tout, conformément aux ordres de la ré- [illegible] parut adhérer à la constitution et aux [illegible], et même en être satisfaite tant [illegible] dans cette province, et elle n'y fit [illegible] acte d'autorité. Cependant, au lieu de se [illegible] directement à Valence, elle prit la route de « Saragosse, ce qui était déjà *une contravention au* « *décret des Cortès*. »

Voyons actuellement la narration de l'écrivain anglais :

« Quand le pouvoir de Napoléon fut renversé, et que Page 70.
« Ferdinand, sorti de sa captivité, retourna en Es-
« pagne, sa première intention était certainement de
« se rendre dans sa capitale, et là, d'accepter et de
« jurer la nouvelle constitution, dont il n'avait cepen-
« dant alors qu'une connaissance très-imparfaite. En
« traversant son royaume, mille considérations graves
« appelèrent ses réflexions sur le nouveau code. Une
« immense quantité de personnes contraires à la cons-
« titution accoururent vers lui de toutes parts.... Il re-
« connut que la royauté avait été dépouillée de tout
« pouvoir, et que l'Espagne, au lieu d'être une *mo-*
« *narchie modérée*, comme le disait la nouvelle cons-
« titution, était plutôt une *démocratie absolue*. Peut-
« on trouver étonnant qu'il ait hésité à reconnaître de
« pareilles institutions? Il s'arrêta donc à Valence, où
« fortifié dans ses motifs d'opposition par des circons-
« tances ultérieures, et certain de l'appui de son ar-
« mée, il se détermina à ne pas accepter la constitu-

« tion qui avait été faite pendant sa captivité. Toutefois, « avant que cette résolution eût été déclarée, des ef- « forts furent faits pour persuader aux *Cortès* de con- « sentir à des modifications; mais leur réponse fut *la* « *constitution, toute la constitution et rien que la* « *constitution.* » Cela était conséquent à leurs principes : laisser entrer le roi en délibération sur la constitution, c'était porter atteinte au dogme fondamental de la *souveraineté du peuple* (1).

Les réclamations contre la *constitution* arrivèrent de tous les points du royaume. La Biscaye la Navarre, l'Arragon, la Catalogne demandaient leurs anciennes lois et leurs priviléges abolis par les Cortès. Le roi fit proclamer à Valence, le 4 mai, un édit ainsi terminé :

« D'après ces considérations, et de l'avis unanime de personnes recommandables par leurs connaissances et par leur zèle; ayant égard aux représentations qui me sont parvenues des différentes parties du royaume sur l'extrême répugnance des Espagnols à accepter la constitution décrétée par les cortès généraux et extraordinaires;

(1) Remarquons ici que les démagogues modernes entendent par *souveraineté du peuple*, la souveraineté qu'ils ont eux-même usurpée. Les révolutionnaires de Cadix savaient à merveille que le peuple espagnol combattait pour sa religion et pour son roi; au moment même où ils attaquaient les ministres de la religion, et où ils déposaient le roi de toute *souveraineté*. — C'est ainsi que les ministres des *cent jours* décidèrent qu'un collége électoral *représentait* un département, pourvu qu'il s'y présentât assez d'électeurs *pour former le bureau*; et ce fut d'après cette décision que quatre-vingt électeurs, s'étant dit le collége électoral des Basses-Alpes, nommèrent M. Manuel; ce qui fut trouvé très-bien par l'assemblée des *représentans* qui avaient proclamé la *souveraineté du peuple* et le nouvel *empire* de Bonaparte.

ainsi que les autres institutions politiques nouvellement introduites; voulant éviter les malheurs que ces institutions ont déjà produits, et qui se [illegible] augmenter, si je sanctionnais, par mon [illegible] conformant aux démonstrations [illegible] et bien fondées, de la volonté de [illegible] intention royale est non-seulement [illegible] cette constitution, ni aucun décret des Cortès généraux et extraordinaires, et des ordinaires actuellement [illegible] les décrets qui attaquent les droits [illegible] établis par la constitution et les lois qui ont gouverné la nation pendant si long-temps; mais de déclarer cette constitution et ces décrets nuls et de nul effet pour le présent et pour l'avenir, [illegible] de quelque rang et condition qu'ils soient, [illegible] de les exécuter, et que tous ceux qui [illegible] à les maintenir, en contredisant mes royales intentions [illegible] regardés comme ayant attenté aux prérogatives de ma souveraineté et au bonheur de la nation.

« Je déclare coupable de lèse-majesté et, comme tel, punissable de la peine de mort, quiconque osera, soit par le fait, soit par écrit, soit par paroles, exciter ou engager qui que ce soit à l'observation ou exécution des décrets ou constitution.

« Jusqu'à ce que l'ordre, et ce qui existait avant l'introduction des nouveautés dans le royaume, soit rétabli, et afin que l'administration de la justice ne soit pas interrompue, ma volonté est que les tribunaux et les administrations continuent leurs fonctions, jusqu'à l'époque où, après avoir entendu les Cortès, que je convoquerai, le gouvernement du royaume soit établi d'une manière stable.... »

Le général *Elio* commandait à Valence, et garantissait la fidélité des troupes. Le général *Eguia*, nommé gouverneur-général de la Castille, porta l'édit du roi à Madrid: en prenant le commandement de la Capitale, le 11 mai, il prononça la suppression de la *régence* et la dissolution des *Cortès*, et il fit arrêter les plus dangereux de ses membres. Deux jours après « S. M., dit un té-« moin oculaire, fit son entrée solennelle dans Madrid;

Précis hist. de l'origine et des progrès de la rébellion d'Espagne, p. 16.

« au milieu des acclamations générales de ses fidèles
« sujets. Les démonstrations d'amour et de satisfaction
« furent telles que la foule arrivée devant le palais, le
« peuple ne pouvant plus comprimer ses élans affec-
« tueux, et son exaltation oublia pour un instant le
« respect dû au monarque : il s'empara donc du Roi,
« et l'élevant au-dessus de la multitude, de bras en
« bras, en lui prodiguant mille [illegible] il fut porté ainsi
« dans la chambre royale.... »

On lit dans le *Moniteur* d'autres détails sur cette entrée du Roi à Madrid.

Madrid, 16 mai.

Moniteur du 30 mai 1814. « Le Roi est entré dans sa capitale avant-hier, au milieu des acclamations et des transports d'allégresse de son peuple. Depuis la résidence royale d'Aranjuez jusqu'à Madrid, sa voiture a été tirée par le peuple. Le chemin était couvert de la population de toute la province. S. M. a parcouru toute la ville à pied. L'ivresse du peuple est à son comble; il semble que tous nos maux soient oubliés ».

Madrid, 17 mai.

Moniteur du 3 juin 1814. « Dans la soirée d'avant-hier, S. M. a parcouru à pied toute la capitale. Sa présence ajoutait une nouvelle ferveur aux réjouissances publiques. La musique, les feux de joie, les cris d'enthousiasme mille fois répétés, donnaient à cette ville un mouvement extraordinaire. Cette joie n'a été troublée par aucun accident. »

Cette joie universelle, et la confiance mutuelle du Roi et de son peuple, dans les jours mêmes qui suivirent

la dissolution des Cortès, prouve le jugement de l'Espagne sur l'œuvre philosophique de cette assemblée. *La pierre de la constitution* fut renversée spontanément dans toutes les villes et bourgs d'Espagne, aux cris de *vive le Roi*.

Les cent-jours arrivèrent. Monseigneur le duc d'Angoulême, qui alla à Madrid, reçut de la nation espagnole les marques de respect et d'amour qu'elle a voués aux princes de la maison de Bourbon. Le Roi, sûr de l'affection de son peuple et du dévouement de ses troupes, rassembla deux armées pour aller au secours du chef de sa maison. L'une entra en Roussillon sous les ordres du général *Castanos*; l'autre s'avança dans la basse Navarre, sous les ordres du comte de l'*Abisbal*. Monseigneur le duc d'Angoulême alla joindre le général Castanos qui, conformément aux vœux de S. A. R., se retira le jour même (28 août) sur les terres d'Espagne. Le comte de l'*Abisbal*, qui s'était déjà porté à Ustaritz, près Bayonne, se retira de même. Ces armées espagnoles entrèrent sur le territoire de France avec les couleurs des deux nations, le rouge et le blanc, et elles rivalisaient avec nos peuples du midi de dévouement aux souverains de la maison de Bourbon.

Des troupes si fidèles à leur roi ne promettaient pas des succès aux conspirateurs. A la fin de cette même année 1815, *Porlier* ayant voulu lever l'étendard de la révolte en Galice, fut livré par ses soldats. *Lacy* eut le même sort en 1817; mais il y eut une entreprise plus grave en 1819. Je vais la laisser raconter par l'au-

teur des lettres jointes à l'ouvrage de M. le comte de *Toreno*.

Page 109. « Vous vous rappelez, sans doute, que Voltaire a « défini la maçonnerie : *une société qui n'a jamais* « *rien fait et qui ne fera jamais rien*. Eh bien ! la « maçonnerie en Espagne a donné un démenti à Vol- « taire, puisque c'est elle qui disposa les officiers de « l'armée d'Andalousie à délivrer leur patrie du des- « potisme.

« Le ministère de 1819 ayant pris la détermination « d'éloigner de l'Espagne tous les jeunes officiers chez « lesquels les idées de liberté et de constitution fermen- « taient vivement, imagina l'expédition de Buenos- « Ayres, pour les comprendre dans l'armée que l'on « devait embarquer; mais le remède fut pire que le « mal, puisque ces officiers qui, pendant qu'ils étaient « dispersés, restaient tièdes dans leurs desseins, s'ani- « mèrent aussitôt qu'ils furent réunis, et virent avec la « plus grande joie se présenter cette occasion après la- « quelle ils avaient tant soupiré.

« Le 8 juillet devait être le jour de la régénération « espagnole. Vingt-deux mille hommes ; l'élite de l'ar- « mée, étaient réunis dans l'Andalousie pour l'expédi- « tion de Buenos-Ayres. Le *comte de l'Abisbal*, qui « les commandait, accueillit le conseil de ceux qui lui « montraient entre ses mains l'occasion de délivrer le « peuple de l'esclavage dans lequel il était accusé de « l'avoir plongé. Enclin aux grandes entreprises, et se « repentant peut-être d'une erreur qui avait terni son « nom, il parut approuver en ce moment un projet qui

« flattait son amour-propre : le *comte de l'Abisbal* fut
« presque le principal moteur de l'entreprise.

« Le feu de l'insurrection s'étendit rapidement dans
« l'armée : presque tous les officiers étaient dans cet âge
« où l'on aime toutes les entreprises téméraires : aussi
« affrontaient-ils gaîment tous les dangers que présen-
« tait celle qui était l'objet de tous leurs vœux. Il leur
« paraissait bien plus digne de leur courage de sauver
« la patrie, que de porter les chaînes de l'esclavage
« aux peuples du Nouveau-Monde. Quoique les soldats
« ne fussent pas dans le secret, on pouvait justement
« croire qu'ils auraient secondé volontiers tout événe-
« ment qui aurait suspendu une expédition dont ils au-
« guraient si mal.

« Ce jour arriva enfin : on s'attendait que le *comte*
« *de l'Abisbal* allait tenir la foi qu'il avait si solennel-
« lement jurée. Déjà une partie de l'armée avait pris
« les armes et attendait l'événement avec anxiété, lors-
« que tout à coup elle se vit entourée par la cavalerie
« et par la garnison de Cadix, à la tête de laquelle
« *Abisbal* arrivait en criant : *vive le Roi.* Il ordonna
« aussitôt l'arrestation de plusieurs chefs de corps, par-
« mi lesquels se trouvaient les colonels *Quiroga* et *Ar-*
« *co-Agüero.*

« Cette inexplicable perfidie porta dans tous les
« esprits plus d'indignation que de terreur. Chacun
« exprimait toute la douleur qu'il éprouvait d'avoir
« été si lâchement trompé. Le sort qui semblait réservé
« aux personnes arrêtées occupait tous les cœurs géné-
« reux, et enflammait tous leurs amis, résolus d'ac-

« complir un dessein dans lequel se trouvaient compro-
« mises et la nation et la sûreté personnelle de tous les
« complices. En conséquence, le 13 du même mois,
« c'est-à-dire cinq jours après, plusieurs officiers et pa-
« triotes se réunirent pour déterminer les moyens de
« renouer les fils qui venaient d'être rompus, et con-
« duire à une heureuse fin une entreprise a ssi glo-
» rieuse. Quelques autres patriotes des plus ardens se
« réunirent dans le même but à *Gibraltar*, et arrêtè-
« rent qu'il serait établi à Cadix une junte centrale
« chargée de correspondre avec *toutes les juntes par-*
« *tielles qui seraient formées dans chaque régiment*,
« et de diriger leurs travaux. Malheureusement le fléau
« de la fièvre jaune retarda l'exécution de ce plan par
« l'interruption des communications. Mais comme le
« patriotisme est invincible dans les premiers momens
« de son enthousiasme, on profitait de cette fâcheuse
« circonstance pour *voyager avec de faux passeports.*
« On sondait les douteux, on enflammait ceux qui pa-
« raissaient bien résolus, on initiait les soldats dans le
« secret.

« L'époque fixée pour l'embarquement des troupes
« arrivait; il fallait donc hâter la conspiration. Il était
« nécessaire de nommer un chef, et cependant aucun gé-
« néral n'inspirait assez de confiance pour ce beau rôle.

« Ce choix, long-temps balancé, tomba enfin sur le
« colonel Quiroga, *détenu* à Alcala de los Gazules, et
« l'on désigna le colonel Arco-Agüero, qui était aussi
« *détenu* au château de St.-Sébastien à Cadix, pour
« chef de l'état-major. »

CHAPITRE IV.

De l'opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis la révolte de l'armée expéditionnaire *à l'île de Léon, le mois de janvier* 1820, *jusqu'au jour où le roi fut forcé de signer la constitution, le* 17 *mars même année.*

Nous avons le grand avantage de pouvoir citer, pour cette époque, en faveur de la bonne opinion de la nation espagnole, le témoignage de deux chefs de parti, le républicain *Moreno de Guerra*, député de Cordoue (1), et *Evariste de San Miguel*, actuellement ministre des affaires étrangères.

Compte rendu par Moreno de Guerra.

« On préparait, dit le premier, une armée pour op-
« primer les habitants de la rivière de la Plata, et le
« génie de la liberté espagnole a permis que d'un prin-
« cipe si funeste résultât un grand bien. C'est dans le
« cercle de cette armée que s'est opérée la révolution,
« et *non ailleurs*, comme le prétendent quelques-uns
« pour diminuer son mérite.

« Le malheureux succès de *Vidal* (2) à Valence ren-

(1) Joseph *Merin de Guerra* a publié cet écrit à Cadix le 16 février 1822, au moment où, en vertu de la *souveraineté du peuple*, et par conséquent de la *souveraineté de chaque fraction du peuple*, il voulait porter cette ville à l'*insurrection* contre le ministère de ce temps et la majorité des Cortès.

(2) Le général *Elio* surprit *Vidal* et ses complices dans leur réu-

« dit inutiles les plans qu'on avait formés auparavant, et « tous ses auteurs, ou la plupart, se trouvant dans l'im- « possibilité d'agir, nous restâmes réduits à *nous cercle* « *unique.*

« Le comte de *l'Abisbal*, excité par le traître *Saar-* « *fiels*, et par d'autres individus intéressé à la guerre « ruineuse de l'Amérique, nous amena le malheureux « jour du 8 juillet 1819. La révolution fut donc alors « suspendue; mais je dirai, pour l'honneur de la vérité, « que ce chef (le comte de *l'Abisbal*) prit de si faibles « mesures, et que la persécution fut si légère (quoique « j'aie été un des trois les plus persécutés), que le « plan subsista dans son entier, et que ce fut le même « dont l'explosion éclata le 19 janvier 1820.

« *Riégo* tira l'épée *à las Cabezas.* Il fut suivi de « quelques braves qui affrontèrent toute sorte de dan- « gers, et dans le mois de février ces dangers étaient à « leur comble; mais malgré tout cela la liberté fut vic- « torieuse et la constitution fut proclamée dans toute « l'étendue du territoire espagnol.

« Il fallut avant tout satisfaire le prestige militaire « accoutumé aux grandes décorations; *aucun général* « *n'était alors du parti de la liberté*, car cette idée « ne remontait pas au-delà des chefs de bataillon, et « les trois galons du grade de colonel, qui par bonheur

---

nion. *Vidal* tira un coup de pistolet sur le général, et courut ensuite sur lui avec un poignard; le général *Elio* se mit en défense, et le tua sur la place. Dans ce temps, les *liberales* nient cette conspiration pour charger le général *Elio*; mais depuis leur triomphe ils n'ont pas craint d'en faire connaître la réalité.

« se trouvaient sur les paremens de l'habit de *don Antonio Quiroga*, décidèrent de son élection pour « chef de l'entreprise. »

M. de *San Miguel*, alors chef de l'état-major de *Riégo*, a raconté la première campagne du *héros* son patron. Il est impossible de mieux montrer la fidélité du peuple espagnol envers son Roi, ainsi que le dévoûment des troupes qui n'étaient pas de la conspiration.

« L'inaction des troupes nationales dans la ville de « Saint-Ferdinand, et le *mauvais succès* de quelques « tentatives sur la place importante de Cadix, forcèrent « le général *Quiroga* à mettre en campagne une colonne « mobile pour approvisionner l'armée, *répandre des* « *proclamations*, attirer au parti quelques corps que « nous supposions vacillans, et montrer que ce n'était « pas la crainte qui retenait les troupes enfermées dans « l'île, comme le voulaient faire croire les ennemis du « bien public.

« Cette colonne, sous les ordres du commandant « général de la première division, don Raphaël de « Riégo, se composait de 1,500 hommes. Elle partit de « la ville de Saint Ferdinand le 27 janvier, et se dirigea « vers Chiclana, où elle passa la rivière à midi. La « colonne traversa cette ville aux cris de vive la cons- « titution et alla coucher à Conil, dont les autorités « s'éloignèrent aussitôt : ce départ nous fit connaître « la disposition du peuple. . . .

« . . . Il était surtout recommandé au général de s'ap- « puyer sur le patriotisme des peuples, il devait donc « profiter de toutes les occasions et de tous les moyens

« de le mettre en mouvement. *Les amis* de Gibraltar « indiquaient la ville de Malaga comme le théâtre de « grands événemens, pourvu que les troupes nationales se présentassent. Des lettres anonymes reçues « de cette dernière ville, donnaient les plus belles « espérances.

« ... Le général D. Joseph O'Donnell suivait notre « arrière-garde; le gouverneur de Malaga nous attendait avec sa garnison, tout prêt à nous combattre; « mais déjà nous ne pouvions plus renoncer à notre entreprise, et d'ailleurs *nos amis* de Gibraltar nous « avaient peint les habitans de Malaga avec des couleurs tellement favorables, que rien ne put nous « arrêter.

« Nous fûmes aux portes de la ville à huit heures du « soir. Nous trouvâmes toutes les rues illuminées; mais « soit crainte de se trouver dans quelque mêlée, soit « effet de la stupeur générale, *presque personne* ne se « présenta dans les rues; on se contenta de nous saluer « de quelques acclamations par les fenêtres.

« ... Le commandant général Riégo eut l'intention de « marcher de Colmenar sur Grenade; mais les troupes « du général *Eguia* se trouvaient à Loja, et l'expérience de ce qui était arrivé à Malaga ne nous *encourageait* pas à faire des tentatives de cette espèce, « surtout dans des villes un peu considérables.

« ... Nous nous trouvâmes enfin à la tête du pont de « Cordoue, que nous traversâmes sans opposition, entonnant comme toujours l'hymne guerrière. L'étonnement et l'admiration que témoignèrent les habitans

« de Cordoue à l'entrée de la colonne, qui n'était forte « que de trois cents hommes, est difficile à dépeindre. « Les rues étaient encombrées de gens dont le *silence* « attestait que trop la surprise que leur causait notre « hardiesse.

« ... Nous n'avions pas assez de monde pour garder « toutes les avenues d'une ville de manière à ne pas « craindre une surprise, et vers quatre heures nous « découvrîmes déjà près de nous des colonnes de cava- « lerie et d'infanterie qui débouchaient par la route de « Cordoue. Le commandant fit battre la générale et « rassembla sa troupe à l'extrémité de la ville opposée « à celle par où les ennemis arrivaient.

« Notre petit nombre ne nous permettait plus d'at- « taquer ni même de nous défendre; Eterena, Fuente- « cantos, Los-Santos et les communes voisines étaient « garnies de troupes qui *manifestaient la plus grande* « *envie de nous détruire*. Notre réunion ne servait plus « qu'à les tenir unis, et à les acharner à nous pour- « suivre. Cette triste circonstance nous mit dans la « dure nécessité de nous séparer. On s'y détermina « dans une assemblée à laquelle assistèrent tous les « officiers qui se trouvaient présens alors. La sépara- « tion fut pénible, et les braves qui avaient fait pour « la patrie de si grands sacrifices, ne purent surmonter « l'émotion qui leur serrait le cœur, en pensant que « peut-être ils allaient être forcés de fuir *pour jamais* « cette patrie si chère. »

Vers la fin de février, le roi voulut se rendre à son ar- mée d'Andalousie; mais il en fut détourné par son mi-

nistre le duc de *St.-Ferdinand*. Le lieutenant-général *Elio* arriva de Valence, et il offrit au roi d'aller servir comme volontaire, sous les ordres du général *Freyre*.

p. 58. Le même ministre décida le roi à refuser cette offre; le général *Elio* demanda alors le gouvernement de la Nouvelle-Castille, pour combattre les conspirateurs à Madrid même. On représenta au roi que *Elio* était nécessaire à Valence. Ce brave militaire quitta Madrid, et il prononça ces paroles prophétiques : *Le roi est perdu et nous aussi.*

Mina, qui était resté en France depuis qu'il avait été condamné à mort en Espagne, pour avoir tenté de s'emparer de la citadelle de Pampelune au mois de septembre 1814, était rentré en Navarre dans le mois de janvier 1820. Il réunit quelques soldats, et leur adressa cette proclamation : « Soldats, j'ai quitté la capitale de « la France, où *m'avait conduit l'espoir de vous* « *être utile un jour*, et je suis accouru en Espagne « pour réunir toutes mes forces à celles des hommes « qui, aux portes de Cadix, ont invoqué avec héroïsme « les noms sacrés de *constitution* et de *cortès* contre « les efforts de la tyrannie et du despotisme. » Un Espagnol *josephin*, nommé *Agüero*, avait quitté la France en même temps que *Mina*; il était allé joindre *Agar*, ancien membre de la régence destitué à l'arrivée du roi. Le comte de *St.-Roman*, à la tête de douze mille hommes de troupes fidèles, avait battu et dispersé ces rebelles du nord, dans les premiers jours de mars, au moment même que le général *don Joseph O'Donnel* détruisait la troupe de *Riégo* dans l'Andalousie. Ces

nouvelles n'étaient pas connues du roi, lorsque le 7 mars, environ deux cents conjurés, militaires déguisés, pénètrent dans le palais. Le général *Ballasteros* qui, étant ministre de la guerre l'année précédente, avait rempli la garde royale d'hommes dévoués à la faction des *Cortès*, et qui, d'après le funeste conseil de quelques ministres, venait d'être nommé commandant de Madrid, était, dans ce moment, dans la chambre du roi. « Il « sort, lit-on dans une relation fort exacte, pour or- « donner aux gardes-du-corps de *laisser entrer ces* « *braves gens* qui ne veulent que parler à Sa Majesté. « Il revient seul, et dit au roi : *Sire, tout est perdu;* « *le peuple soulevé entre ici; la troupe est toute ga-* « *gnée, et il n'y d'autre remède que de faire ce que* « *demandent le peuple et la troupe.* » Le roi indigné se lève avec précipitation, et ordonne au duc de l'*Infantado* de se mettre à la tête de la garde royale. *Ballasteros* présente aussitôt une liste, où étaient inscrits les noms des officiers de cette garde, en disant : *Sire, ils sont tous libéraux !*

Précis hist. de la rébellion d'Espagne. p. 66.

On tient d'un témoin oculaire, que *Ballasteros* tira dans le moment sa montre, et dit au roi : *Vous n'avez qu'un quart d'heure pour délibérer; un coup de canon sera le signal du massacre.*

Pendant cette horrible scène, la ville de Madrid était dans la stupeur. La révolution se fit dans l'intérieur du palais comme dans les anciens empires de l'Orient; et pour que la ressemblance fût complète, le chef des conspirateurs se placa lui-même à la tête du nouveau gouvernement.

CHAPITRE V.

De l'opinion de la nation espagnole sur la révolution, depuis que la constitution de Cadix a été signée par le roi Ferdinand.

Dès que les conspirateurs furent les maîtres du palais et de la personne du roi, ils exécutèrent, à la rigueur, à l'égard de cet infortuné prince, le décret des Cortès, du 11 février 1814, d'après lequel, conformément à la *constitution*, il ne pouvait exercer aucun acte de l'autorité royale qu'il n'eût juré la constitution dans le sein de l'assemblée des Cortès. Le descendant de Pélage et de S. Ferdinand fut un simple prisonnier gardé à vue dans le palais de ses aïeux. On ne voulut pas même prendre sa signature pour la formation d'un ministère; c'eût été blesser le principe de la *souveraineté du peuple*, qui n'avait pas encore donné l'*investiture* à Ferdinand.

Ballasteros, chef du gouvernement provisoire, expédie au général *Freyre*, qui était à Cadix, l'ordre de cesser les hostilités contre l'armée insurgée qui était à l'île de Léon. Le comte de l'*Abisbal* qui venait de faire proclamer la constitution dans la province de la Manche, où se trouvait *Alexandre O'donnal*, donne une nouvelle destination au courrier expédié de Madrid, et il adresse à *Quiroga* le paquet destiné par *Ballasteros* pour le général *Freyre*. Ces nouvelles, parvenues à l'île de Léon, sont aussitôt envoyées aux *libéraux* de Cadix. Ceux-ci

comment le général *Freyre* de reconnaître la constitution; mais ce général fidèle, n'ayant aucune connaissance de la signature du roi, fit repousser les assaillans, et cent cinquante d'entre eux furent tués par les troupes royales dans les rues de Cadix.

L'armée montrait partout la même fidélité; pas une seule ville de l'Espagne n'avait cessé de prouver son dévoûment au roi, lorsqu'on apprit dans les diverses parties du royaume, que le monarque avait signé la constitution. Le gouvernement provisoire envoya dans chaque province les mêmes préfets qui y avaient exercé l'autorité jusqu'à l'arrivée du roi en 1814; et, secondés par les violences des conspirateurs (membres des sociétés secrètes devenus des *clubs* délibérant publiquement et gouvernant à leur gré), ils firent proclamer en tout lieu la constitution.

Cependant les révolutionnaires espagnols, à l'imitation des révolutionnaires français, après avoir proclamé la liberté de la presse, empêchaient, sous peine de mort, de publier, ou même de faire connaître par des lettres privées les violences exercées à Madrid contre la personne du roi, pour lui arracher la signature de la constitution. Ainsi la vérité sur la funeste journée du 7 mars ne parvint que lentement dans les provinces. La ville de Burgos, capitale de la Vieille-Castille, fut la première où l'on réclama contre ces violences et en faveur de la liberté du roi : mais que pouvaient les villes fidèles sans aucun lien entre elles depuis la destruction de l'autorité royale, contre un gouvernement concentré, agissant toujours avec l'activité des conspirateurs, et qui offrait

aux faibles et à la multitude la sanction du roi? Le lieutenant-général *Echavaris*, les chefs du clergé et les principaux habitans de la ville de Burgos, furent la victime de leur fidélité.

A cette époque, le curé *Mérino* appela les peuples des bourgs situés entre Burgos et l'Ebre, à la défense de la religion et du roi; le curé *Vinueza* publia un écrit, qui avait pour objet de faire connaître au peuple les dangers que courait la religion. Des bandes royalistes se formaient dans tous les pays peu accessibles aux troupes régulières que la signature du roi avait livrés aux révolutionnaires; enfin, le général *Quesada*, sous les ordres du lieutenant-général *Eguia*, forma une petite armée royaliste dans les provinces basques et en Navarre, dans le printemps de 1822. Le trappiste *don Antonio* s'empara des forts d'Urgel, *Bessière*, de la place de *Naquinenza*; le lieutenant-général, baron d'*Eroles*, commandant *l'armée de la Foi*, soumit toute la vallée de la Segre, depuis les Pyrénées jusqu'à son embouchure dans l'Ebre. Le 13 août, M. le marquis de Matafiorida, ministre de la justice de Ferdinand VII, quitta Toulouse où il s'était réfugié, et il forma, avec l'*archevêque de Tarragone* et le baron d'*Eroles*, cette *régence d'Urgel*, qui s'est soutenue pendant quatre mois contre toute la puissance des Cortès. Les royalistes ont évacué Urgel faute de vivres; mais ils n'ont pas cessé d'avoir des partis en Catalogne et en Arragon; *Zavala*, dans les provinces basques, correspond avec *Mérino* dans la Vieille-Castille, et celui-ci communique avec les partis des corps d'armée de *Bessière*, qui, maître de Méquinenza

depuis huit mois, combat les constitutionnels dans les environs de Madrid.

On ne peut expliquer l'existence de ces petits corps royalistes, agissant dans toutes les parties de l'Espagne, que par l'adhésion de la population entière. *Mérino* n'a pas cessé de commander un parti depuis trois ans dans la Vieille-Castille. Quand il a été poursuivi par des forces supérieures, il a fait sa retraite dans des lieux plus difficiles, et il est venu se replacer ensuite dans ses stations ordinaires, entre Burgos et l'Ebre. Le général *Quesada*, en septembre et octobre dernier, est allé de la Navarre à Urgel, et revenu en Navarre, traversant tout l'Arragon avec quinze cents hommes sans être entamé par les constitutionnels.

Cependant la signature du roi avait donné à ceux-ci toute l'armée, toute l'artillerie, toutes les places fortes, les impôts et la faculté de faire leurs emprunts en Angleterre et en France. Les partis royalistes, sans secours étrangers, manquant d'armes et d'argent, n'ont trouvé leur force que dans l'attachement de la nation espagnole à la religion et au gouvernement de ses rois.

CHAPITRE VI.

Preuves particulières tirées des conduites opposées des généraux Castanos *et* l'Abisbal.

Le général *Castanos* a eu tous les genres de gloire. Dans les premières guerres contre les révolutionnaires français (en 1794), il les combattit avec habileté,

et il reçut de graves blessures dont il porte encore les marques. Après la paix, il eut le courage politique, plus rare que le courage guerrier, de se mettre en opposition avec le favori maître de l'Espagne, qui l'exila de Madrid; en 1808, il gagna contre un général habile, M. le comte Dupont, la bataille de *Baylen*, qui força Joseph Bonaparte d'évacuer Madrid; en 1813, il commandait la principale armée espagnole qui combattit à la bataille décisive de *Vittoria* : le duc de *Wellington* déclara qu'il devait, en grande partie, au général *Castanos* le succès de cette journée.

Après cette victoire qui annonçait le retour du roi Ferdinand, la *régence* ne voulut pas laisser en place un homme fidèle à la monarchie légitime, elle lui retira le commandement de l'armée et la place de capitaine-général de la Vieille-Castille. Le duc de *Wellington* déclara *que la régence avait manqué à l'honneur et à l'équité, en destituant un général qui avait rendu les plus grands services à sa patrie.* Le général *Castanos* obéit néanmoins, et il écrivit à la *régence* : « J'ai « eu la satisfaction de remettre au maréchal-de-camp « *Freyre*, sur la frontière de France, le commandement « que j'ai pris en mars 1811, à la vue de Lisbonne. »

Ferdinand, à son arrivée en Espagne, donna à *Castanos* le commandement de la Catalogne. Aux cent jours, ce monarque destina une puissante armée pour secourir le chef de sa maison. Les préparatifs ne purent qu'être longs, après les pertes immenses que l'Espagne avait éprouvées pendant les six années de guerre contre Bonaparte. Le général *Castanos* n'arriva en Roussillon

que vers le 20 du mois d'août. Comme on l'a dit, il se retira dès le jour même, où il eut l'honneur d'avoir une conférence avec Mgr. le duc d'Angoulême. Arrivé en Espagne, il écrivit au préfet du Roussillon :

« Les troupes et les habitans, les autorités et les chefs, « lui dit-il, ont tous offert aux yeux de l'Europe le ta- « bleau le plus touchant des vertus civiques et mili- « taires; c'était une véritable fête de famille que celle « de saint Louis; le cri unanime de *vivent les Bour- « bons !* était bien l'expression de l'unanimité de nos « sentimens et de nos vœux pour la gloire et le bon- « heur de cette auguste famille, dont les branches s'é- « tendant sur les trônes de France et d'Espagne, se « réunissent de nouveau par les liens de la plus intime « alliance. »

Deux ans après, le général *Castanos* réprima avec activité la conspiration de Lacy. La pièce suivante est un monument de son dévouement à son roi et de la fidélité des peuples.

Proclamation du capitaine-général de la province de Catalogne,

« Une horrible conspiration, qui paraît avoir été formée par des individus de différentes classes, et dans laquelle se trouvaient impliqués les généraux don Louis Lacy et don François Milans, lesquels, à une autre époque, avaient rendu à la patrie des services signalés, devait être exécutée dans la nuit du 5 du courant : l'objet de ces conspirateurs était de renverser le gouvernement, de rétablir la constitution *abolie*, et de m'enlever l'autorité dont le roi m'a revêtu. Mais les mesures énergiques que j'ai prises, dès ce moment où, par une faveur particulière de la Providence, j'ai acquis les premières nouvelles de cet attentat, ont déjoué les vains

projets des séditieux. Poursuivis de tous côtés, la plupart de ceux que la notoriété publique désigne comme des coupables, sont arrêtés. Les recherches les plus actives feront bientôt découvrir leurs complices. On suit de près la trace de ceux qui, pour l'instant, ont pu trouver un asile dans les montagnes.

« Au milieu des sentimens pénibles qui ont affecté mon âme dans ces jours d'affliction, j'ai eu la consolation de voir *les habitans de Barcelonne et ceux de la province, non-seulement repousser toute espèce d'adhésion au plan des conjurés, mais encore témoigner une juste indignation, et se prêter avec zèle à l'exécution des ordres de l'autorité pour arrêter ou poursuivre les coupables.* La conduite des troupes et de leurs chefs n'a pas été moins louable. La discipline a été parfaite dans tous les corps : il n'y a eu que deux compagnies du bataillon d'infanterie légère de Tarragone qui ont été entraînées et séduites par le commandant en second, don Joseph Quer. Aucun autre officier n'a pris part à cet égarement, qui n'a duré que quelques heures.

« Telle était la base des folles espérances de ces malheureux, qui, malgré tous leurs efforts, n'ont pas même un seul moment troublé la tranquillité publique.

« Il n'y a plus le moindre sujet de crainte. Toutes les premières autorités de la province se sont empressées de coopérer au succès de mes dispositions pour assurer le bon ordre et le service du roi. J'annonce avec plaisir à la province entière et à l'armée, que la conjuration ayant été découverte, les principaux auteurs ayant été arrêtés ou poursuivis, il n'est resté aucun motif d'alarme, et les conspirateurs n'ont plus qu'à attendre le châtiment que les lois imposent à de pareils criminels, suivant ce qui résultera des procédures déjà commencées, et dont la durée ne sera pas longue.

« Xavier Castanos.

« Barcelonne, 12 avril 1817. »

Ce général montra le même zèle contre la grande conspiration de 1820. Après que le roi eut été forcé de signer la constitution, il fut insulté par les clubistes de Barcelonne, qui poussèrent les cris : *mort à Castanos* ; en même temps que ceux-ci : *à bas l'évêque et ses*

vicaires! Il aurait manqué un dernier trait à la gloire du héros de *Baylen*, si, après avoir été persécuté par *Emmanuel Godoy* et par les *Cortès de Cadix*, après avoir été le compagnon d'armes de *Ricardos* et de *Wellington*, il n'avait pas eu pour ennemis les assassins de son roi et les ennemis ne la religion. Le général *Castanos* est conseiller-d'état, mais il n'en exerce pas les fonctions; il vit sur ses propriétés, dans une province du midi de l'Espagne, gémissant sur les malheurs de son roi et de sa patrie. Il est âgé de soixante-dix ans.

La vie entière de cet homme illustre prouverait seule la proposition dont cet écrit est le développement, « que « la révolution espagnole a été faite au profit des seuls « conspirateurs, contre l'opinion, les mœurs et la vo- « lonté de la nation. » Nous tirerons la même preuve de la vie politique du comte de *l'Abisbal*.

Henri O'donnel, comte de *l'Abisbal*, d'une famille irlandaise, émigré et sans fortune, a été élevé et avancé dans l'armée, ainsi que ses trois frères, par les bontés du roi Charles IV. Il a renouvelé, en Espagne, ainsi que son frère *Alexandre*, cette odieuse ingratitude qui signala quelques hommes de la cour de Louis XVI, que l'on vit au rang des plus cruels ennemis du roi dans l'Assemblée Constituante, et qui ont montré dans les cent jours la même haine pour le gouvernement de Louis XVIII.

Le comte de *l'Abisbal* se montra d'abord fidèle à l'arrivée de Ferdinand VII en Espagne. Ce monarque lui donna la même marque de confiance qu'au général *Castanos*, en lui confiant le commandement de l'armée

qui entra dans la Basse-Navarre en 1815. Il est curieux de rappeler ici sa proclamation aux Français.

« Français, habitans des provinces limitrophes de « l'Espagne, les troupes du roi mon maître ne vien- « nent pas sur votre sol pour y exercer des hostilités; « elles s'y présentent seulement pour le mettre à cou- « vert des ravages d'une faction qui désire la continua- « tion des maux par lesquels le trône de S. M. T. C. et la « tranquillité de ses fidèles sujets ont été compromises. « Notre manifeste du 2 mai vous a dit que l'armée espa- « gnole ne *ferait pas la guerre à la France, mais bien* « *aux factieux qui la désolent*, et que tous ses projets « se borneraient à vous aider à tranquilliser ce beau « royaume, et à replacer le souverain que réclamaient « ses lois fondamentales, ce bon roi dont la perte aurait « plongé tout le pays dans le deuil et la désolation. Il « n'est pas personnellement à la tête de sa faction, ce « chef perturbateur et perfide : mais son esprit y règne « encore, et ses partisans se couvrent d'un voile trom- « peur. Le roi est rétabli sur son trône; mais ses vertus « n'ont pas encore amené l'entière soumission des cœurs « que le génie du mal avait arrachés à leurs devoirs, la « fidélité et l'obéissance. Les mêmes raisons subsistent « donc encore, pour que les troupes espagnoles vien- « nent prendre sous leur protection les domaines de S. « M. T. C., jamais pour les vexer ou les démembrer, « mais pour les *lui conserver* de la manière la plus sûre « et la plus fidèle. »

Le comte de *l'Abisbal* se retira en même temps que le général *Castanos*; mais avant de quitter le territoire

de France, il adressa à M. le marquis de Viomesnil (alors lieutenant-général) la lettre suivante :

« Au quartier-général, à Ustaritz, le 3 septembre 1815.

« A l'excellentissime seigneur le comte de Viomesnil, etc.

« La conduite de l'armée que je commande a été conforme aux ordres que j'ai reçus de mon souverain, et à l'amitié qui règne entre les deux nations..... Les soldats espagnols ont vécu comme frères et fidèles amis avec les français pacifiques. Les horreurs qui ont été commises en Espagne par les satellites de Buonaparte, ne leur ont intérieurement fait d'autre impression que le désir de faire connaître que leur cœur est incapable de se laisser aller à aucun sentiment de vengeance, et que *les mêmes bras qui ont chassé ces hordes de furieux, sont entièrement disposés à s'unir aux troupes de Louis XVIII, pour soutenir ensemble les droits sacrés de l'auguste famille des Bourbons.*

« Je désire bien sincèrement que S. M. Louis XVIII n'ait pas à se repentir un jour de s'être privé du secours de 80,000 espagnols qui auraient regardé et défendu sa cause comme la leur propre, et *serviront toujours de prompt appui aux bons Français.*

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé* le comte de l'Abisbal. »

Ce zèle lui valut toute la confiance de Ferdinand VII. Cet infortuné monarque lui donna, sur sa demande, la veille de la trahison, tout l'argent qu'il avait dans sa cassette particulière, pour lui procurer le moyen de réprimer le parti révolutionnaire en Catalogne. Après le succès de la conspiration, il adressa *l'apologie* de son apparente fidélité au club de *la Fontana*. Cette pièce est longue; mais nous invitons les lecteurs à la lire avec attention : ils y verront la clef de toute la révolution d'Espagne.

« Lorsque le Roi entra en Espagne, je me trouvais commander

une armée cantonnée en Navarre. *Mal informé* des ordres donnés par les Cortès de n'obéir au Roi que lorsqu'il se serait conformé à la constitution, je *crus fermement que la division d'opinions dans la représentation nationale occasionnerait la guerre civile.* Je mis à la disposition du Roi mon armée, reconnaissant dans S. M. le chef du pouvoir exécutif nommé par la constitution.

« Après la dissolution de l'armée que je commandais, je restai six mois à Madrid sans emploi. Je sollicitai le commandement de l'expédition destinée pour l'Amérique méridionale, d'accord avec beaucoup d'excellens patriotes de Madrid, et principalement avec le général Lascy, persuadé que le commandement d'une armée considérable, cantonnée dans les environs de Cadix, pouvait favoriser mes intentions de contribuer au rétablissement du gouvernement constitutionnel. Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1819 que cette armée fut mise sur un pied respectable; je cherchai par toutes sortes de moyens à exalter l'esprit du soldat pour l'amour de la patrie; mais l'expérience des malheureux Porlier, Mina, Lascy, Vidal et autres, me forçait d'agir avec la plus grande circonspection, et à n'accorder ma confiance qu'à très-peu de patriotes reconnus.

« Lorsque je désirais davantage communiquer mes idées patriotiques, sans employer des moyens qui pussent affaiblir la subordination, le lieutenant-colonel d'artillerie D. Barthélemy Guitières se présenta à moi avec un billet de mon digne camarade et ami D. Juan O'Donoju; il me proposa d'employer les forces sous mes ordres pour la liberté politique de la patrie, et m'assura de la bonne volonté d'un grand nombre d'officiers pour une aussi sainte entreprise. J'écoutai avec plaisir sa proposition pour la favoriser de la manière que je vais l'indiquer.

« J'offris de réunir l'armée et le plus grand nombre possible de troupes qui se trouvaient en Andalousie, dans la forte position de l'île, et d'agir d'accord avec un grand nombre de patriotes éclairés qui étaient dans la ville de Cadix, et d'inviter l'armée, la municipalité de Cadix, celle de l'île, et celle du port Sainte-Marie, à signer une demande adressée à S. M., qui aurait eu pour objet de demander la réunion des Cortès dissous, et l'acceptation de la constitution de la monarchie juréo dans l'année 1812. Cette adresse,

signée par moi, par les susdites municipalités et par des députations de toute l'armée, aurait été présentée par moi-même au Roi; j'offris aussi d'agir suivant la réponse qu'aurait faite S. M.

« Je fixai pour l'époque de ce mouvement la plus prochaine de l'embarquement de l'expédition, et, si cela était possible, l'époque de l'arrivée du vaisseau de guerre *l'Asie*, qu'on attendait de l'Amérique avec des fonds du gouvernement. Je fixai cette époque, parce que je me rappelai ce qui arriva lors des malheureuses entreprises de Galice, de Catalogne et de Valence, et que n'ayant point vu encore une héroïque fermeté, telle que celle des immortels soldats qui composent la division du digne général Quiroga, je *crus seulement que la certitude d'un embarquement prochain pouvait donner à l'armée d'outre-mer la docilité nécessaire pour servir la cause sacrée de la patrie*, et délivrer les soldats des craintes qu'inspirait toujours le manque d'instructions.

« J'indiquai qu'il était nécessaire de réunir les volontés de tous les officiers, d'exciter parmi la troupe de la haine pour l'embarquement, et attendre l'époque signalée sans défiance.

« Vers le milieu du mois de mai, je reçus une lettre de S. M., qui m'annonçait un plan de soulèvement dans l'armée, dont le but était de détruire l'expédition projetée, et d'établir un nouveau système de gouvernement. S. M. me chargea de faire des exemples pour contenir ce désordre, et de ne point considérer ces avis avec indifférence, attendu que l'exécution paraissait probable.

« Aucune de mes démarches antérieures à l'époque où je réunis une grande partie de l'armée pour la faire camper près le port Sainte-Marie, ne dut inspirer à mes amis la plus légère méfiance. Le 2 ou 3 juillet, à mon retour à Cadix, on m'apprit que les propos des officiers de la garnison étaient si alarmans que le corrégidor en avait donné avis au capitaine-général de l'île; qu'on était menacé d'une révolution dans l'armée, et qu'on en avait donné avis à S. M. par une voie extraordinaire. Cette imprudence, qui exposait le succès futur d'une entreprise bien méditée, me fit prendre des mesures pour éviter d'attirer tout-à-fait l'attention du gouvernement; je remplaçai des bataillons de la garnison de Cadix, et j'ordonnai d'en envoyer quelques-uns dans des cantonnemens.

« Des avis reçus m'annoncèrent que les troupes du port Sainte-Marie étaient décidées à nommer pour leur chef le général D. Pedro

Saarsfield, et de s'emparer seules de l'île, si je ne faisais pas ce qu'elles voulaient, ce qui était contraire au succès de l'entreprise, qui jusqu'alors avait été confiée à mon patriotisme et à mon enthousiasme pour la liberté de ma patrie.

« Mes désirs étaient aussi ardens que les leurs, *mais une guerre était à craindre entre les corps de l'armée qui différaient d'opinion;* et cela ne pouvait qu'être funeste à la cause de la nation. Lorsque j'étais convaincu de l'impossibilité de tenter ce que désiraient les troupes du port Sainte-Marie, le général Saarsfield vint dans la soirée du 6 m'annoncer que les troupes étaient dans une complète révolution, décidées à ne point se rendre aux cantonnemens qui leur avaient été désignés, et que si je ne faisais pas ce qu'elles demandaient, elles étaient déterminées à m'assassiner. Je révoquai l'ordre de leur départ, chargeant le général Saarsfield de ne faire usage de cette révocation qu'à la dernière extrémité.

« Ce général et le colonel Arco Agüero, que j'envoyai pour rétablir l'ordre, revinrent le lendemain en me disant que les troupes persistaient dans leur demande. Pour empêcher de commettre une aussi grande faute, je partis dans la nuit du 8, et j'arrêtai les chefs, qui voulaient me déposer du commandement, dans le but de les mettre en liberté et de les faire servir avec avantage à l'époque favorable d'exécuter l'entreprise méditée. Ce ne fut que quarante-huit heures après l'arrestation de ces chefs que je fis reconnaître leurs papiers; j'agis enfin comme un chef ami et non comme un général offensé.

« Le gouvernement m'appela à Madrid, et m'ôta le commandement de l'armée, frustrant ainsi toutes mes espérances. Après la nomination même du général Calderon pour me remplacer, je voulus partir de Madrid pour aller me mettre à la tête de l'armée, et donner la liberté à mes compagnons d'armes arrêtés; mais la crainte de n'être pas obéi par les généraux en chef de l'armée, me fit désister de mes projets.

« Aussitôt que j'appris le mouvement héroïque du général Quiroga, je voulus l'imiter, autant que le permettaient mes forces. Je n'en ai pas trouvé l'occasion jusqu'à la réunion du corps de sapeurs d'Alcala avec le régiment Impérial-Alexandre à Ocana, où j'ai pu proclamer la constitution et organiser une forte division, qui aurait aidé les peuples des royaumes de Jaën, Cordova et Séville, à

se prononcer, et se serait réunie au reste de la division de l'immortel Riégo, en secondant directement les efforts des braves de l'île Léon.

Je dirai actuellement à M. le comte de *l'Abisbal* : lorsque, au mois d'août 1815, vous montriez tant de zèle pour la maison de Bourbon et tant d'horreur pour les révolutionnaires, il y avait déjà seize mois que Ferdinand VII avait cassé les *Cortès*, anéanti la constitution de Cadix, et puni par la prison ou l'exil les conspirateurs qui avaient voulu lui ravir le trône de ses pères. Qu'avez-vous à reprocher depuis à votre roi? D'où vous est venu ce nouveau zèle patriotique? La réponse sera difficile.

Je vous dirai encore : le général *Castanos* et vous vous entrâtes en France avec les premières colonnes d'une armée de quatre-vingt mille hommes. Ferdinand VII aurait-il rassemblé une aussi nombreuse armée, s'il n'avait été assuré de la fidélité de ses soldats et de tous ses sujets?

Je vous dirai enfin : en 1820, vous déclarez, par un écrit public, que vous n'avez pu soulever d'autres soldats que ceux qui ont craint l'embarquement pour l'expédition d'Amérique; la révolution du 7 mars 1820 n'a donc été faite que par et pour les *conspirateurs*!

La famille d'*O'Donnel*, établie en Espagne, a offert le même spectacle que celle de Mirabeau au commencement de la révolution de France.

Nous avons vu que *Joseph O'Donnel* avait détruit l'armée de *Riego* dans les premiers mois de 1820, lors-

que la conspiration de Madrid rendit ces succès inutiles.

M. *Charles O'Donnel* commande l'armée de la Foi en Navarre. Le premier septembre dernier, avant d'entrer en campagne, il a écrit à son frère, le comte de l'*Abisbal*, une lettre, dont voici les dernières lignes :

« Nous sommes encore quatre frères qui viennent de « se partager la justice et la perversité, le roi et ses « ennemis. *Joseph* et moi nous appartenons heureuse- « ment à la classe des sujets fidèles, et Alexandre et toi « vous vous êtes vendus à la faction *régicide*, composée « des hommes les plus vils et les plus criminels. — Pour « nous, nous défendons la cause de Dieu, les droits du « trône et la véritable liberté de la patrie; mais vous, « vous défendez l'arbitraire, l'immoralité, l'irréligion.... « Dieu veuille te rappeler, mon cher Henri, à de meil- « leurs sentimens ! »

CHAPITRE VII.

Quelques réponses aux apologies de la révolution d'Espagne.

Les Cabinets et les Peuples, p. 116.

« C'est aux *Cortès*, dit M. Bignon, qu'est dû le « triomphe de l'Europe sur la France : c'est l'Espagne « seule qui a amené l'Europe à Paris, qui a vaincu « Napoléon. Les portes de Valençay s'ouvrent; Ferdi- « nand VII rentre en Espagne : les sauveurs de l'Es- « pagne, les libérateurs de leur roi, vont recevoir à son « retour d'éclatans témoignages de reconnaissance. Oui,

« si Ferdinand rentrait seul, s'il n'obéissait qu'à son cœur ; mais il rentre avec un cortége de courtisans. Le nom seul de constitution les effraie : alors des modifications étaient possibles. Les proposer à la nation, les faire accueillir par elle, était chose facile. « La justice le demandait au roi, sa politique le lui « conseillait ; son penchant personnel l'y portait sans « doute ; des hommes sages mêlaient leur voix à celle « de la justice, de la politique, de la conscience royale : « les courtisans s'y opposent, ils l'emportent ; ils sont « seuls écoutés. La constitution est abolie ; le nom « même en est effacé. Les récompenses qu'obtiennent « ses auteurs sont l'exil, les cachots, les galères : les « héros de l'indépendance sont les martyrs de la li- « berté.... »

Tout le discours de M. Bignon, dans la séance du 25 février dernier, tout ce qui a été dit dans les deux Chambres, tout ce qui a été publié en faveur de la révolution de l'Espagne, n'est que la répétition ou le développement des phrases qu'on vient de citer. Ceux qui auront lu avec attention les témoignages rapportés dans les pages précédentes, auront déjà remarqué que ces orateurs et ces écrivains sont réfutés par *les faits ;* je vais les rappeler ici.

C'est aux Cortès, dit M. Bignon, *qu'est dû le triomphe de l'Europe sur la France.*

Les *Cortès* ne se sont rassemblées que le 24 décembre 1810. Ce ne sont donc pas les *Cortès* qui ont fait gagner la bataille de *Baylen* et évacuer Madrid en 1808 ; ce ne sont pas les *Cortès* qui ont, la même année, ra-

mené *La Romana*, avec ses dix mille soldats, des îles du Danemark en Espagne; ce ne sont pas les *Cortès* qui ont traité avec l'Angleterre, dont l'alliance était si nécessaire à l'Espagne; car le général *Moore* était déjà en Espagne en 1808, et le duc de *Wellington* en 1809; enfin on ne peut pas attribuer *aux Cortès* la bataille décisive de *Vittoria*, puisqu'ils traitèrent en ennemi le général *Castanos* qui avait partagé avec lord *Wellington* l'honneur de cette journée. D'ailleurs tout le monde sait que la religion fut le mobile de *l'héroïsme* des Espagnols dans la guerre contre Bonaparte : les évêques, les curés, les moines appelaient les peuples à cette guerre sacrée. La *junte* centrale de Séville disait dans sa proclamation : « Espagnols, votre pays, votre roi, « votre religion, *vos espérances dans un monde meil-* « *leur* que cette religion peut seule offrir à vous et à « vos descendans, tout cela est en péril. » Les *Cortès*, au contraire, persécutaient les moines, chassaient de son siége l'évêque d'*Orense*; et leurs *séances* étaient publiées dans un journal intitulé *le Robespierre Espagnol* (1), afin qu'on ne doutât pas qu'on ne marchât à Cadix sur les traces de l'assemblée athée et régicide de Paris.

Aussi nous avons vu, par la relation de l'officier anglais citée ci-dessus (2), que dès 1811, l'armée espa-

(1) Cette audace de la *Convention* de Cadix paraîtrait incroyable, si ce fait n'était aussi public. Les officiers français qui étaient devant Cadix ont lu pendant trois mois ce *Robespierre espagnol*.

(2) Cet écrit, qui a paru depuis l'ouverture de notre session et la

gnole-anglaise fut abandonnée *par tous les paysans*, et qu'il n'y resta que les bandes de *Mina*, *Porlier* et autres constitutionnels. Le peuple espagnol jugea qu'il ne devait plus combattre pour un gouvernement qui *avait fait une constitution entièrement opposée à l'objet populaire de la guerre.* De son côté, et avec juste raison, la *Convention* de Cadix sentit qu'elle pouvait très-bien s'entendre avec la dynastie *napoléonienne.* Au mois de mars 1811, *les Cortès assemblées à Cadix*, dit M. de Pradt, *envoyaient à Joseph Bonaparte, alors maître de l'Andalousie, des députés, qui s'arrêtèrent à Séville à la nouvelle de la bataille de la Albuera.* Cette bataille fut gagnée par lord *Beresford* contre le maréchal *Soult*, le 27 de ce mois de mars 1811. Si Bonaparte n'avait pas retiré ses forces de la Péninsule pour faire la guerre de Russie, s'il avait eu sa revanche de la bataille de l'*Albuera*, la *Convention* espagnole n'aurait pas manqué de renvoyer ses députés faire ses soumissions à *l'empereur.* Ces députés auraient pu lui dire : « Pourquoi « continuerions-nous à nous faire la guerre, puisque « nous sommes d'accord sur les principes de la so- « ciété? Vous êtes en France le *dictateur* de la révo- « lution; nous en sommes les *sénateurs* en Espagne. « Notre objet est le même, et déjà nous combattons

Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne 5e édition, p. 243.

---

connaissance du discours de S. M., a déjà eu huit éditions en Angleterre; l'auteur écrit en présence de plusieurs milliers de ses compagnons d'armes, et personne n'a attaqué l'exactitude des faits qu'il rapporte.

Paroles du collaborateur du comte de Toreno, citées ci-dessus.

« pour vous : *pendant que les moines excitent le*
« *peuple contre vos soldats, en les déclarant hé-*
« *rétiques, nous abolissons les moines.* Vous tenez
« le pape en prison, et nous avons chassé son nonce.
« Nous savons par nos *amis* de Paris que vous avez
« donné ordre à votre ministre de la justice de pré-
« parer une loi contre les prêtres qui ne voudraient
« pas se séparer de l'église de Rome (1), et même vous
« reconnaître pour *chef de l'Église* (2), et nous, nous
V. ci-dessus, p. 5 « proposons de rendre le peuple espagnol *athée.* Vous
« serez content de nous comme vous l'êtes des *conven-*
« *tionnels* que vous avez appelés à votre sénat et à
« votre conseil-d'état, et nous le serons aussi de votre
« majesté. Depuis que nous sommes devenus *philoso-*
« *phes*, nous savons qu'il n'y a rien de bon, sinon de
« jouir de la vie; et pour cela, d'avoir de la puissance
« et de l'argent : vous nous donnerez l'une et l'autre.
« Nous traduirons *Dupuy*, *Volney* et tous les maté-
« rialistes de votre *Institut*, et nous vous livrerons la

---

(1) Bonaparte avait donné cet ordre au ministre de la justice avant de partir pour la Russie, pour le mettre à exécution après ses nouvelles victoires; mais la Providence rendit vains ses projets, comme, au quatrième siècle, ceux que faisait Julien en partant pour la guerre des Perses.

(2) Bonaparte disait un jour, dans son conseil d'état, qu'il n'y avait que deux vrais souverains en Europe, le roi d'Angleterre et l'empereur de Russie, parce qu'ils étaient chefs de leur église. « Le véritable pouvoir, disait-il, ce n'est pas de disposer des corps, mais de gouverner les âmes. » Il montrait des médailles d'empereurs romains, et il faisait remarquer qu'on y lisait *Pontifex Maximus.*

« jeunesse espagnole pour en faire de la *chair à canon* « comme vous le faites avec tant de succès de la jeu« nesse française (1). » Nul doute que ce traité n'eût été signé tôt ou tard sans la ruine de l'armée française en Russie. Sans doute les *Cortès* n'auraient pas réussi à subjuguer ainsi la nation espagnole; mais l'Espagne aurait cessé de faire cette diversion qui a été si heureuse, d'abord en faveur de la Prusse, ensuite de l'Autriche, et enfin de la Russie. La ressemblance des principes des *Cortès* avec ceux que manifestaient les usurpateurs de l'Espagne, avait déjà suffi pour rendre ce peuple inutile à la ligue européenne, comme l'établit l'écrivain anglais déjà cité.

Ferdinand, dit M. Bignon, *rentre avec un cortége de courtisans : le nom seul de constitution les effraie. Alors des modifications étaient possibles.* Ce cortége de courtisans se réduisait aux deux hommes qui

(1) Sous le gouvernement impérial, les conseillers de l'Université paraissaient une fois l'année devant l'empereur en son conseil-d'état, pour rendre compte de leurs travaux. En 1813, Bonaparte adressa à ces chefs de l'Université une de ces *allocutions* qu'on a conservées. « M. de Fontanes n'a pas voulu m'entendre ; quand « je le nommai grand-maître de l'Université, mon intention était « qu'il retirât l'instruction de la main des prêtres. Les prêtres « (continua-t-il dans le style ignoble qui lui était ordinaire) disent « aux jeunes gens que ce monde est comme une *diligence* qui doit « les mener en paradis. Moi, je veux qu'on me remplisse cette *di*« *ligence* de bons soldats. » Il répéta ensuite tout ce qu'il avait lu le matin contre la religion dans le *Citateur;* les traducteurs espagnols de *Diderot* et du baron d'*Holbah* devaient bientôt s'entendre avec un tel maître.

s'étaient enfermés avec les princes d'Espagne à Valençay, le duc de *San Carlos*, leur ancien gouverneur, et le chanoine *Esquoïquitz*, leur ancien précepteur. Ni l'un ni l'autre n'ont eu de l'influence dans le gouvernement intérieur de l'Espagne, depuis le retour de Ferdinand. Le duc de *San Carlos* ne fut que peu de temps ministre des affaires étrangères; et les libéraux d'Espagne ne leur ont jamais attribué d'avoir déterminé Ferdinand à rejeter la *constitution de Cadix*. On a vu que ce furent les réclamations universelles depuis Saragosse jusqu'à Valence, qui décidèrent le roi: et les hommes dont il se servit furent les généraux *Elio* et *Eguia*, braves militaires qui n'avaient cessé de verser leur sang pendant la guerre de l'*indépendance*, et qui n'avaient aucun rapport avec les courtisans que M. *Bignon* fait rentrer en Espagne avec Ferdinand.

Quant à ce que dit M. Bignon, que des *modifications* à la constitution *étaient possibles*, nous avons vu ci-dessus que des modifications furent proposées par les fidèles serviteurs du roi, mais que les Cortès répondirent: *la constitution, toute la constitution, et rien que la constitution.*

ci-dessus, p. 26.

Les récompenses qu'obtinrent ses auteurs, continue-t-il, *sont l'exil, le cachot, les galères; les héros de l'indépendance sont les martyrs de la liberté.* Le roi, avant d'entrer à Madrid, donna ordre d'arrêter les membres de la *régence* qui lui avaient prescrit si insolemment son *itinéraire*, depuis son entrée en Espagne, ainsi que les chefs des Cortès qui l'avaient dépouillé de la souveraineté, en lui laissant le vain nom de roi. Le nombre

V. p. 3.

des personnes arrêtées fut de trente-quatre ; parmi lesquelles il n'y avait que quatre militaires, dont deux officiers de marine, et aucun dont l'histoire de la guerre de l'*indépendance* ait conservé la mémoire. Ces conspirateurs contre le trône de Ferdinand ne furent mis ni au cachot ni aux galères ; les plus dangereux furent envoyés à Ceuta et à Melile ; mais loin d'être confondus avec les *galériens*, ces villes n'étaient pour eux qu'un lieu d'exil ; les autres furent relégués dans des villes ou des monastères d'Espagne, jouissant de leur fortune, entretenant leurs correspondances ; et l'on voyait souvent ces exilés arriver des diverses provinces d'Espagne, et faire des apparitions chez leurs *amis* de Madrid. Ce furent ces mêmes hommes qui fomentèrent l'insurrection de l'*île de Léon*, qui fournirent de l'argent, qui distribuèrent celui qu'envoyaient les Américains insurgés, les libéraux de France et d'Angleterre, pour empêcher le départ de l'armée destinée pour l'Amérique, et en faire un noyau de révolution pour l'Espagne et pour l'Europe. Nous avons le témoignage de *l'ultra-liberal Moreno de Guerra* sur la douceur, ou, pour mieux dire, l'imprévoyance dont on usait envers ces exilés. Après la découverte de la conspiration du 8 juillet 1819, *on prit*, dit-il, *de si faibles mesures et la persécution fut si légère* (*quoique j'aie été*, ajoute-t-il, *un des trois plus persécutés*) *que le plan subsista dans son entier, et que ce fut le même dont l'explosion éclata le* 13 *janvier* 1820.

Voyez ci-dessus, p. 34.

Ferdinand VII a perdu le trône pour n'avoir pas pris, à l'égard d'ennemis si dangereux, les mêmes mesures

qu'Henri IV adopta contre ces *ligueurs*, au sujet desquels M. Bignon a fait de si singuliers rapprochemens dans son discours du 25 février.

Les chefs de la *ligue espagnole* (1) que ce grand prince excepta de l'amnistie de 1594, ne rentrèrent jamais en France. Le duc d'Aumale, *Bussy Leclerc* et

(1) Comme M. Bignon a beaucoup parlé de la *ligue* dans son discours du 25 février, nous rappellerons qu'on nommait *ligue espagnole* le parti qui voulait faire passer la couronne de France à la maison d'Espagne, en opposition de la *ligue française*, qui voulait à la fois conserver en France la religion catholique et la succession légitime de nos rois. C'est à la *ligue française* qu'appartenait cette section du Parlement de Paris, qui n'avait pas voulu suivre le premier président Achille de *Harlay* et le corps du Parlement, lorsque le roi l'avait transféré à Tours, mais qui néanmoins, pendant les prétendus *Etats de Paris*, dominés par la *ligue espagnole*, rendit le fameux arrêt du 27 juin 1593, pour la conservation de la *loi salique*.

On pense bien qu'il était dans le plan de Voltaire et du parti *philosophique* de confondre les deux *ligues*; de sorte que, voulant raconter l'assassinat commis par la faction des *Seize* sur la personne du président Brisson, le poëte philosophe a été obligé de dissimuler que ce magistrat était chef de la *ligue française* dans Paris; et il lui donne d'aussi magnifiques éloges pour sa fidélité au roi que, dix vers plus haut, au premier président Achille de *Harlay*, qui présidait le Parlement à Tours.

Henriade, chant IV.

Pour répondre au long parallèle qu'on trouve dans le discours de M. Bignon entre les vues de *Philippe II* sur la France et celles que S. M. *Louis XVIII* a manifestées sur l'Espagne, dans le discours prononcé du haut du trône à l'ouverture de cette session, il suffit de dire que *Philippe*, *ligué* avec les ennemis de notre maison royale, voulait faire passer le trône de France à un de ses enfans, et que Louis XVIII protège les fidèles sujets de Ferdinand VII, et qu'il n'armé que pour les aider à replacer leur roi sur le trône.

leurs principaux complices, finirent leurs jours sur les terres du roi d'Espagne.

M. le duc *de Broglie*, enchérissant sur M. Bignon, a ajouté, dans son discours prononcé à la Chambre des Pairs, le 14 mars dernier, que les hommes *qui ont dirigé la révolution* d'Espagne en 1820, étaient *sortis des cachots ou des galères, tout mutilés de tortures.* Je prie le gendre de madame de Staël de nommer le *libéral* espagnol qui a subi la *torture*, ou qui a été mis aux *galères* ou dans un *cachot.* Ah! depuis l'avènement de Ferdinand, on a mis des hommes au *cachot*; mais c'étaient *Elio* et *Vinuesa*, et les fidèles *gardes du corps*, en attendant qu'ils fussent livrés à la *garote* ou au *marteau.*

Les héros de l'indépendance sont les martyrs de la liberté, avait dit M. *Bignon.* Un autre écrivain ajoute : « En sacrifiant les intrépides défenseurs de « l'Espagne, les seuls hommes qui eussent reçu des « événemens les connaissances applicables à la situa- « tion des esprits, qui restait-il à Ferdinand pour le « conseiller et l'aider? Ceux qui, incapables d'agir, « n'avaient opposé aux événements et à la tyrannie « étrangère que de bons sentimens. »

La réponse est simple : Ferdinand a *uniquement* employé les *intrépides défenseurs de l'Espagne.* A qui ce monarque confia-t-il son armée de 80,000 hommes, qu'il envoya sur les frontières de France, après l'invasion de la France par Bonaparte? Aux généraux *Castanos* et l'*Abisbal*; quels ont été ses ministres de la guerre? les généraux *Eguia* et *Balesteros.*

Enfin qu'on cite dans tous ses ministres, dans tous ses généraux, dans tous ses commandans de provinces, un homme qui ne se soit pas distingué pendant la guerre de l'indépendance; et qui n'ait *opposé à la tyrannie étrangère que de bons sentimens.*

Une seule chose est à observer : c'est que tous les hommes qui ont montré leur fidélité au roi en 1820 et jusqu'à ce jour, à commencer par les généraux *Eguia*, *d'Eroles*, *Quesada*, *Charles d'Espagne*, *Longa*; Joseph et Charles *O'Donnel*, et à finir par le curé *Mérino* et le *Trapiste*, ont tous, sans exception, fait la guerre à l'usurpateur, et que, parmi les révolutionnaires, on voit au contraire plusieurs de ses partisans: la Navarre en offre, dans ce moment, un mémorable exemple. *Alexandre O'Donnel*, qui commande l'armée des *Cortès* dans cette province, était colonel d'un régiment dans l'armée de Bonaparte; pendant la campagne de Russie, dans le même temps que son frère *Charles O'Donnel*, maintenant général de *l'armée de la Foi* dans la même province, faisait la guerre au dévastateur de l'Europe, à l'oppresseur de sa patrie.

CHAPITRE VIII.

Du discours de M. de Talleyrand contre l'intervention du roi de France en faveur du roi d'Espagne et des fidèles Espagnols.

M. le ministre des affaires étrangères et M. le duc de Fitz-James ont admirablement répondu à toutes les parties de ce discours. J'ajouterai quelques faits, comme l'on place des notes, avec utilité, à la suite des plus beaux ouvrages.

Ce discours de M. de Talleyrand a été une arme puissante entre les mains des factieux. Dans cette fameuse *mascarade* de Lyon, dont les auteurs ont été livrés aux tribunaux, et où l'on représentait le commerce anéanti par les paroles de S. M. sur la révolution d'Espagne, les *libéraux* assis sur le *corbillard* où gisait la figure allégorique du commerce, s'arrêtaient à chaque carrefour pour faire lecture au peuple *du magnifique discours de M. Talleyrand ;* et, dans le même temps, la principale feuille de la faction donnait à Paris un commentaire fort intelligible de ce discours.

« Se flatte-t-on, disait M. de Talleyrand, que le se-
« cret de cette nouvelle croisade soit un mystère pour
« les peuples? Non, Messieurs, l'Espagne conquise à la
« liberté, l'Espagne, sans privilégiés, donne un spec-
« tacle intolérable pour l'orgueil ; il ne faut pas le souf-
« frir; il faut faire en Espagne ce que l'on n'a pu faire
« en France, la contre-révolution.... Il n'appartient à

« moi qui suis vieux, qui respecte la France, qui suis « dévoué au Roi et à toute sa famille, à moi qui ai pris « une si grande part aux événemens de la double res- « tauration; qui, par mes efforts, et, j'ose le dire, par « mes succès, ai mis ma gloire et ma *responsabilité* « toute entière dans ce renouvellement d'alliance entre « la France et la maison de Bourbon, d'empêcher, au- « tant qu'il est en moi, que l'ouvrage de la sagesse et « de la justice ne soit compromis par des passions folles « et téméraires.... »

Feuille du 21 février. Voici le commentaire du *Constitutionnel* : « Un fait « devrait frapper les bons esprits. Des personnages émi- « nens prirent, en 1814, l'initiative, et comme vient « de s'exprimer *le plus considérable* d'entre eux, *la* « *responsabilité* de la révolution qui rendait à la France « les rejetons de l'ancienne dynastie. La notoriété pu- « blique désigne MM. le prince de *Talleyrand*, le duc « de *Dalberg*, le général *Dessolles*, le marquis de « *Jaucourt*, le baron *Louis*, *l'archevêque de Malines*. « Dans quels rangs voyons-nous aujourd'hui ces hommes? « La réponse à cette question est bien grave : malheur « à qui n'y trouverait pas un salutaire avertissement !.. « La maison de Bourbon avait fait un pacte avec les « idées, les doctrines, les sentimens de 1789, et la « guerre d'Espagne est précisément destinée à com- « battre ces grands intérêts de notre époque.... »

Notes sur la ligue du c. de Toreno, p. 182. « *L'Espagne sans privilégiés donne un spectacle* ***intolérable pour l'orgueil***, dit M. le prince de Talleyrand. J'ai déjà cité, à la tribune, cette phrase de M. *Corradi*, rédacteur des procès-verbaux des Cortès : *On ne*

comptait dans les Cortès constituantes de Cadix et dans celles constituées en 1813 *et* 1814, *que* TROIS *députés plébéiens.* Et *le Constitutionnel* associe à M. de Talleyrand ce grand eunuchi des *privilégiés* » MM. d'Alberg, Dessoles, Jaucourt, Louis (ancien conseiller au Parlement de Paris) et de Pradt; tous appartenant à l'ancienne classe privilégiée. Ainsi en Espagne et en France, ce sont des hommes *sublimes*, *désintéressés*, des *prodiges de vertu* qui font la guerre aux priviléges qu'ils avaient reçus de leurs pères, au profit du *bon peuple*: et ce *peuple*, par un renversement de sens, dans toute l'Espagne comme dans la Vendée, s'expose au pillage, aux massacres et à tous les périls d'une guerre civile, pour se défendre contre ses *amis*, contre ceux qui lui apportent la *liberté et l'égalité*. — Il est vrai que ces *amis* du peuple français se sont procuré aussi une fortune honnête, et que les chefs de la révolution espagnole en ont fait autant, à leur imitation. C'est le *pouvoir* qu'ont voulu saisir les *démagogues* de l'un et l'autre pays, en montrant au peuple l'appât de l'*égalité* : tactique vulgaire et usée, puisqu'on l'avait employée depuis trois mille ans.

Moi qui ai pris une si grande part aux événemens de la double restauration, dit M. de Talleyrand. Il faut s'entendre : Comment avez-vous voulu cette restauration? Voici comment se termine l'acte du Sénat, du 6 avril 1814, intitulé *Constitution Française* : « Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé roi des Français aussitôt qu'il aura juré et signé un acte portant : « *J'accepte la Constitution; je jure de l'observer et*

« *de la faire observer.* » Si le roi de France s'était soumis à une pareille condition, il aurait abdiqué son droit héréditaire : mais les acclamations qui l'accompagnèrent de Calais à Paris, lui montrèrent que la *loi salique* et l'amour des fils de S. Louis étaient gravés dans le cœur des Français. Le Roi rejeta cette constitution; et, conformément au principe monarchique, il modifia de son autorité royale et héréditaire les anciennes lois politiques de la monarchie; montrant à l'Europe que, loin de vouloir *faire un pacte avec les idées, les doctrines, les sentimens de 1789*, il rendait nul, aux applaudissemens de toute la nation, le projet de M. de Talleyrand et de ses *amis*, de faire reconnaître le principe de la *souveraineté du peuple* au fils d'Henri IV et de Louis XIV, au doyen des rois de l'Europe.

Une circonstance mémorable montra bientôt jusqu'à quel point M. de Talleyrand aurait désiré que le roi de France adoptât la révolution et parût en avoir oublié tous les crimes. S. M., peu de jours après sa première entrée à Paris, voulut faire célébrer un service solennel pour son auguste frère, dans l'église métropolitaine de Paris. Il fut connu que M. de Talleyrand, alors ministre, s'opposa, dans le conseil, à ce que la famille royale remplît un devoir aussi sacré. Il pensait sans doute que cette pieuse cérémonie serait faire une sorte d'injure aux assassins de Louis XVI et à leurs *amis*; mais l'âme royale de S. M. méprisa ces vaines craintes. Le Roi alla lui-même à *Notre-Dame*, et rendit ainsi, en France, le premier hommage solennel à la mémoire du *roi-martyr*.

Les succès de M. de Talleyrand en faveur de la révolution d'Espagne se borneront à la mascarade de quelques *libéraux* de Lyon; et ses *jactances*, ses réminiscences révolutionnaires, n'empêcheront pas le roi de France d'employer ses forces *pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV.* Discours de S. M.

CHAPITRE IX.

De la révolution de Portugal, des anciennes lois politiques de la Péninsule espagnole; quel est le vœu de ses habitans.

Dans quels rangs voyons-nous aujourd'hui ces hommes? (MM. de Talleyrand, d'Alberg, de Pradt.) *La réponse à cette question est bien grave : malheur à qui n'y trouverait pas un salutaire avertissement!* On a vu, dans le chapitre précédent, que c'est ainsi que s'exprime le commentateur du discours de M. de Talleyrand. Voyons donc *dans quels rangs* sont ces Messieurs, et quel *salutaire avertissement* ils nous donnent. Voici ce qu'on lit sur M. le duc de *d'Alberg*, ancien ambassadeur à Turin, dans un excellent écrit, composé en 1822 par un officier piémontais : Constitutionnel du 21 février.

« Depuis la restauration, l'hôtel de l'ambassadeur de « France avait toujours été le point de réunion des per- « sonnes opposées au gouvernement du Roi. Peu à peu « cet hôtel devint le rendez-vous des malveillans, et, « en 1819 enfin, le club des conjurés. On y prêchait Simple récit des événemens arrivés en Piémont en 1821, p. 9.

« ouvertement les maximes de la *Minerve* ou du *Nain-*
« *Jaune* (1). Parmi les honorables propagandistes, se
« distinguaient encore le comte de Seibolsdorf, ministre
« de Bavière, et le chevalier Bardaxi y Azara, ambas-
« sadeur d'Espagne : ce dernier cachait quelquefois
« chez lui les mauvais sujets dénoncés à la police, et
« leur fournissait ainsi le moyen de séjourner à Turin.
« Les caves et le salon de cet ambassadeur étaient déjà
« des chaires publiques d'insurrection, avant que les
« Riégo, les Quiroga, les l'Abisbal, eussent traîné dans
« la boue les lauriers du peuple espagnol. Mais du mo-
« ment où la Péninsule eut donné l'exemple de la ré-
« volte militaire, l'attaque contre le Piémont devint
« directe : bouleverser ce petit pays, tel fut le but des
« libéraux de France et d'Espagne, et bientôt aussi des
« carbonari de Naples et de Lombardie. »

Turin était alors un des foyers les plus actifs de la révolution européenne; mais le cabinet autrichien observait de très-près ce point-là. Il parut dans Paris, vers ce temps, une lettre qu'un *ami* avait reçue de Turin, et où on lui marquait que *sans ce capucin de Metternich, l'Europe était révolutionnée* (1).

L'Autriche garantit en effet, l'année suivante, Turin, comme Naples, du joug révolutionnaire. Mais le Portugal ne put résister à l'activité de la *propagande* espagnole.

---

(1) M. d'Alberg a été fait *Français*, *pair* et *ambassadeur* par M. de Talleyrand; il est parti pour l'Angleterre depuis le discours de son patron : on ne pense pas qu'il y réussisse à *révolutionner l'Europe* ou la France, ce qui serait la même chose.

Dès que les révolutionnaires furent les maîtres à Madrid, ils s'empressèrent d'envoyer des agens à Lisbonne et à Opporto. Ils employèrent cinq mois pour gagner quelques officiers de deux régimens qui étaient dans cette dernière ville; ils leur fournirent beaucoup d'argent, pour répandre parmi les soldats. Enfin, le 25 août, ces officiers proclamèrent l'*insurrection* et un gouvernement provisoire qu'ils avaient eux-mêmes formé. Le roi étant dans le Brésil, et ses ministres en Portugal se trouvant des hommes faibles, les conjurés n'éprouvèrent pas de résistance. Le tribunal suprême de Lisbonne protesta de sa fidélité au roi, et réclama les anciennes lois du royaume; mais il ne fut point écouté. La *terreur* fut employée dès les premiers momens : on prononça la peine du bannissement contre toute personne qui refuserait serment aux futures Cortès et à la constitution qui serait rédigée. Le patriarche de Lisbonne, qui ne voulut pas prêter ce serment, se retira en France. Le roi arrive du Brésil; on ne le laisse pas descendre de son vaisseau qu'il n'ait signé son approbation de la constitution qui *serait faite*. Il perd toute liberté comme le roi d'Espagne, et la reine est condamnée à la déportation, ensuite à la prison pour n'avoir pas voulu prêter ce serment.

Il y a quelque plus d'animosité contre la révolution dans le peuple portugais que dans le peuple espagnol. Il est persuadé que les révolutionnaires veulent détruire la religion et détrôner la maison de Braganco. L'entreprise du comte d'*Amarante* a tous les vœux de la na-

tion en sa faveur; et, chose remarquable, c'est que son oncle don Antonio de *Silveyra* qui contribua à l'insurrection d'Opporto et le général Gaspard *Texeira*, qui marcha d'Opporto sur Lisbonne, à la tête de l'armée insurrectionnelle, se sont réunis au comte d'*Amarante*.

Le vœu de cette nation ne peut être douteux; tous les gens éclairés, tous les grands propriétaires s'accordent, comme en Espagne, à demander les *anciennes Cortès*. Les révolutionnaires promirent la convocation de ces Cortès légitimes dès le premier moment de l'insurrection; c'est ce qui séduisit beaucoup d'hommes recommandables, et c'est cette ancienne constitution qu'ils veulent encore.

Philippe II, après la conquête du Portugal, y détruisit toutes les libertés publiques, comme il l'avait fait en Espagne. A la révolution de 1640, les Portugais se trouvèrent assez heureux de retrouver le gouvernement paternel de leurs souverains légitimes : l'amour mutuel du roi et du peuple tint lieu de toute garantie. Cependant les Cortès, ou états-généraux en trois ordres, s'assemblaient, à longs intervalles, pour l'octroi de l'impôt; mais la dernière de ces assemblées s'est tenue en 1697.

Cette constitution, venue des Goths, était la même que celle de l'Espagne, la même que les autres nations germaniques avaient établie en France et en Angleterre. De même que les évêques et les pairs anglais, tous les évêques et tous les *grands* des divers royaumes de la Péninsule espagnole étaient de droit membres des *Cor-*

tes (1). Comme en Angleterre aussi, la Chambre des Communes espagnoles était composée des députés des villes désignées par des lois très-anciennes, auxquelles on n'avait pas apporté le moindre changement; et, en conséquence, l'Espagne avait ses *vieux bourgs*; et, comme en Angleterre, plusieurs villes devenues importantes étaient sans députés.

Ferdinand VII envoya un ordre de Bayonne, au *Conseil de Castille*, de convoquer ces Cortès. Après l'invasion de Madrid, la Junte centrale de Séville s'occupa de cette convocation. Un des membres de cette assemblée, profondément versé dans le droit public de son pays, *don Gaspard Jovellanos* (2) fut chargé de proposer des modifications aux anciennes lois politiques de l'Espagne, en conservant leur esprit. Son travail fut adopté par cette *Junte* (3), qui, dans des momens si difficiles, ne pouvait avoir d'autre but que de réunir tous les esprits, et il eut l'approbation de tous les hommes éclairés de l'Espagne. C'est ce projet que les *V.* p. 21.

(1) Les *Cortès* d'Espagne, les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, les Parlemens en France, avaient le même nom, *curiæ*, lorsque les actes publics étaient rédigés en latin dans ces trois nations.

(2) D. Gaspard-Melchior *Jovellanos* est l'auteur d'un ouvrage fort remarquable sur les *lois rurales* d'Espagne et sur les moyens de perfectionner l'agriculture dans ce royaume. M. de Laborde a cru, avec raison, devoir traduire cet écrit en entier : il forme une grande partie du quatrième volume de son *Itinéraire* d'Espagne.

(3) On a vu plus haut, que les soixante-neuf députés qui présentèrent à Ferdinand VII, à son arrivée en Espagne, *les représentations* contre la constitution de Cadix, se plaignirent de ce que ce décret de la *Junte centrale* avait été mis en oubli à Cadix; ce qui prouve que ce décret a le suffrage des Espagnols qui tiennent le plus aux anciennes lois de leur pays. Ces *représentations* furent rédigées par M. le marquis de Mataflorida.

révolutionnaires de Cadix écartèrent, comme je l'ai expliqué plus haut, pour y substituer le code anarchique, qu'ils ont appelé *constitution espagnole*.

Le dernier acte de Ferdinand VII, avant de perdre sa liberté (le 7 mars 1820), a été d'ordonner au Conseil de Castille, conformément à l'ancien usage, de convoquer les Cortès. S'il se rencontrait des difficultés dans l'exécution de cet acte de la volonté royale, à cause des divers modes de députation usités anciennement dans les provinces qui ne dépendaient pas de la couronne de Castille, le projet adopté par la *Junte de Séville* pourra servir à diriger l'autorité qui, en l'absence du Roi et du Conseil de Castille, pourrait être appelée à convoquer les trois ordres du royaume. Les Espagnols, hors ceux qui appartiennent aux sectes des *francs-maçons* et des *comuneros*, s'accordent à réclamer cette ancienne forme de gouvernement, avec les seules modifications que le temps a rendues nécessaires.

---

(1) *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen ut ea quorum pones plebem arbitrium est apud principes pertractentur.* C'est en citant ce passage, que Montesquieu dit : « Si l'on veut lire l'admirable ouvrage de *Tacite* » sur les mœurs des Germains, on verra que c'est d'eux que les » Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique : ce beau » système a été trouvé dans les bois. »

Un des meilleurs traducteurs d'Homère a montré dans ce poète ce même gouvernement que Montesquieu a trouvé dans Tacite. On le voit exposé plus clairement encore dans l'admirable livre sur les mœurs des anciens peuples de la Grèce, que *Thucydide* a placé à la tête de son histoire. Un père de famille qui délibère sur les affaires ordinaires avec ses fils aînés, sur les grandes affaires avec

C'est la philosophie moderne, c'est l'impiété qui a besoin du pouvoir *arbitraire et absolu* pour enlever des cœurs des peuples les sentimens que Dieu même y a gravés, l'amour de leur religion, et, par conséquent, l'amour de leurs princes ; c'est la *philosophie* qui a besoin d'un pouvoir arbitraire et sans bornes (tel que l'eut la *Convention* de 1793) *pour étrangler le dernier des prêtres avec les boyaux du dernier des rois.*

Si, en 1759, le Portugal avait conservé ses anciennes Cortès, la philosophie n'aurait pas choisi ce royaume

---

toute la famille, et séparément avec les fils aînés, un gouvernement très-conforme à la nature.

Ce gouvernement paternel avait été effacé partout par le despotisme des empereurs romains. Les Germains le rétablirent dans presque toutes les parties de l'Europe, où il fut perfectionné par l'influence de la religion chrétienne.

Le mécanisme *rigide* des trois pouvoirs, tel qu'on l'a vu pour la première fois en Angleterre, n'a été établi dans ce pays qu'après les guerres civiles du treizième siècle, par l'acte appelé la *grande charte.*

Lorsque saint Louis, entouré de son *Parlement*, prononça, à Amiens, son jugement sur les différens que le roi et le *Parlement* d'Angleterre avaient soumis à notre saint monarque sur l'exécution de cette *charte* si célèbre, croit-on que le *Parlement* de France portât envie à celui d'Angleterre ? Nos voisins n'ont eu, plus tôt que nous, une constitution *positive*, que parce qu'ils ont eu des rois tyrans et faibles. En France, l'amour mutuel du prince et des sujets, et la certitude de la succession à la couronne dans une famille royale, qui n'avait qu'un même intérêt avec le pays, ont formé, pendant des siècles, notre constitution *nouvelle*. Nos malheurs nous ont obligés, à notre tour, d'écrire nos lois politiques : notre devoir est de les conserver et d'en faire une juste application.

pour y faire l'essai de ses persécutions. Il aurait fallu pénétrer séparément dans la chambre du clergé, dans celle de la noblesse et dans celle des communes. A l'absence de ces corps politiques, il lui suffit de s'emparer d'un homme corrompu et habile; elle trouva le marquis *de Pombal*. La première attaque de la philosophie devait être contre ce corps de missionnaires qui prêchaient l'Evangile dans toutes les parties du monde, et que Voltaire appelait les *grenadiers du pape*. Le marquis *de Pombal* les enlève des forêts du Paraguai comme de leurs colléges de Portugal, et entassés dans les fonds de cale des vaisseaux, comme le furent depuis les prêtres français par les philosophes de 1793, ils furent jetés sur les côtes des états du pape, emportant les regrets de tous les habitans des possessions portugaises. Le marquis *de Pombal* fit emprisonner les évêques qui défendaient cette institution; et pour que sa tyrannie ne pût éprouver d'obstacles, il inventa des conspirations pour exterminer les plus puissantes familles.

Quelques années après, le marquis *d'Aranda*, correspondant de Voltaire, instrument du duc de Choiseul, persuada à Charles III que ces mêmes missionnaires étaient ses ennemis personnels. Ils sont enlevés en même temps en Espagne et dans les deux Indes, et jetés de même par milliers sur les côtes de l'état ecclésiastique. Charles III, trompé par son ministre, ne voulut pas confier le motif de cette persécution, même au souverain pontife. Il déclara qu'il gardait ses raisons dans son *cœur royal*. Si l'Espagne avait eu ses Cortès, jamais une pareille entreprise n'aurait été tentée. L'Es-

pagne, comme le Portugal, ne déploreraient pas aujourd'hui la perte de ces instituteurs de la jeunesse (1), qui l'auraient préservée de l'invasion des doctrines impies et révolutionnaires, et la colonie chrétienne du Paraguai aurait suffi pour maintenir dans l'obéissance des deux rois toutes leurs colonies de l'Amérique méridionale.

Mais c'est surtout lorsque les révolutionnaires ont une fois triomphé dans une nation, et possédé le pouvoir, qu'une assemblée formée des divers ordres de l'état, est absolument nécessaire.

Quand *Sylla* eut déposé la dictature, le philosophe

(1) Notre roi Henri IV avait eux ces instituteurs de la jeunesse les mêmes sentimens que l'on entend exprimer aujourd'hui à tous les royalistes espagnols. Dès 1601, il écrivait au cardinal d'*Ossat* : « J'ai proposé l'union d'un certain prieuré assis auprès de ma maison de *La Flèche* à un collége que je désire fonder audit lieu, « auquel je fais état de loger lesdits Jésuites, *comme les estimant « plus propres et capables que les autres pour instruire la jeunesse.* » C'est ce collége de *La Flèche* où Henri IV voulut que son cœur fût déposé. *Lettres du cardinal* d'Ossat, t. 5, 2e p., p. 26.

Sous le règne de ce prince, le nombre des colléges de Jésuites fut doublé en France ; et la dernière année de sa vie, il envoya dans l'Amérique septentrionale ces mêmes missionnaires que, cent cinquante ans après, les rois d'Espagne et de Portugal ont enlevés aux infortunés Indiens de l'Amérique méridionale.

Les philosophes ont détruit, dans le dernier siècle, cette société de prédicateurs évangéliques. Les révolutionnaires, formés par cette philosophie, ne cessent aujourd'hui de les attaquer avec fureur, et ils donnent par là une plus grande preuve de l'excellence de cet institut. On voit clairement, par leurs discours et par leurs écrits, qu'un philosophe révolutionnaire prendrait encore plus de plaisir à tuer un Jésuite qu'un roi.

Eucrate lui demandait les motifs de sa sécurité. « Sylla, « répondit-il, a donné à chaque famille de Rome un « exemple domestique et terrible : chaque Romain « m'aura toujours devant les yeux ; et dans ses songes « mêmes, je lui apparaîtrai couvert de sang ; il croira « voir les funestes tables, et lire son nom à la tête des « proscrits. »

C'est cette *terreur*(1) qu'inspirent les révolutionnaires,

---

(1) On a remarqué que les journaux révolutionnaires peignaient, avec beaucoup de force, et à diverses reprises, tous les détails des crimes atroces commis par les cannibales espagnols. Au premier aperçu, cette naïveté paraissait singulière, et ce n'est qu'à la réflexion qu'on a pu juger leurs desseins. Les révolutionnaires de France voulaient intimider les royalistes français et leur montrer ce qui les attendait, s'ils osaient faire la guerre à la révolution. Il y a eu, dans une feuille publique, des réflexions remarquables sur ce sujet. On voit, au bas de cet article, la signature d'un jeune homme ; mais il est évident qu'il venait de converser avec un homme qui a vu toute la révolution, et qui la combattue avec autant de constance que de talent.

« Telle est l'impression profonde que la révolution a laissée dans les esprits en France, qu'aujourd'hui même, sous le règne du prince légitime, elle a su se conserver, par la *terreur* de ses souvenirs, une sorte d'empire sur les opinions. Les peuples ont si long-temps tremblé devant ses redoutables tribunaux, que l'image de ses excès vient encore de temps en temps intimider les consciences les plus fidèles. On se surprend par fois des mouvemens d'appréhension, comme si de ses décrets dépendaient encore nos destins, et comme si l'honnête homme, pour prouver son innocence, et se dérober au supplice, était encore forcé de cacher ses vertus, et de dissimuler ce qu'il a fait pour son roi.

« Cette *terreur* révolutionnaire influe donc principalement sur le pouvoir. On a dit de fois répété que les rois sont les mandataires du peuple, et la révolte a si souvent mis ce principe en action, que

alors même qu'ils n'ont plus le sceptre, qui oblige, pour la sûreté de l'Etat, à appeler autour du monarque ceux de ses sujets qui ont le plus d'intérêt à la conservation de l'Etat. Tout fils d'Adam est sujet à la séduction et à l'erreur, et les princes y sont plus exposés que les autres hommes. Le favori de *Jacques Ier*, le duc de *Buckingham*, en suscitant le premier une opposition factieuse dans la Chambre des Communes, pour se rendre nécessaire à son maître, prépara l'échafaud de Charles Ier. MM. *Turgot*, *Malesherbes* (1), *Necker*, auxquels Louis XVI accorda sa confiance, furent la cause immédiate de la chute du trône de France. Emmanuel *Godoy* amena Charles IV et toute la famille royale d'Espagne à Bayonne : on a vu comment *Bal-*

---

les gouvernemens ont presque fini par douter de leur puissance et de leur légitimité. Tout en refusant de se croire les vassaux de la révolution, ils semblent lui reconnaître une sorte de juridiction, en se soumettant volontairement à ses censures, et en se plaçant sous sa surveillance immédiate. Combien de fois, depuis sept ans, n'a-t-on pas vu le ministère trembler devant elle, au lieu de la faire trembler, et au lieu de l'enchaîner, se laisser enchaîner par elle ?»

Une Assemblée ne reçoit jamais cette *terreur*. Lorsque, le jour de l'expulsion de M. *Manuel*, le général *Dumarçay* menaça le président de la Chambre du *jour de la justice*, la Chambre répondit par des éclats de rire. Une Assemblée d'hommes graves, qui ont mérité la confiance leurs concitoyens, sentent bien que les révolutionnaires ne sont à craindre que lorsqu'on leur met la victoire dans les mains. C'est un avantage que peut leur donner un ministre, mais jamais le corps des Députés d'une nation.

(1) On voit, dans les confessions de J.-J. Rousseau, que M. de Malesherbes, directeur de la librairie, a fait imprimer, en France, l'*Emile*, la *Nouvelle Héloïse* et qu'il a favorisé la circulation du *Contrat Social*.

lesteros et l'*Abisbal*, auxquels Ferdinand VII s'était confié, l'eut jeté dans les fers.

Lorsque le général *Elio*, voyant la révolte prête à éclater autour du palais de son roi, au commencement de l'année 1820, vint à Madrid offrir ses services à Ferdinand VII, et lui proposa de prendre l'*offensive* sur les *francs-maçons* de Madrid, comme le général *Eguia* et lui l'avaient fait en 1814; le duc *San-Ferdinand* le renvoya à Valence, en le traitant d'*ultra-royaliste*.

„ *Le roi est perdu et nous aussi*, „ dit *Elio*, en retournant à Valence; et il a subi la *garote* six mois avant que l'ancien ministre *San-Ferdinand* fût condamné à voir un de ses successeurs au ministère déclarer au roi qu'il le ferait *lier* pour le transporter en tous lieux où l'ordonneraient les *Cortès*. Si Ferdinand VII, dès 1814, eût convoqué les anciennes Cortès en trois ordres, les généraux Elio, Eguia, Castanos, et tant de serviteurs fidèles, auraient certainement appartenu à une des chambres; tous les vénérables évêques d'Espagne auraient environné le roi, et les trois ordres de l'Etat l'auraient éclairé sur la conduite de l'*Abisbal* et des autres fourbes ses complices; les membres de cette grande assemblée, appartenant à toutes les parties de l'Espagne, auraient fait connaître les *sociétés secrètes* qui avaient fini par être publiques, par l'incurie du gouvernement; et, sans aucun doute, le trône d'Espagne serait encore debout.

Aussi ceux qui ont fréquenté les émigrés espagnols ont tous remarqué que, quoique divisés sur le choix de

leurs chefs, ils étaient parfaitement unis dans leur opinion pour la convocation des Cortès en trois états, et qu'ils étaient également pénétrés de l'idée du danger qu'il y aurait à laisser encore une fois leur monarque isolé en face de la puissance, de l'audace et de l'astuce des révolutionnaires.

Disons un dernier mot sur ce sujet. On avait cru, à l'étranger, que l'on pourrait établir un parlement avec deux chambres en Espagne et en Portugal. Ces deux nations, toutes chrétiennes et catholiques, ne consentiraient jamais à ce que le clergé n'eût pas son vote séparé dans les Cortès, avec la puissance d'empêcher tout ce qui pourrait diminuer l'influence de la religion.

Quelques mots sur les divisions qui ont éclaté parmi les royalistes espagnols.

Il y a eu des divisions parmi les royalistes espagnols comme il y en a eu entre les chefs de la Vendée. Lorsqu'une monarchie entre en guerre civile, et qu'il ne se présente pas un prince du sang pour se mettre à la tête des défenseurs du trône, il est impossible que parmi les chefs, dont les droits sont égaux, il n'éclate pas de fâcheuses rivalités. N'a-t-on pas vu, après les *cent-jours*, M. le comte d'*Autichamp*, d'une part, M. le général *Canuel* et M. le comte Auguste de la *Rochejaquelein*, de l'autre, écrire des mémoires qui rappelaient qu'il avait existé la plus funeste mésintelligence entre ces généraux vendéens? Cependant qui doute du

dévouement et de la pureté des sentimens de ces excellens royalistes?

Deux ministres fidèles de Ferdinand VII étaient émigrés en France, M. le lieutenant-général *Eguia*, ancien ministre de la guerre, et M. le marquis de *Mataflorida*, qui était ministre de la justice au moment même où le roi perdit sa liberté. M. le général *Eguia* avait précédé le roi à Madrid en 1814; c'est lui qui exécuta avec fermeté et sagesse les ordres de S. M. C. pour la dissolution de la régence et des Cortès. Le jour où le roi lui retira le ministère de la guerre, pour le confier au général *Ballesteros*, fut regardé par les fidèles Espagnols comme le présage des plus grands malheurs. C'est sous ses ordres que les généraux *Quesada*, et *Santos Ladron* ont les premiers déployé l'étendard royal dans les Biscayes et la Navarre: le curé Merino et Zavala ont toujours correspondu avec ce lieutenant-général.

Bessières s'est emparé de *Mequinenza* au mois de juillet 1822; le *Trapiste* et *Romagosa* ont emporté, peu après, les forts d'Urgel; le lieutenant-général baron d'*Eroles* a commandé dans toute la vallée de la Sègre depuis les Pyrénées jusqu'à son embouchure dans l'Ebre. M. le marquis de *Mataflorida*, qui avait eu, à ce que l'on pense, beaucoup de part à la direction des événemens de Catalogne, quitta alors Toulouse, et proclama à *Urgel* le 15 août, l'établissement d'une régence, formée de cet ancien ministre, de M. l'archevêque de Tarragone et de M. le baron d'Eroles.

Tous les Espagnols sentirent la nécessité de l'unité de

gouvernement; le *Trapiste* alla chercher le général *Quesada* en Navarre, et il l'engagea à venir reconnaître la régence à Urgel. Enfin M. le général *Eguia*, quoique le plus ancien lieutenant-général d'Espagne et conseiller d'état, (dignité ambitionnée par les ministres dans cette monarchie) fit le noble sacrifice de son rang, et reconnut la régence.

Mais des malheurs ont eu lieu. Il y a eu des chefs déplacés malgré de grands services et la confiance exclusive des troupes qu'ils avaient eux-mêmes formées. La *Régence*, après quatre mois de résidence à Urgel, a perdu tout territoire en Espagne. M. le marquis de Matafloridà a une grande connaissance des lois de son pays, et il s'est montré homme d'état lorsqu'il fut le chef et l'organe des soixante-neuf députés qui présentèrent à Ferdinand VII leurs réclamations contre la constitution de Cadix; mais on pouvait s'attendre que les militaires tourneraient les yeux vers leur chef naturel pour tenter une nouvelle entreprise: ils ont presque tous reconnu M. le général *Eguia* comme devant les diriger; et c'est d'après son vœu qu'ont été choisis les membres de la *Junte provisoire du Gouvernement*, que les journaux de Toulouse ont annoncé devoir se fixer au quartier-général de Mgr. le duc d'Angoulême.

(1) Qu'il me soit permis de dire que je m'honore d'être l'ami des deux magistrats membres de cette Junte provisoire. C'est dans les longs entretiens que j'ai eus avec ces respectables Espagnols que j'ai connu le grand caractère et les vertus de cette nation. Me sera-t-il permis de dire encore que l'intérêt que j'ai partagé avec

Les membres de cette *Junte provisoire de Gouvernement*, sont, des hommes très-distingués par leurs lumières et par une longue expérience dans les plus importantes fonctions; ce sont de véritables Espagnols, d'une parfaite indépendance, attachés uniquement à leur roi et aux lois de leur patrie.

---

tous les royalistes français pour les royalistes espagnols est le plus fondé chez moi sur le motif le plus cher et le plus sacré. Un de mes frères, pendant notre révolution, avait adopté l'Espagne pour patrie, et c'est de cette terre hospitalière qu'il est passé à une meilleure vie. Il a exprimé sa reconnaissance pour la nation espagnole dans des lettres que M. de Châteaubriand voulut insérer dans les appendices du *Génie du Christianisme*. Il écrivait à sa famille, après avoir parcouru une grande partie de l'Espagne : « .... Je ne crois « pas avoir jamais fait de voyage avec plus de confiance ni avec plus « de plaisir : je n'ai trouvé que des gens honnêtes, bons et charitables.... J'estime extrêmement ce peuple qui s'estime lui-même, à qui ne va pas servir chez les autres nations, et qui a conservé un caractère vraiment original..... Que de braves gens! il n'y aurait pas moins de *martyrs* ici qu'en France, s'il était possible d'y « attaquer la religion. Je doute qu'on l'entreprenne encore.... » Cette lettre a été écrite en 1799. Neuf ans après, Bonaparte introduisit l'impiété en Espagne avec ses armées, et les Cortès y sont aujourd'hui des *martyrs*.

7°. édition, tom. 4, aux *notes*.

CHAPITRE X.

Comment se fait-il que les habitans de la Péninsule espagnole aient besoin de secours étrangers pour se délivrer du joug des conspirateurs?

« Lorsqu'on lut, dit *Hume*, l'accusation contre le « roi, *au nom du peuple d'Angleterre*, une voix se « fit entendre du milieu des spectateurs, et cria : *Pas* « *un dixième du peuple.* Axtel, officier de garde, « ayant ordonné de faire feu sur la loge d'où ces inso- « lentes paroles paraissaient sortir, on découvrit que « milady *Fairfax* y était, et que c'était elle-même qui « avait eu le courage de les prononcer. » Histoire de Charles Ier.

Milady *Fairfax* était la femme du général de l'armée *parlementaire*, de l'ami de *Cromwel;* elle se faisait encore illusion sur la force numérique de son parti. Il n'y avait pas en Angleterre la centième partie des habitans qui voulût l'assassinat de Charles Ier. Je ne pense pas que parmi les Français il y en eût un sur dix mille qui n'eût horreur du parricide commis sur la personne de Louis XVI (1). Cependant l'un et l'autre régicide furent commis, et sans obstacle, au milieu des capitales de l'Angleterre et de la France. Une armée de six mille hommes suffisait à *Cromwel* pour dominer le peuple an-

(1) La Providence permit que la *Convention* rendît un hommage involontaire aux sentimens de la France, en refusant l'*appel au peuple*.

glais. Les *comités révolutionnaires* tenaient les Français *dans la terreur*. Ces deux genres de forces sont employés contre les malheureux Espagnols. Sans rappeler les décrets de proscription rendus par les Cortès de Madrid et de Lisbonne, et les proclamations de Mina, et l'assassinat des *gardes-du-corps* dans les prisons de Grenade, au moment même on annonce que les révolutionnaires de Valence ont enlevé quatre-vingts pères de famille de leur domicile et les ont déportés à l'île de Ivica, et que les *loges maçonniques* de Barcelonne ont distribué des *poignards* à tous les associés pour assassiner, au premier moment, les royalistes. Quarante scélérats, de ce genre, armés de toute la force du gouvernement, et agissant en même temps, sur tous les lieux, avec l'activité et le secret des conspirateurs, suffisent pour opprimer toutes les familles paisibles d'une grande ville. Les royalistes pourraient-ils s'armer ? Si deux d'entre eux parlent ensemble ils sont aussitôt *suspects*, assassinés ou déportés.

Les honnêtes gens pourraient-ils se communiquer leurs pensées par des écrits? *Vinuesa* n'a péri sous le *marteau* que pour avoir publié quelques feuilles contre les ennemis de la religion et de la royauté. M. *de Balmaseda* (le même qu'on a vu à Paris envoyé de la régence d'Urgel) a eu sa maison forcée, et a été obligé d'émigrer pour éviter le sort de *Durosoy* et de *Sulleau*. Tout accord, toute communication de pensées entre royalistes est impossible dans l'enceinte des villes. Ce sont comme de vastes prisons d'où la population ne peut être délivrée que par des forces étrangères unies aux

corps de *royalistes* que les campagnes seules peuvent fournir.

Voilà l'avantage immense qu'a le peuple *libéral;* il *délivéré* de toute crainte des jugemens de Dieu. Les livres dont on le nourrit lui apprennent que les hommes sont la production du hasard *, qu'ils ne sont pas, comme on leur disait autrefois, les enfans d'un Père commun; qu'en conséquence aucun rapport ne les lie, et qu'ils peuvent les exterminer selon leur intérêt ou leur plaisir. Aussi a-t-on vu les libéraux espagnols en Catalogne, comme les libéraux français dans la Vendée, massacrer à Castelfollit et à Urgel les femmes et les vieillards, et porter pour étendard des enfans au bout de leurs baïonnettes. Ils ont violé le territoire de France pour massacrer des malades dans un hôpital: et les libéraux de France ont battu des mains; ils ont célébré Mina et ses proclamations dans leurs livres; ils l'ont loué d'avoir, d'une *main vigoureuse* (ce sont leurs expressions), *balayé* la Catalogne. Les libéraux espagnols, par reconnaissance, viennent chanter *la Marseillaise* et la *Tragala* sur le bord de la Bidassoa, et crier *vive la liberté française! vive le côté gauche!*

* Voyez la liste des livres traduits en espagnol, p. 18.

Mais, dans ce même temps, comment combat-on de ce côté-ci de la Bidassoa les libéraux qui dirigent, encouragent et paient les libéraux espagnols? Là où ils sont les maîtres, ils punissent de mort tout homme qui écrit une page contre eux. En France, ils insultent tous les jours le trône, les lois, la morale, la religion, dans leurs livres et dans leurs journaux, et ils échappent à toute répression. Là où ils sont les maîtres, ils tuent et dé-

portent en masse tout ce qui leur est suspect ; en France, ils sont libres d'agir sur tous les points, en pleine sécurité : pour qu'on les arrête, il faut qu'on trouve dans leur bagage des cocardes et des drapeaux tricolors.

Les libéraux *attaquent* donc tous les jours le gouvernement du Roi, et le gouvernement reste constamment sur la *défensive*. L'on sait cependant que, dans la guerre de conspirations comme dans la guerre en pleine campagne, ceux qui suivent la dernière méthode sont toujours sûrs d'être battus. Aussi les chefs de la faction, qui voient qu'on ne les attaque point par la seule arme qu'aient les gouvernemens réguliers, par la suspension de la loi politique, qui répond à l'*habeas corpus* des Anglais, célèbrent déjà leur triomphe futur ; ils disent qu'après deux cents conspirations découvertes, une seule bien conduite leur suffit pour triompher. Le château de Saumur ou la forteresse de Béfort leur paraissaient un point d'appui suffisant pour faire une révolution à la *Quiroga*. Combien a dû augmenter leur jactance lorsqu'ils croient disposer de toutes les forces de la Péninsule espagnole !

Mais que le gouvernement du roi leur fasse la guerre des deux côtés des Pyrénées, qu'il attaque franchement le *comité-directeur*, qu'il *balaye* à son tour, d'une *main vigoureuse*, les *ventes* des *Carbonari*, la faiblesse du parti sera bientôt manifeste, et l'on ne verra plus exprimer en Angleterre ni ailleurs des doutes injurieux sur la solidité du trône de France.

Si l'humanité qui doit lier les hommes de bien de tous les pays, si la charité qui unit tous les chré-

tiens, si le *pacte de famille*, lien particulier entre la France et l'Espagne, nous font un devoir de secourir nos voisins, notre propre intérêt nous en a imposé la nécessité.

Une secte ennemie des Gouvernemens existans parce qu'elle veut les remplacer; ennemie de la religion chrétienne parce qu'elle ne veut avoir aucun frein, étend partout ses ramifications. Cette secte s'occupe sans cesse de chercher dans toute l'Europe les points faibles où elle puisse éclater, et changer ses *réunions secrètes*, ses *loges*, ses *ventes*, en rébellion audacieuse, comme elle l'a fait avec un succès de trois années à l'*île de Léon* et à *Opporto*; avec un succès de quelques mois à Naples et à Turin; et comme elle l'a tenté à Paris, le 19 août 1820, et depuis à *La Rochelle*, à *Thouars*, à *Saumur*, à *Béfort* et à *Toulon*. Elle ne cherche qu'une position où elle puisse tenir quelques semaines, pour servir de point de réunion aux *frères*, quelque nom qu'ils portent, *teutoniens*, *carbonari*, *francs-maçons* ou *radicaux*. On envoie des forces contre eux; mais lorsque l'autorité n'est pas vigilante, ses forces deviennent les leurs, comme il est arrivé en Espagne, à Naples et à Turin en 1820.

Cette guerre contre les gouvernemens n'a pas de trève, et personne ne doute que jamais elle ait été plus active contre le trône de France qu'elle ne l'est dans ce moment. Outre les preuves qui, en France, sortent de toutes parts, la question faite à M. *Canning*, dans la Chambre des Communes d'Angleterre les 15 et 16 mars dernier, en formerait la démonstration. Dans un tel état de choses, la France pouvait-elle souffrir que la conspiration *libérale* s'étendît sur quatre-vingts lieues de ses

frontières? Ne pas l'attaquer sur ce point, ce serait absolument comme si on l'avait laissé triompher à *Thouars*, lorsqu'elle y eut proclamé *la république*, formé la municipalité et le tribunal, pour administrer et juger au nom du *comité directeur* transformé en *directoire exécutif? Urgel* et *Figuières* sont plus près de Paris que Toulon, dont le comité directeur voulut s'emparer il y a un an. Toute la différence, c'est que les révoltés qui auraient surpris les forts de Toulon, auraient eu contre eux une population fidèle qu'ils n'auraient pu enchaîner, au lieu que les libéraux établis sur la frontière d'Espagne depuis la conspiration contre le palais de Madrid en 1820, ont pu commander, au nom du Roi, à une population fidèle, et ouvrir ainsi une vaste région à tous les révolutionnaires armés, de quelle partie de l'Europe qu'ils soient habitans.

Si la conspiration de La Rochelle avait réussi, on y aurait vu arriver d'Angleterre, de la Belgique et de l'Amérique, tous les conspirateurs que les procédures et les lois avaient chassés du sol français : Les troupes de S. M. auraient eu en face les compagnons de *Delon*, de *Montarlot* et les soldats de *Pépé*. Ne sont-ce pas les mêmes bandes libérales qui sont formées sous le drapeau tricolore à *Vittoria* et à *Roses*? Est-ce à l'Espagne ou à l'armée du *comité directeur* que *Robert Wilson* destine ses auxiliaires *radicaux*? Ainsi les hommes paisibles qui auraient voulu que le roi de France ne fît pas la guerre contre la révolution qui a établi ses armées en Espagne, exprimaient, sans le vouloir, un vœu semblable à celui qu'ils auraient formé s'ils avaient conseillé, il y a

un an, de laisser le drapeau tricolore sur les murs de *Thouars*. Qu'ils regardent d'ailleurs autour d'eux, qu'ils considèrent tous les ennemis de leur pays depuis les assassins de 93 jusqu'aux conspirateurs du 20 mars, ils n'en verront pas un seul qui ne fasse cause commune avec la révolution d'Espagne. Actuellement ces ennemis de la France veulent effrayer sur les suites et la longueur de la guerre d'Espagne. « Calculez les forces qui vous sont « nécessaires (disait naguère un des plus bas courtisans « du dernier tyran de la France): vous devez laisser des « troupes aux Pyrénées pour votre sûreté intérieure; les « places prises ou bloquées en exigeront aussi. Si vous « franchissez l'Ebre, le cours de ce fleuve doit être dé- « fendu pour garder vos derrières et vos flancs. Ainsi « affaibli avant d'arriver à Madrid, vous devez encore « envoyer des forces à Grenade, à Cadix, à Badajoz, « en conserver en Biscaye, en Navarre, en Aragon, et « même établir des points de communication entre ces « divers corps détachés. Une armée triple de la vôtre « y suffirait à peine. »

Il semble encore à cet orateur que l'on va faire à l'Espagne une guerre semblable à celle qu'y a faite son maître. Mais, comme on l'a prouvé à toutes les pages de cet écrit, Bonaparte avait contre lui l'opinion de tous les vrais Espagnols, et ces mêmes Espagnols invoquent l'appui du chef de la maison de Bourbon. Bonaparte chassait les évêques de leurs siéges, les pasteurs de leurs paroisses, les religieux de leurs retraites, et nous allons les ramener au milieu des fidèles; enfin Bonaparte faisait la guerre au trône légitime, et le Roi de France va le

relever. Les sentimens des Espagnols répondent à la première partie de l'objection; Bonaparte devait avoir des troupes sur tous les points, parce que ses ennemis étaient partout. Partout au contraire l'armée d'un prince du sang des rois d'Espagne trouvera des amis et des auxiliaires (1). Quant aux *forces* que l'orateur cité prétend qu'il *faudra envoyer à Grenade, à Cadix, à Badajoz*, la proclamation de Mgr le duc d'Angoulême rassure complètement sur une pareille entreprise. « Espagnols, « leur dit S. A. R., tout se fera pour vous et avec vous; « les Français ne sont et ne veulent être que vos auxi- « liaires; votre drapeau flottera seul sur vos cités : les « provinces traversées par mes soldats seront adminis- « trées, au nom de Ferdinand, par des autorités espa- « gnoles.... »

Les conspirateurs espagnols ont réussi, parce qu'ils se sont emparé du palais de Madrid, et ensuite du nom

(1) J'ai entendu M. le général *Quesada* donner une preuve de cette opinion de l'Espagne, à laquelle il n'y a rien à répondre. S'il s'est soutenu pendant huit mois en Biscaïe et en Navarre; si, avec quinze cents hommes, il a traversé tout l'Aragon, et fait une marche de plus de soixante lieues, d'Urgel à Iratí, sans être entamé un seul jour, c'est qu'il avait toute la population pour lui. On ne peut expliquer d'une autre manière comment *Merino* a toujours conservé un corps armé, infanterie et cavalerie, depuis l'époque de la captivité du roi, en mars 1820. On ne peut expliquer autrement comment *Zavalea* tient la campagne en Biscaïe depuis si long-temps, comment *Bessière* tient *Mequinenza* sur l'Ebre depuis neuf mois, ainsi que les marches de ce général autour de Madrid et les succès d'*Ulman*, l'intrépide et fidèle ami du général *Elio*, et tant de braves chefs des royalistes espagnols en fournissent dans ce moment de nouvelles preuves.

du roi. Ce nom seul a fait que de braves Espagnols se sont résignés à obéir aux nouvelles lois. Ces hommes fidèles virent d'ailleurs que les ambassadeurs de tous les souverains restaient auprès du nouveau gouvernement, et ils purent se croire abandonnés de l'Europe. Actuellement les journaux étrangers annoncent que les souverains vont envoyer leurs ministres auprès de la régence d'Espagne qui gouvernera jusqu'à la délivrance du Roi.

Cette régence, formée conformément aux lois d'Espagne, reconnue des puissances de l'Europe, dispensera l'armée *auxiliaire* du Roi de France d'aller dans le midi de l'Espagne. Tous les habitans de la Péninsule sont unis par le même dévoûment à leur Roi, par leur attachement aux antiques lois de leur pays; et le fils de S. Louis, de S. Ferdinand (1), de Pélage (2), qui les

(1) Saint-Ferdinand, fils du roi de Léon, était cousin germain de Saint-Louis, par sa mère Bérangère de Castille qui lui porta ce royaume, attendu qu'elle était la sœur aînée de Blanche de Castille mère de Saint-Louis.

Pendant que Saint-Louis attaquait les ennemis du nom chrétien dans le Levant, Saint-Ferdinand leur faisait la guerre dans la Péninsule; il réunit le royaume de Séville au royaumes de Castille et de Léon, et s'empara de Cadix. De même que Saint-Louis fut le législateur de la France par ses *établissemens*; Saint-Ferdinand donna un recueil de lois appelé *las Partidas* qui a régi l'Espagne jusqu'à ce jour. Les deux Rois protégèrent également les lettres: Saint-Ferdinand fonda l'Université de Salamanque.

Les familles royales de France et d'Espagne descendent de Saint-Ferdinand par la reine Jeanne, fille d'Isabelle de Castille et de Ferdinand roi d'Aragon, mère de Charles-Quint, et par Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.

(2) Saint-Ferdinand descendait de Pélage par les rois des Asturies, d'Oviedo et de Léon.

aura délivrés d'ennemis mille fois plus cruels que les Maures, terminera ainsi au milieu d'eux la révolution qui depuis trente années attaque avec audace la religion chrétienne, les trônes, le repos de chaque famille, et menace de bouleverser le monde entier.

FIN.

NOTE

QUI SE RAPPORTE A LA PAGE 22.

« L'évêque d'Orense, dit M. de Laborde, avait fait « de son palais épiscopal un hospice où logeaient trois « cents ecclésiastiques français condamnés à la déportation dans le temps de la révolution. Ce prélat mangeait avec eux et se refusait tout genre de commodités qu'il n'aurait pu procurer à ces infortunés. » Itinéraire de l'Espagne, t. V, p. 59.

Presque tous les évêques d'Espagne exercèrent cette sainte hospitalité. Le cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, entretint constamment cinq cents prêtres français. On compte qu'il y en a eu en Espagne environ dix mille, depuis 1792 jusqu'en 1801.

Le Portugal en a nourri environ deux mille; et on doit le dire, la charité envers ces confesseurs de la foi y a été peut-être plus universelle qu'en Espagne.

Si l'on estimait à 500 fr. la nourriture et les habits de ces douze mille prêtres français pendant neuf ans, ce serait une dépense de 54 millions pour l'Espagne et le Portugal. Et comme il y eut des temps où il y eut en Espagne jusqu'à quatorze mille prêtres, et que l'hospitalité y fut aussi accordée à des religieuses et à des familles émigrées, on peut compter la dépense des deux royaumes en faveur des Français à 80 millions. Ajoutez que Charles IV pendant la révolution, et Ferdinand VII pendant les cent-jours, se sont conduits envers leurs

augustes parens en dignes fils de Louis XIV. Ainsi les 100 millions que nous dépensons pour le roi et la nation espagnole ne sont qu'une dette dont nous nous acquittons; et d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que la guerre que nous allons faire en faveur de la nation espagnole est aussi nécessaire pour la sûreté de la France que pour la délivrance de l'Espagne.

Mais en oubliant la partie financière de cette dette, comment apprécier l'obligation que nous avons à l'Espagne et au Portugal, de nous avoir conservé plusieurs de nos évêques et douze mille prêtres, qui sont revenus dans notre patrie prêcher la religion, et, après vingt-cinq années de révolution, rappeler les peuples à l'amour de leur Roi?

P. S. Ayant appris qu'il y avait à Paris un ecclésiastique qui avait été honoré de l'amitié du vénérable évêque d'Orense, je l'ai prié de me donner quelques détails sur ce prélat. Il m'a écrit une lettre dont, avec son autorisation, je vais publier une partie.

« J'arrivai à la Corogne le 2 octobre 1792, avec quatre cent vingt-sept autres prêtres des diocèses de Vannes, d'Angers et du Mans. Nous y fûmes tous reçus comme des confesseurs de la foi par son excellence *don Ventura Caro*, capitaine-général de la Galice. Après huit jours d'une hospitalité généreuse, nous fûmes répartis dans les archevêchés de Sant Iago et les évêchés de Tuy, d'Orense, de Mondenero et de Lugo. Je partis avec trente de mes confrères pour Tuy, dont l'évêque nous reçut en vrai pasteur; et *comme il en*

avait demandé un plus grand nombre, d'autres vinrent nous joindre successivement.

« Le docte et saint évêque d'Orense a eu dans son palais ou dans sa ville épiscopale et son diocèse plus de quatre cents prêtres : un grand nombre vivait dans son palais et mangeait à sa table. Louis XVIII crut devoir lui en témoigner sa reconnaissance par une lettre datée du lieu de son exil.

« ..... Il faut convenir que Charles IV et son peuple exercèrent l'hospitalité la plus généreuse envers les Français, et que les prélats de son royaume méritent surtout une reconnaissance éternelle de l'église de France. L'archevêque de Valence, les évêques de Cordoue, de Placentia et les autres recevaient, comme leur confrère l'évêque d'Orense, dans leur palais et à leur table les ecclésiastiques français.

J'eus l'honneur d'écrire à monseigneur l'évêque de Cordoue, pour demander un asile pour les dames Ursulines de Vannes, au nombre de plus de cinquante, et je reçus l'assurance qu'elles y seraient reçues ; invitant à les faire débarquer dans le port le plus voisin possible de Cordoue, où il les enverrait chercher dans des voitures.

« ..... Lors de l'invasion de l'armée française en Espagne en 1808, Bonaparte écrivit à l'évêque d'Orense, d'après l'assurance qu'on lui avait donnée que, s'il gagnait cet illustre prélat, il ne trouverait plus d'obstacles à établir son frère Joseph sur le trône d'Espagne. Le prélat fit imprimer sa réponse ; c'est cet écrit qui

arma la Galice, et auquel l'Espagne et l'Europe entière doivent leur délivrance.(1)

« ..... Les Cortès, réunis à Cadix, nommèrent l'évêque d'Orense membre de la régence. Mais elles le dépouillèrent de cette fonction, parce qu'il ne voulut pas reconnaître leur prétendue constitution. Cet homme vénérable fut ensuite renfermé dans un couvent, d'où il continua à écrire pour éclairer ses concitoyens : il fut bientôt banni d'Espagne, et tous ses revenus furent confisqués. Il se retira dans la partie de son diocèse, qui est en Portugal ; il écrivit contre les Cortès, comme il avait écrit contre Bonaparte ; il montra que les conspirateurs de Cadix étaient aussi ennemis de la religion, du souverain légitime et de la patrie, que l'était l'usurpateur ; et par ses écrits lumineux il prépara l'entrée de Ferdinand VII à Madrid, la dissolution des Cortès et l'abolition de la prétendue constitution.

« ..... Ferdinand VII s'empressa d'appeler à Madrid le défenseur illustre de la religion et de la royauté : S. M. offrit au prélat des patriarchats et des archevêchés, mais il répondit qu'il ne voulait pas se brouiller avec *son épouse* d'Orense : cet évêché est le plus pauvre d'Espagne..... »

L'évêque d'Orense qui, dans ces derniers temps, a fait revivre les vertus courageuses des *Machabées*,

(1) Cet écrit n'était pas de la nature de ceux que laissait passer la *censure* de Bonaparte : il est inconnu en France. Il serait à désirer qu'on en publiât la traduction.

est mort depuis peu d'années : il est vénéré comme un saint en Espagne et en Portugal.

NOTE

QUI SE RAPPORTE A LA PAGE 69.

« Joseph, dit M. de Pradt, ayant convoqué une assemblée de Cortès, la régence l'imita; et pour suppléer au défaut de représentans directs du royaume qui n'avaient pu venir à Cadix, elle admit tous les suppléans de ces mêmes députés qu'elle put se procurer. De là sont venues ces Cortès si connues en Espagne et en Europe, et qui, après s'être conduites comme on le fait entre *anarchistes*, ont fini par ces Cortès auteurs de la constitution d'Espagne, qui a si fort irrité Ferdinand. » Mémoires sur la Révolution d'Espagne, 5e édit., p. 25.

NOTE

QUI SE RAPPORTE AU CHAPITRE X.

« On s'est beaucoup trompé sur l'état de l'Espagne, dit M. de Pradt. Depuis l'établissement de la maison de Bourbon, ce pays avait fait les plus heureux progrès. Philippe V, à l'époque de la paix qui lui assura le trône d'Espagne, ne comptait pas plus de huit millions de sujets; sous Charles IV, la population touchait à douze millions; la richesse avait pris d'immenses accroisse- *Ibid.*, p. 178.

mens; les villes changeaient de face; les arts s'étendaient, les lettres voyaient leur culte croître; en un mot, l'Espagne avait pris sa part de l'amélioration générale des sociétés européennes. Elle marchait encore vers la prospérité avec des moyens dont elle seule possède la source. Un meilleur ordre dans l'administration de ses colonies lui avait déjà beaucoup profité, et lui promettait pour l'avenir des fruits encore plus abondans. Ainsi, dans l'espace de dix ans, de 1778 à 1788, les produits de l'Amérique espagnole étaient passés de soixante-quinze millions de marchandises à deux cent dix, et en numéraire de cent dix millions à cent soixante-dix millions.

« Qu'on juge par ce premier pas, et qui, dans son principe était bien peu de chose, ce que l'Espagne avait le droit d'attendre dans l'avenir. La plus grande partie de ce bien-être était dû aux Princes de la maison de Bourbon. »

De l'Imprimerie d'A. EGRON, rue des Noyers, n° 37.

DE L'ESPAGNE,

ET DES CONSÉQUENCES

DE

L'INTERVENTION ARMÉE.

27298

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8. F. S. G.

DE L'ESPAGNE,

ET DES CONSÉQUENCES

DE

L'INTERVENTION ARMÉE ;

PAR M. J. FIÉVÉE.

A PARIS,

CHEZ LE NORMANT, LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, N° 8.

MDCCCXXIII.

AVERTISSEMENT.

Beaucoup de gens considèrent sans doute une occupation qu'on s'est faite, comme un métier qu'on a pris; aussi ne pourrois-je compter les personnes qui, depuis un an, m'ont dit : « Pourquoi n'écrivez-vous plus ? » La réponse étoit simple : « C'est qu'il ne me » convenoit pas d'écrire. » J'aurois pu ajouter : « pour le public » ; car depuis vingt ans j'ai l'habitude d'écrire pour moi les événemens dont je suis témoin, et les réflexions que ces événemens m'inspirent, tant j'ai peur de tomber dans la politique à la mode, qui consiste à isoler les faits, et à juger les affaires de ce monde, comme si le monde recommençoit chaque jour.

A l'avènement du ministère actuel, composé en grande partie de mes associés au *Conservateur*, quelques journaux ont voulu

expliquer pourquoi je n'étois rien ; ils ont dit que ma vanité avoit été blessée, et que je boudois. J'ai gardé le silence. Si j'avois parlé de mon goût pour l'indépendance, de l'impossibilité physique que j'éprouve de vivre renfermé dans une ville, quand la saison permet de vivre en plein air, on se seroit moqué de moi. On m'auroit mieux compris, si j'avois rappelé que j'ai été juridiquement condamné comme ayant insulté directement le Roi, M. Marchangy s'étant alors chargé d'interpréter mes paroles, comme il a depuis interprété les lois pour se faire élire député. Par une conséquence morale de cette condamnation, j'ai toujours cru que je ne pouvois accepter aucune place sans manquer aux convenances et à moi-même ; je le crois encore. J'ai jugé beaucoup de ministères, car nous en avons eu beaucoup ; n'ayant jamais manqué d'égards pour les personnes, je n'ai jamais eu personnellement à me plaindre d'aucun ministre ; et si j'avois eu le

désir de rentrer dans l'activité des affaires, je l'aurois pu à toutes les époques. L'avènement du ministère actuel ne changeoit donc rien, et ne pouvoit rien changer à ma situation comme homme privé.

Mes sentimens pour plusieurs des hommes qui sont aujourd'hui ministres ont été publics, car ces hommes ont été persécutés; et je n'ai jamais loué que ceux qu'on proscrivoit. J'ai fait des vœux pour qu'ils justifiassent les espérances que faisoient concevoir à la France constitutionnelle leurs qualités, leurs talens et les doctrines de liberté légale que nous avions professées dans *le Conservateur*. J'ai écrit pour moi les circonstances de leur élévation, et, parmi ces circonstances, la probabilité des obstacles contre lesquels ils pourroient se briser. Si le cardinal de Richelieu revenoit au monde, malgré son génie pour les affaires, je suis persuadé qu'il ne gouverneroit la société actuelle qu'en entrant dans les conditions de cette société; on n'a jamais gouverné autrement, quand on a véritablement gouverné.

Un journal royaliste au plus haut degré affirmoit, il y a peu de jours, que le parti royaliste n'étoit pas exclusif, qu'il accepteroit même les hommes qui avoient servi sous Buonaparte, si ces hommes vouloient révéler le secret de sa puissance. Le secret de la puissance de Buonaparte est ce qu'il y a de plus public depuis la création du monde : « Tout gouver- » nement est fort de la masse des intérêts qu'il » réunit à lui, et foible de tous les intérêts que » les partis éloignent de lui. » Buonaparte s'est élevé au milieu de la révolution et de la guerre ; il en a accepté les hommes, les intérêts et la gloire. Il a cru que la religion étoit une force sociale ; il a fait un concordat avec le chef de la religion, sans livrer la France aux prêtres ; au contraire, les prêtres s'étoient si complètement livrés à lui, qu'ils avoient mis, dans les catéchismes, que c'étoit un péché mortel de nier son pouvoir. Il a cru que le passé d'une nation étoit quelque chose pour son avenir, et que le malheur des familles nuiroit à

la tranquillité générale ; il a rappelé les émigrés qui sont rentrés en foule, non pour faire la loi, mais pour vivre selon les lois. Il a vu la force des nations modernes dans ce qu'on appelle la classe moyenne ; il lui a emprunté tout ce qu'elle a de forces en lui ouvrant toutes les carrières. Il a laissé plus bas des espérances qui souvent ont été réalisées. Comme tous les intérêts actifs étoient autour de lui, il n'avoit contre lui que les opinions engourdies ; ce qui n'a jamais arrêté la marche du pouvoir. Tel a été le secret de sa puissance ; ses passions l'ont perdu, et non les calculs de son esprit appliqué à l'art d'entraîner les peuples.

Ce qui étoit de lui n'appartenoit qu'à lui, et n'a pu se développer que par les circonstances dans lesquelles il s'étoit élevé. Les circonstances sont autres pour un pouvoir légitime ; ce qui signifie seulement que les moyens d'arriver au même but sont différens, sans pourtant être plus mystérieux. On ne peut gouverner maintenant la France que par l'as-

sentiment des masses, et les masses ne peuvent se former que par des doctrines en rapport avec l'établissement politique fondé. Si les doctrines du pouvoir sont comprises par les intérêts actifs, ils se rangeront d'eux-mêmes sous la direction du gouvernement; et on verra, comme en ce moment en Angleterre, jusqu'à l'Opposition s'arrêter et promettre son assistance aux ministres. La masse des intérêts sera toujours une base inébranlable pour le pouvoir qui saura les comprendre. Si au contraire les partis divisent ou alarment les intérêts actifs, s'il y a absence de doctrines, ou si les doctrines sont offensives pour un grand nombre, toute l'habileté personnelle des hommes du pouvoir disparoîtra; car ils essaieront de gouverner la société dans des conditions qui ne sont pas celles de la société; ce qui est impossible.

Depuis quelque temps, il y a plus de passions en France que d'erreurs; ce n'est pas la faute du ministère actuel. Mais à la manière

dont les passions s'attaquent à lui, il lui seroit facile de préjuger comment elles s'attaquent aux classes, aux existences individuelles, combien elles blessent d'intérêts, de justes prétentions; en se demandant où est le pouvoir qui rassure, il saura s'il y a motif de s'alarmer. On peut écrire dans l'espoir de dissiper des erreurs; on laisse aux événemens à corriger les passions. J'aurois donc continué à me taire, si les journaux n'avoient voulu interpréter mon silence comme une approbation, dans un moment où la responsabilité des événemens me paroît si grande qu'elle ne peut être acceptée que par ceux qui sont chargés de les diriger.

Partisan du pouvoir et des libertés publiques, je ne les ai jamais séparés; et, puisqu'il faut que je m'explique, il me suffira de faire imprimer sur les circonstances qui occupent tous les esprits, ce que je croyois n'écrire que pour mon instruction particulière. Frappé de la grandeur des intérêts que

la guerre peut compromettre, j'accepte le principe posé qu'il ne doit plus y avoir de neutres, et qu'on auroit mauvaise grâce à paroître se réserver la faculté d'arriver, après le danger, au secours du vainqueur. On ne m'a jamais rencontré, comme écrivain, que dans les rangs des partis souffrans. Ils me rendront cette justice que j'ai toujours déclaré d'avance que je ne prétendois pas m'associer au triomphe. Il est vrai que je connois de longue date ce que c'est que le triomphe des partis; c'est le moment où ils se divisent, où les illusions les emportent pour les précipiter dans de nouvelles infortunes. Il est certainement plus facile, à un honnête homme, de les plaindre quand ils dominent, que de les abandonner quand ils sont abattus.

DE L'ESPAGNE,

ET DES CONSÉQUENCES

DE

L'INTERVENTION ARMÉE.

Il est naturel qu'on s'occupe beaucoup de l'Espagne, au moment où ce noble pays paroît de nouveau destiné à donner à l'Europe un grand mouvement qu'elle semble redouter, et vers lequel elle se précipite par les efforts qu'elle prétend faire pour l'éviter; mais chacun veut juger l'Espagne dans la situation présente des choses, sans croire qu'il soit nécessaire de remonter aux antécédens pour connoître la véritable position de ce royaume, et par conséquent quelles seront, dans la lutte qui va s'ouvrir, les causes de sa force et de sa foiblesse.

Luther avoit distingué le pouvoir civil du pouvoir religieux, et émancipé la royauté avec l'applaudissement de quelques princes. Phi-

lippe II prévit fort juste quelles seroient un jour les conséquences du protestantisme sur le pouvoir absolu ; et, comme il ne concevoit pas le pouvoir d'une autre manière, il forma le hardi projet d'arrêter le mouvement des esprits parmi les peuples qu'il gouvernoit, de les rendre stationnaires ; il échoua dans les Pays-Bas, et réussit complètement en Espagne.

Il seroit curieux de rechercher les causes de cette différence ; peut-être trouveroit-on que, bien que le but et les moyens fussent les mêmes, la question étoit cependant posée d'une manière diverse dans l'un et l'autre pays. Le mouvement donné par l'industrie étoit tel dans les Pays-Bas, qu'il falloit y faire rétrograder les esprits pour les soumettre aux projets de Philippe II ; il ne put y parvenir, parce que cela est impossible. En Espagne, au contraire, il ne s'agissoit que de fixer l'état de civilisation tel qu'il étoit, ce qui n'est pas au-dessus du pouvoir d'un prince habile, ainsi que l'événement l'a prouvé. Les circonstances d'ailleurs étoient favorables. Les Espagnols étoient en possession de cette gloire militaire qui satisfait généralement l'orgueil d'une nation, et l'accoutume à regarder le passé avec

bienveillance ; les richesses du Nouveau-Monde suppléoient aux ressources que les peuples ne se procurent que par une grande activité ; et, dans un temps où l'or et l'argent étoient considérés comme l'unique preuve de prospérité, il étoit naturel que le peuple en possession de mines précieuses se crût assez riche pour mettre de l'honneur à ne rien faire. La nation espagnole étoit portée vers le repos, comme s'y porte volontiers tout homme dont la fortune est faite. Cette situation, changée d'abord par le système industriel des autres nations, est tout-à-fait détruite aujourd'hui par l'émancipation de l'Amérique méridionale ; et les Espagnols seront conduits à participer au mouvement progressif de l'Europe, sous peine de cesser d'être. Ce premier motif irrésistible des changemens qui s'opèrent dans ce pays doit être mis en ligne de compte par la véritable politique, quand le pouvoir absolu seroit la meilleure forme de gouvernement, et qu'avec des baïonnettes on auroit remis les Espagnols sous le pouvoir absolu, il resteroit encore à savoir de quoi ils vivroient.

En arrêtant le mouvement des esprits, Philippe II ne pouvoit prévoir que l'ignorance s'étendroit particulièrement sur les classes

élevées, et que les hommes que leur naissance et leurs richesses placent naturellement à la tête de la société, aux manières près, tomberoient au niveau de la dernière classe. Quand il l'auroit prévu, ses desseins n'en auroient pas été changés, parce que la politique ne se détermine que par les nécessités présentes, n'agit que contre les dangers qui sont en face ; c'est à ceux qui succèdent qu'il appartient de voir les vices d'un système à mesure que le temps les produit, et d'y porter remède. Sous un beau ciel, que faut-il au peuple? un peu de nourriture et beaucoup de repos. Que faut-il à ceux qui naissent avec tous les moyens de jouir des douceurs de la vie? du repos seulement. Lorsque rien ne porte les esprits au mouvement, lorsque le système politique est tout entier dans le stabilisme, il est tout simple que ceux qui n'ont rien à désirer matériellement s'arrangent de cet ordre social, qu'ils restent étrangers aux connoissances qu'ils n'ont aucun intérêt à acquérir, qui ne s'acquièrent nulle part sans travail, et qu'en Espagne il auroit fallu chercher à travers des obstacles qu'aucun sentiment personnel n'excitoit à braver. Aussi le gouvernement espagnol est-il resté en dehors de la nation comme en dehors de l'action de

l'Europe ; la nourrice et le confesseur y avoient plus de part que les Grands de l'Etat. Dans les gouvernemens absolus, on dit la *Cour* pour exprimer l'ensemble de tout ce qui compose le mouvement du pouvoir ; mais en Espagne, où le mouvement étoit interdit, on se contentoit de dire la *Chambre*, comme pour marquer qu'il n'y avoit rien d'extérieur, et que tout se réduisoit à ce qui agit domestiquement sur le prince. Qu'on se persuade bien que ces gouvernemens silencieux et en retraite ne peuvent plus exister, parce qu'ils n'ont plus les conditions de leur existence ; il n'est pas même besoin, pour les juger, de leur opposer les gouvernemens libres ; il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'activité actuelle des gouvernemens absolus. Certes, ce n'est point par le repos qu'ils tendent à leur conservation. Partout on sent que la royauté n'est plus une affaire domestique, et qu'il faut qu'elle soit nationale, sous quelque forme qu'elle se présente. C'est un retour aux idées vraies ; et l'aristocratie elle-même ne pourroit s'en plaindre qu'en avouant son infériorité sous le rapport des talens.

Mais si, par les motifs que nous venons d'exposer, les grands de l'Etat et le peuple, en Espagne, ont pu s'arranger long-temps

de l'ignorance, et s'y accoutumer jusqu'à ne plus être capables de prévoir que des circonstances nouvelles devoient amener de nouvelles combinaisons, il n'en étoit pas de même de la classe moyenne. Partout sa destinée est d'être active, puisqu'elle est partout nécessairement chargée de répondre aux besoins de la société; ce sont ces besoins qui la forment; c'est sur ces besoins que son existence est fondée. Quel que soit le système du gouvernement, malgré l'opposition qu'il met politiquement et religieusement au mouvement des esprits, à moins qu'il ne déshérite ses sujets en faveur des étrangers, comme cela a lieu dans la plupart des gouvernemens asiatiques, il ne peut tout-à-fait empêcher les classes moyennes de participer aux progrès des lumières générales. Le commerce, la médecine, la législation civile et criminelle, les sciences, les arts mécaniques d'une nation européenne ne peuvent rester dans une ignorance absolue des progrès que ces divers objets font parmi les autres nations de l'Europe; et, dans un pays où tout paroît stable aussi long-temps qu'aucun événement majeur ne met la société à découvert, il arrive cependant que les hommes du siècle ne sont plus les hommes du siècle

précédent ; et c'est toujours dans la classe moyenne, la seule nécessairement active, que de prodigieux changemens se font remarquer. Il peut arriver que des connoissances acquises sans liaison et presque par opposition au système établi ne soient pas complètes ; qu'elles tranchent d'abord avec les préjugés de la nation ; qu'elles soient, au moment où elles éclatent, un sujet de surprise et d'effroi autant que d'enthousiasme ou seulement d'espérance ; cela seroit dans la nature des choses, et offriroit un de ces chocs intérieurs qui ne sont sans exemple chez aucune nation, qu'on ne peut juger définitivement qu'après le combat, mais dont on préjuge l'issue en écartant ses idées particulières pour examiner les forces respectives des combattans. Tout se réduit à savoir si les connoissances répandues en Espagne suffiront pour surmonter l'ancien système, qui seroit aujourd'hui la mort de cette nation, mais qui a pour lui des préjugés enracinés et des intérêts établis sur ces préjugés.

En formant le hardi projet d'arrêter le mouvement des esprits, en préparant ainsi la séparation morale de l'Espagne, Philippe II obtint, peut-être sans y songer, un avantage.

précieux pour les Espagnols; ils restèrent de leur nation exclusivement, et tinrent à leur indépendance avec un sentiment plus profond qu'on ne le trouve chez les autres peuples. Aussi la première révolution dans laquelle ils se jetèrent, celle qui dure encore, fut entreprise dans le grand intérêt de l'indépendance du territoire. Je parle de l'abdication du père du Roi régnant, abdication qui ne fut décidée que dans l'espoir d'échapper à l'ascendant menaçant de Buonaparte, et qui devint pour ce conquérant *le prétexte moral d'une intervention armée.*

Ainsi c'étoit pour se créer un défenseur national dans le Roi Ferdinand que les Espagnols répudièrent leur Roi Philippe, placé, par un favori, sous l'influence d'un cabinet étranger; c'étoit parce que la foiblesse du gouvernement domestique du Roi Philippe leur montroit leur pays inévitablement envahi, sans que la résistance fût possible autrement que par un déplacement de la couronne, qu'ils hâtèrent l'ouverture de la succession. Ferdinand fut un Roi choisi dans l'intérêt général de l'indépendance du territoire. Malgré le vœu des Espagnols, malgré l'évidence du résultat, évidence hautement annoncée par la nation, et qui

prouve de quel côté étoient les véritables connoissances politiques, Ferdinand abjura son indépendance, l'indépendance de ses sujets, et consentit à prendre Buonaparte pour juge entre lui et son père qui n'étoit plus qu'un moyen entre les mains de Buonaparte, entre lui Roi et ceux qui l'avoient proclamé Roi; ce qui n'en faisoit plus que des rebelles aussitôt que Buonaparte l'auroit déclaré. Il alla remettre sa personne et son avenir à la bonne foi de celui qui devoit le détrôner, laissant l'Espagne dans un état d'autant plus déplorable qu'elle l'avoit créé comme moyen de défense, n'en ayant point vu de plus légitime. Ce royaume fut envahi sans effort par les Français; un étranger monta sur le trône; l'Europe parut y consentir; les Espagnols n'y consentirent pas. Ils s'armèrent pour l'indépendance du territoire; ils firent des lois au milieu des combats; et les lois répondirent à leur but, qui étoit l'indépendance du territoire. Ils firent des alliances, et les alliances répondirent à leur but, qui étoit l'indépendance du territoire. Jamais nation n'a prouvé plus positivement qu'elle entendoit ses intérêts, qu'elle étoit capable de les défendre et de les faire triompher; jamais nation n'a mérité, n'a

obtenu plus d'estime dans le monde civilisé; et si la politique se décidoit par les sentimens, nulle nation n'auroit pour elle, et au plus haut degré, les sentimens de tout ce qui porte un cœur généreux. Mais quand le danger est écarté, les opinions qui ont été oisives viennent se faire juges des devoirs remplis, et déclarer les devoirs qu'il falloit remplir encore; dès lors le passé rentre en discussion.

On dit aujourd'hui que les Espagnols ne se sont armés que pour délivrer leur Roi. Il est permis de demander à tout homme sincère s'il pense que les Espagnols auroient déployé moins de courage, moins de persévérance pour chasser l'étranger, pour reconquérir l'indépendance de leur territoire, quand ils auroient eu la certitude que jamais aucun prince de la famille régnante ne leur seroit rendu. Qu'on cite donc une époque où il ait été convenu que les peuples ne se doivent plus rien à eux-mêmes quand des événemens, aussi rigoureux que la fatalité, les séparent de ceux qui doivent les conduire. Sans se jeter dans la discussion de ces problèmes politiques qui se résolvent plus par les circonstances que par les principes, personne ne niera que la première condition de l'existence d'une nation ne

soit dans l'indépendance de son territoire. On n'a pas de Rois sans cela; donc cette condition précède toutes les autres. Sans doute le retour du Roi Ferdinand dans ses Etats étoit une conséquence nécessaire du résultat qu'obtiendroit le courage des Espagnols; et aucun Espagnol ne l'a nié. Le salut de l'Europe est devenu aussi une conséquence heureuse de la résistance de cette heroïque nation; et on n'oseroit pas dire que c'étoit uniquement pour délivrer l'Europe que l'Espagne a repoussé le joug de Buonaparte. De grands intérêts se sont mêlés comme il arrive toujours dans les crises politiques long-temps prolongées, et les intérêts qui s'attiroient ont triomphé ensemble. Telle est la vérité qui n'est offensante pour personne, que par cette raison rien n'empêche de reconnoître, mais qu'il faut reconnoître pour ne pas se presser de condamner ceux qu'on ne peut ni trop admirer, ni trop plaindre.

Les intérêts que le malheur avoit réunis pouvoient se séparer par le succès; l'histoire ne montre pas d'autre spectacle, et l'Europe en offre un exemple mémorable en ce moment. Nous nous arrêterons à ce qui s'est passé en Espagne, comme appartenant plus spécialement à notre sujet.

La nation s'étoit sauvée sans son Roi; l'union la plus étonnante avoit régné entre tous pendant son absence; elle s'étoit constituée sans son Roi; mais c'étoit pour opérer son salut, et non dans des idées métaphysiques de perfectionnement. J'appuie sur cette observation, parce qu'on doit en conclure avec vérité que cette disposition des esprits donnoit à Ferdinand une grande facilité de modifier la constitution à son retour de Valençai, s'il avoit bien compris la situation de son royaume. Pour sortir de l'apathie dans laquelle le système de Philippe II avoit plongé l'Espagne, pour qu'elle devînt capable de prendre part au mouvement européen dont elle faisoit enfin partie malgré elle, il falloit bien qu'elle secouât ses vieux préjugés, qu'elle prît quelque chose des idées qui agitoient le monde; et comme les idées nouvelles s'accordoient avec sa position qui ne laissoit d'espérances que dans l'assentiment populaire, le pouvoir royal fut un peu oublié dans la part qu'on fit à l'action des pouvoirs de la société; on ne parut même s'en souvenir que par les précautions prises contre la crainte de le voir retomber dans ses habitudes domestiques, désormais incompatibles avec le mouvement

donné à l'ordre social. C'étoit un inconvénient si le Roi, à son retour, ne s'unissoit pas avec franchise à ce mouvement; car alors le système constitutionnel ne pouvoit marcher, la royauté présente, que comme il marchoit en son absence; embarras dont les suites devenoient incalculables. Mais cet embarras même prouve que Ferdinand ne devoit pas s'arrêter à la lettre de la constitution, et la croire vraie d'expérience dans tous ses points, par cela seul qu'elle étoit imprimée. Dès qu'elle reconnoissoit un Roi auquel elle ne refusoit ni la légitimité, ni l'hérédité, il falloit s'asseoir au milieu de la constitution; les articles réglementaires se seroient écartés pour faire à la royauté la place qui lui est nécessaire. Est-on Roi autrement? Je ne sais quel purisme politique s'est glissé nouvellement parmi les exaltados des monarchies; mais j'oserai supposer la couronne d'Espagne vacante dans toutes ses branches, l'Espagne offrant le trône, appuyé sur la constitution des Cortès, aux princes de l'Europe; et je demanderai s'il ne se présenteroit pas autant de prétendans que pour la couronne de Pologne, qui n'admettoit point l'hérédité, et qui ne reconnoissoit par conséquent d'autre légitimité que celle

qui résultoit d'une élection? Quelle famille royale a commencé par la plus grande latitude possible de puissance? Les ducs de Brandebourg sont devenus rois de Prusse, les stathouders, rois de Hollande; combien d'autres souverains peuvent, avec orgueil, regarder d'où ils sont partis sous le rapport du pouvoir, pour considérer le point où ils sont arrivés! Mais tantôt on consent à ce que le temps a fait; tantôt on s'irrite de ce qu'il osé encore faire quelque chose; on prétend fixer l'époque où il auroit dû s'arrêter; on va même jusqu'à lui ordonner de rétrograder; il n'en marche pas moins; et, selon les chances qu'il amène, il suffit à un Roi, pour commander, d'être sur le trône, tandis qu'un autre Roi a besoin d'habileté pour affermir jusqu'au terrain sur lequel le trône repose. Si Ferdinand a pu détruire la constitution des Cortès et gouverner cinq ans sans règles et sans limites à sa volonté, qui pourra dire qu'il n'étoit pas assez fort des circonstances et de ce qui restoit des anciennes habitudes, pour modifier cette constitution? Je ne parle pas des articles qu'il auroit pu changer, des principes qu'il auroit pu faire rentrer dans l'obscurité; son action réelle auroit été la plus positive des

modifications. Tout le monde sent ce que seroient devenues les excessives précautions prises contre la crainte des abus du pouvoir royal, dès que ce pouvoir auroit agi et se seroit développé selon le mouvement que la force des choses venoit de donner à l'ordre social à la tête duquel il se trouvoit placé.

Si c'étoit un embarras pour les Cortès d'être exposés à gouverner en face du Roi comme en son absence, c'étoit pour le Roi un parti violent et dangereux d'abolir la constitution pour rentrer dans les vieilles habitudes. Cette résolution entraînoit la nécessité de vaincre les résistances, et les résistances alloient se trouver parmi les hommes qui avoient tout sacrifié pour l'indépendance du territoire, la légitimité de la couronne et la délivrance de l'Europe. Que les Rois soient ingrats envers les individus dans l'intérêt général; c'est une condition qui n'est point sans exemple; mais il faut du moins que l'intérêt général soit satisfait. En sacrifiant les intrépides défenseurs de l'Espagne, les seuls hommes qui eussent reçu des événemens les connoissances applicables à la situation des affaires et des esprits, qui restoit-il à Ferdinand pour le conseiller et l'aider? ceux qui, incapables d'agir, n'avoient

opposé aux événemens que la haine de ces événemens, et à la tyrannie étrangère que de bons sentimens. L'Espagne étoit rentrée dans le mouvement de l'Europe ; on ne pouvoit plus l'en faire sortir sans que quelques parties de l'Europe ne s'effrayassent de ce projet et n'y missent des obstacles. Le temps révélera ce qu'il y a de vrai dans cette observation. Ferdinand n'hésita pas cependant ; il abolit la constitution, tomba dans toutes les conséquences de cette détermination, puisqu'il ne put suppléer à ce qu'il avoit ôté d'action à ses peuples, ni séparer de nouveau l'Espagne du mouvement de l'Europe. Jamais au contraire ce royaume ne fixa davantage l'attention du monde civilisé, même alors qu'on ne prévoyoit pas encore qu'il pourroit un jour en provoquer tous les mouvemens.

La nation avoit été unie, forte, admirable et généralement admirée pendant l'absence de son Roi. Divisée par son retour et par les conséquences de ce retour, une nouvelle révolution éclata, et trouva le pouvoir absolu aussi foible que les circonstances l'avoient fait réellement. La constitution des Cortès fut de nouveau proclamée dans son intégrité ; le Roi la jura ; mais les Cortès ne s'en trouvèrent pas

moins dans cette nécessité orageuse que nous avons prévue, et dont l'appréhension avoit donné tant d'ascendant au Roi à son retour; je parle de la nécessité de gouverner en sa présence comme s'il étoit absent; ce qui étoit beaucoup plus difficile. En effet, les partis pouvoient se servir de son nom; l'idée d'un Roi sans liberté alloit troubler des consciences; les tentatives en faveur du pouvoir ne seroient plus considérées que comme un appel au despotisme, et les efforts pour défendre les libertés ne paroîtroient que des attaques contre la royauté. La guerre civile devoit s'allumer; elle éclata; et, pour que rien ne manquât à la destinée de Ferdinand, comme l'abdication qui, aux cris de joie des Espagnols, l'avoit porté hâtivement sur le trône, étoit devenue, pour Buonaparte, un *prétexte moral d'intervention armée*, la dépendance dans laquelle on pouvoit le supposer depuis le mouvement des partis devint en France *un autre prétexte moral d'une autre intervention armée*. Quelle preuve nouvelle que l'Espagne est pour jamais rentrée dans le mouvement de l'Europe, et qu'on ne peut plus la régir d'après l'ancien système! On en aura la conviction par des victoires comme par des défaites. Avant que

la guerre de principes qu'on lui déclare ne soit commencée, sa cause est devenue une cause générale qui comprend tous les intérêts de la politique ordinaire, et dans laquelle se placent, avec l'intention de se combattre, la haine et l'amour des progrès de la civilisation. Les esprits et les événemens sont également en présence ; les hostilités sont partout, avant même que le bruit du canon se fasse entendre.

Pour préjuger et suivre les conséquences de la guerre dont on ne parle jusqu'à présent qu'entre la France et l'Espagne, il est donc nécessaire d'en étudier les causes aussi multipliées que les opinions qui se jettent à travers, afin de ne pas confondre les intérêts ordinaires de la politique avec des prétentions si extraordinaires qu'on peut affirmer qu'elles n'appartiennent qu'à cette époque. Jusqu'ici l'Europe n'avoit pas mis les formes diverses de gouvernement en présence ; elle les admettoit toutes ; les reconnoissoit toutes capables de se prêter au mouvement de la civilisation ; il faut remonter avant notre ère pour trouver la distinction tranchante des peuples civilisés et des peuples barbares. Mais jusqu'où ne peut-on pas avancer ou rétrograder quand on met des baïonnettes au bout des opinions?

La France pouvoit raisonnablement craindre que si l'alliance intime de l'Espagne lui échappoit, elle ne fût réduite à porter à la fois ses regards vers les Pyrénées et vers le Rhin, ce qui l'affoibliroit, et détruiroit le plus beau des résultats obtenus, sous Louis XIV, au prix du sang français. Dans l'état où la France a été mise par les derniers événemens, l'alliance de l'Espagne lui est plus nécessaire que jamais, non comme ajoutant beaucoup à ses forces actives, mais comme objet de sécurité, comme une facilité de porter sur d'autres points ses moyens de défense ou d'agression. Sous les rapports du commerce, cette alliance lui est également profitable.

L'Espagne a-t-elle le même intérêt qu'autrefois à rester l'alliée de la France ? Non sans doute ; et, pour apprécier ce qu'il y a de positif dans cette assertion, il suffit de considérer ce qu'étoit l'Espagne à l'époque où le pacte de famille a été conclu, et ce qu'elle est devenue. C'est nous qui l'avons entraînée dans la guerre de l'indépendance des colonies américaines anglaises ; et le contre-coup naturel de cette guerre a été l'indépendance des colonies américaines espagnoles. C'est par nous et pour nous que l'Espagne a perdu sa marine.

Il nous est impossible de lui porter les secours qu'elle peut attendre des Anglais en qui elle ne voit plus de rivaux, parce qu'ils n'en ont plus, que par conséquent leur politique fixe, quoique vigilante, cesse d'être hostile. Notre ancienne alliance avec l'Espagne entraînoit de sa part une soumission entière à nos vues ; nous ne pouvons plus l'exiger, n'ayant pas même d'espérances à donner en compensation. Il reste donc incontestable que nous avons plus besoin de l'alliance de l'Espagne que l'Espagne n'a besoin de notre alliance. Cela ne veut pas dire que l'union des deux couronnes et des deux peuples ne soit sage et profitable, mais seulement que la France avoit plus de motifs de ménager cette union, et que par conséquent elle devoit voir avec une plus vive inquiétude tout ce qui troubloit l'ordre de ce royaume, tout ce qui pouvoit provoquer entre les Espagnols et les Français une séparation d'intérêts, même momentanée.

Lorsqu'à son retour de Valençai, le Roi d'Espagne déchira la constitution des Cortès, l'Europe entière, l'Angleterre comprise, ne le blâma pas vivement; trop de rudesse avoit été mise dans la manière de la lui présenter et de la lui faire accepter. Il ne faut pas à la fois

humilier un Roi et le reconnoître Roi. Mais ce qui avoit surtout tranquillisé les esprits en Espagne et en Europe, ce qui avoit permis aux Espagnols qui s'étoient battus pour l'indépendance du territoire ; d'approuver la conduite de Ferdinand, fut la promesse solennelle qu'il fit de donner à ses peuples des lois et des institutions conformes aux nouveaux besoins de la société qu'il étoit destiné à gouverner.

La France étoit intéressée à suivre l'effet de cette promesse, si la France avoit été conduite franchement dans le sens constitutionnel, parce qu'alors elle auroit su que toute union durable doit se faire maintenant entre les peuples, et que les peuples ne resteront sincèrement unis d'intérêts qu'autant qu'ils se rapprocheront par leurs institutions. Par des raisons qu'il seroit trop long d'exposer, la politique en ce moment tend au spiritualisme plus vivement qu'à l'époque où Luther sépara le pouvoir civil du pouvoir religieux. La France pouvoit prévoir que quelque puissance de l'Europe seroit tentée de flatter et de protéger le système du pouvoir absolu en Espagne dans des vues particulières, parmi lesquelles il seroit possible de compter l'espoir de se faire un établissement dans la Méditerranée ; et que,

si ce projet étoit une fois formé, les conséquences en seroient d'autant plus vives qu'on le cacheroit sous des opinions, comme on avoit fait pour le partage de la Pologne. La France pouvoit encore prévoir que si la guerre s'allumoit sous le prétexte d'opinions politiques, les opinions finiroient par y devenir les armes les plus dangereuses, vu l'état dans lequel trente années de révolutions et de combats avoient mis les esprits. Mais le pouvoir absolu avoit ses partisans en France, les uns dans le sens de Buonaparte, les autres dans le sens de Coblentz, et le tiraillement qui résultoit de la dissension des esprits, nous ôtoit la faculté de jeter des regards assurés sur la politique extérieure. La facilité avec laquelle Buonaparte revint au mois de mars, la tranquillité qui régnoit en Espagne, la franchise et la promptitude avec lesquelles ce royaume nous offrit des secours, firent une double illusion qui ne paroissoit pas favorable au système constitutionnel, et qui, par conséquent, militoit dans les esprits en faveur du pouvoir absolu. Tout occupés de nous-mêmes, nous regardâmes comme bien constitués les alliés qui ne campoient pas sur notre territoire, qui ne nous demandoient pas de contribu-

tions; le silence qui régnoit en Espagne nous parut du bonheur; aussi le bruit de la révolution de Cadix fut-il pour nous comme un coup de foudre au milieu d'un beau jour.

Si on avoit la certitude que le système du pouvoir absolu eût été protégé en Espagne par quelque puissance étrangère, et dans des vues particulières, on seroit autorisé à croire que la nation qui, la première, devina ces projets, parce qu'elle avoit le plus grand intérêt à s'y opposer, ne vit pas d'un œil indifférent le mouvement de l'île de Léon, et qu'elle devint fort tolérante sur la résurrection de la constitution des Cortès, et sur la manière de la faire jurer au Roi. Dès lors on comprendroit que le combat d'opinions entre le système du pouvoir absolu et le système des libertés nationales n'étoit encore en Espagne qu'une manière admise, par deux puissances rivales, pour cacher la division qui existoit entre elles, division que d'autres intérêts empêchoient de laisser éclater, mais sur laquelle les plus fortes révélations ont été faites en Angleterre depuis l'entrée au ministère de M. Canning. Le marquis de Londonderry est devenu fou en voulant concilier la politique européenne dirigée par la Sainte-Alliance,

l'indépendance des nations, et la liberté des peuples; il y a là en effet de quoi tourner plus d'une tête. M. Canning a simplifié la question, comme nous le verrons bientôt. On ne se trompe pas long-temps sur la véritable marche à suivre dans les pays où les peuples sont écoutés sur leurs intérêts.

Depuis la mort du marquis de Londonderry et l'attitude prise par l'Angleterre au congrès de Vérone, la France ne pouvoit plus se faire illusion sur la destinée qui l'attendoit; et, il faut le dire, la France constitutionnelle ne s'en fit pas non plus. Elle prévit que notre alliance seroit bientôt réclamée par les deux parties adverses; que, s'il falloit absolument choisir, l'alliance de l'Angleterre étoit la seule qui nous convînt; mais que, pour rester maîtres de nous décider en ne consultant que nos intérêts positifs, le plus sage et le plus pressé étoit d'éviter de devenir le prétexte d'une rupture entre des puissances rivales; qu'il falloit gagner de l'ascendant sur l'Espagne, lui offrir le secours de notre expérience pour adoucir ses divisions, pour rapprocher le Roi et ses peuples sans secousse, sans apparat, et surtout sans humiliation de part et d'autre. Cela n'étoit pas impossible à

la France constitutionnelle, et elle auroit été secondée plus ou moins secrètement par toutes les puissances qui avoient intérêt de retarder la nouvelle et terrible commotion qui menace l'Europe.

Mais la France constitutionnelle, par sept années de fautes ministérielles, se voyoit confondue avec la France révolutionnaire de 1793, et se trouvoit ainsi hors de la direction et même du mouvement des affaires. L'autre France, qu'on peut appeler la France du dehors, ne vit ou feignit de ne voir, dans les plus grands intérêts de l'humanité, que des opinions, des sentimens; elle mit en avant l'honneur des couronnes, la sûreté des trônes, n'osant point parler des vieilles prétentions de l'aristocratie; puis réduisant tout à des principes, mais posant les principes dans toute leur rigueur, elle poussa vivement à la guerre d'Espagne, pour la plus grande gloire des monarchies. Sa préférence pour l'alliance russe annonçoit si bien ce qu'elle entendoit par monarchie, que les écrivains du parti auroient pu s'éviter les imprudentes provocations qu'ils ont faites contre tous les gouvernemens libres; mais il semble qu'on vouloit tâter l'Angleterre, et voir si elle sentoit

que les reproches qu'on adressoit à l'Espagne, s'appliquoient également à l'établissement politique de la Grande-Bretagne, où le principe de la souveraineté de la nation dort quelquefois, mais ne meurt point. Il ne s'agissoit encore que de paroles ; l'Angleterre répondit par ces mots de M. Canning : *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers ;* comme pour avertir ceux qui l'oublient que, dans les guerres d'opinions, il faut donner de suite aux mots leur plus grande valeur.

Les partisans de la guerre en France cherchent encore quelle sera leur devise ; comme ils n'oseroient pas mettre sur leur bannière, par opposition à la devise anglaise, *inquisition et pouvoir absolu*, il faut s'arrêter au seul principe qu'ils avouent généralement, et qui réunit trois partis distincts, dont le plus modéré est incontestablement le plus loin des véritables voies politiques. Ce principe est le *droit moral d'intervention armée* pour soutenir le privilége accordé aux Rois de donner, quand bon leur semble, aux peuples qu'ils gouvernent des institutions que les peuples ne doivent jamais vouloir d'eux-mêmes. Certes, cette impassibilité des peuples ne ressort pas des pages de l'histoire ; et jus-

qu'à nos jours les Rois n'avoient pas rougi de traiter avec leurs sujets, de leur faire des concessions pour apaiser des différens, et même pour terminer des guerres civiles. On ne voit pas autre chose dans les temps où l'aristocratie dominoit la France; on voit pire dans les siècles où les prêtres dominoient les Rois.

Le premier des trois partis qui s'unissent en faveur de l'intervention armée, prétend que nous allons combattre en Espagne pour la foi. Comme dans les débats espagnols il n'a pas été pris une seule résolution dans laquelle le dogme religieux soit compromis, aller combattre pour la foi, signifie qu'il faut mettre nos soldats à la suite et à la disposition des prêtres. Sans doute, les idées ordinaires au bon sens de l'Europe du dix-neuvième siècle sont choquées d'une pareille résolution; mais si on n'oublie pas que, par les conséquences du système de Philippe II, les esprits en Espagne sont généralement restés stationnaires; que le rien faire longtemps naturel à ce peuple étoit fondé sur les établissemens monastiques; que la nécessité de jeter dans la circulation le capital accumulé, afin de créer des moyens d'acti-

vité, d'industrie, d'existence, menace ces établissemens, on concevra que le parti qui attache le succès de l'intervention armée aux intérêts des hommes voués à l'état religieux, n'est pas le plus foible de calculs et d'espérances. S'il étoit seul, si ses intérêts n'étoient pas confondus dans d'autres intérêts, probablement il auroit d'abord quelques succès; mais, par son mélange avec des opinions qui ne sont pas religieuses, il deviendra une cause de division.

Le second parti qui se réunit à l'intervention armée prétend combattre pour le pouvoir absolu, tel que peuvent l'entendre des militaires qui cherchent de l'avancement, et quelques politiques que l'Angleterre soupçonne de vouloir diriger l'Espagne dans l'intérêt de la Russie. Ce parti espère se servir à la fois des hommes voués à l'état religieux et de nos soldats. S'il réussit, ce ne sera certainement pas pour ramener l'Espagne à notre alliance; ainsi, nous aurons combattu pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Lorsque M. de Montmorency a demandé au congrès de Vérone que la France prît sur son compte la responsabilité d'une guerre contre l'Espagne, il étoit bien sûr qu'on ne lui refuseroit

pas le privilége qu'il sollicitoit, tant qu'on pourroit croire à la neutralité de l'Angleterre ; mais si l'Angleterre se prononçoit fortement contre l'intervention armée, M. de Montmorency avoit-il, pouvoit-il avoir la certitude que les puissances présentes au congrès voudroient courir les chances d'une guerre générale, qui remettroit en balance des événemens qui ne paroissent décidés qu'autant qu'il n'y a plus nulle part en Europe un point sur lequel puisse s'appuyer une nouvelle discussion? Mais la France du dehors avoit conçu le hardi projet d'entraîner l'Europe loin du système pacifique nécessaire à la plupart des puissances ; il espère encore qu'il s'est conduit habilement, et que, si la guerre éclate, il n'y aura pas de neutres. C'est une grande question. Si ce parti avoit voulu sérieusement en finir de la révolution considérée comme agressive, il auroit dû savoir que dans la paix de l'Europe et l'union apparente des puissances, la révolution se trouvoit sans appui ; mais qu'aussitôt que l'Europe seroit ostensiblement divisée, la révolution redeviendroit forte et rencontreroit des alliés : *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers.* Jamais principe ne fut plus fermement posé. Si les gouvernemens absolus

vivent tranquilles dans les pays où ils sont établis, sans prétendre intervenir dans les affaires intérieures des nations libres, ce principe est éminemment révolutionnaire; mais s'il n'est mis en avant que par opposition au pouvoir absolu présenté comme système général, c'est un noble moyen de défense offert dans les plus grands intérêts de l'humanité; c'est l'alliance des peuples mise sous la protection de l'Angleterre pour balancer l'alliance des Rois mise sous la protection de la Russie. On ne peut plus essayer de le dissimuler, la querelle est là; et l'état de l'Espagne n'est que l'occasion qui peut la faire éclater plus tôt que les principales parties intéressées ne le vouloient. En vain, dans son discours prononcé à la Chambre des Députés, le 25 février, M. de Chateaubriand nous a-t-il confié que l'empereur de Russie lui avoit dit : « Il ne peut plus y avoir » de politique anglaise, française, russe, pru» sienne, autrichienne, il n'y a qu'une poli» tique générale. » Tout le monde sait qu'il n'y a de politique générale qu'en spéculation, mais qu'en action toute politique est et doit être nationale; tout le monde sait que l'idée abstraite de ne vouloir pour l'Europe qu'une politique générale auroit pour résultat positif

de mettre l'Europe sous la domination de la Russie, et de confier le sort de la civilisation à la puissance la moins avancée en civilisation; tout le monde sait que l'Angleterre s'est hautement séparée de la politique de spéculation qui l'effaçoit en Europe, pour rentrer dans la politique anglaise, et que, par ce fait seul, elle a repris l'ascendant qui lui appartient. C'est la seule puissance qui n'ait pas fléchi sous les événemens qui, pendant trente années, ont mis la civilisation aux prises avec la démagogie et le despotisme militaire; c'est la seule qui puisse de nouveau résister à ceux qui veulent faire, de la forme des gouvernemens, un combat d'opinions dans lequel toutes les existences sociales seroient encore une fois compromises. Au besoin, l'aristocratie anglaise se mettroit à la tête des libertés de l'Europe, comme elle s'est toujours mise à la tête des libertés de son pays, et apprendroit à ceux qui n'ont que des vanités que la véritable condition de l'aristocratie, dans les gouvernemens libres, est de se placer en avant du mouvement naturel à la société, afin d'en conserver la direction. Sans doute l'empereur Alexandre doit désirer qu'il n'y ait qu'une politique générale, et point de politique na-

tionale ; ce vœu fait honneur à la pureté de ses sentimens ; mais un vœu n'est pas un fait. Il y a maintenant une politique anglaise à découvert ; malgré les apparences contraires, il y a certainement une politique autrichienne et une politique prussienne. S'il est vrai qu'il n'y ait pas de politique française, cela ne fait pas honneur à ceux qui, depuis la restauration, ont été appelés par le Roi à conduire les affaires de la France ; et je ne vois pas l'intérêt que M. de Chateaubriand avoit à l'avouer dès qu'il n'en faisoit pas un reproche à ses prédécesseurs.

Le troisième parti qui se réunit sous la bannière de l'intervention armée, ne peut être caractérisé ; il ressemble bien plus à une espérance qu'à une résolution politique fixe ; c'est le parti conciliateur. Le ministère redoute le triomphe du pouvoir absolu en Espagne, parce qu'il mettroit ce royaume sous une influence qui ne seroit pas la nôtre, influence que l'Angleterre ne souffrira jamais, et qu'elle pourra vingt fois renverser, si elle est vingt fois établie. Le ministère redoute le triomphe des Cortès, parce que les Cortès penchent nécessairement vers l'appui de l'Angleterre. Dans l'un ou l'autre cas, l'Espagne ne tiendroit plus

exclusivement à nous, et nous ne pourrions tenir à l'Espagne, qu'en entrant nous-mêmes dans l'alliance russe ou dans l'alliance anglaise. La France doit pouvoir choisir, et ne pas consentir à accepter ses alliés. Rien n'est à la fois plus sage et plus national; mais, au point où l'on a mis les choses, reste-t-il un moyen d'arriver à ce but?

Peut-on compter sur un parti modéré en Espagne? Sans doute, il y existe, si on range dans ce parti tous ceux qui gémissent sur les événemens de quelque nature qu'ils soient, dès que la tranquillité publique en souffre. Les modérés ont blâmé tout bas le Roi de s'être mis dans la nécessité de proscrire ceux qui, par leur courage et leurs talens, l'avoient rappelé dans son royaume, libre de toute influence; ils ont blâmé tout bas ceux qui tiennent le pouvoir royal dans l'ombre pour le faire parler en public à volonté; ils pleurent sur la captivité de la famille royale; ils donnent aussi des larmes aux prêtres fugitifs; ils s'effraient surtout de voir la guerre civile prendre de nouvelles forces; mais, par cela même, ils n'accepteront aucune activité, et se contenteront de faire des vœux secrets pour le retour de l'ordre, tout prêts à être mécontens pour

leur compte de la manière dont ce retour s'opérera, ou à accepter par commisération le mécontentement des partis qui auront à s'en plaindre. Telle est partout la masse des nations, masse sur laquelle repose, en tous pays, la tranquillité publique dans les temps ordinaires, mais qui ne peut servir nulle part à rétablir cette tranquillité lorsqu'elle est une fois troublée, et que les événemens ont déjà compliqué les intérêts. Sans doute quelques hommes actifs ont de la modération dans l'esprit, parce qu'ils ont des vertus et des lumières; mais ils seront les plus ardens ennemis de toute intervention armée. Il n'y a que l'esprit de parti poussé au dernier degré d'exaltation qui puisse faire qu'on soit plus du parti de l'étranger que de sa nation; et cela ne dure jamais long-temps.

Le parti modéré n'existe donc pas en Espagne; il ne s'y est pas encore montré; il n'a pu s'y montrer comme en France où la Charte royale, en satisfaisant les esprits sages et consolidant les intérêts acquis, avoit constitué la nation pour être aussi ennemie des révolutions à faire, que des contre-révolutions à essayer. Et cependant, telle est la nature de la modération dans les temps de

crise politique, que la France raisonnable, appuyée sur ses lois fondamentales, a perdu toute influence active sur les événemens, et se trouve si serrée entre les partis extrêmes, qu'elle en est comme étouffée. Que sera-ce donc en Espagne de la modération individuelle? Est-ce par la guerre étrangère, ajoutée à la guerre civile, qu'on en formera un faisceau, qu'on lui donnera le désir d'intervenir activement, la force de se prononcer pour une forme de constitution par préférence à une autre forme de constitution? Et quand de l'intervention armée, il résulteroit un dénoûment d'autant meilleur qu'il ne satisferoit aucun parti extrême, est-ce sous la protection du parti modéré qu'on pourroit mettre ce résultat avec sécurité? Toutes ces espérances n'ont jamais été que des illusions; aussi n'ont-elles été offertes que comme des possibilités qu'on livre à la discussion tant que les événemens sont encore loin, mais qui s'évanouissent d'elles-mêmes à mesure que les événemens approchent. Personne n'a cru que Ferdinand, assez infortuné pour n'avoir pu contribuer à la délivrance de son royaume, assez infortuné pour n'avoir pu gouverner la société que Dieu lui a confiée, ni selon la constitution qu'il a jurée, ni selon ses volon-

tés, seroit assez heureux pour s'élever jusqu'à en être le législateur, aussitôt que l'armée française triomphante l'auroit remis en possession de son pouvoir. S'il avoit voulu être le législateur de l'Espagne, ainsi qu'il en avoit pris l'engagement, le temps, ni les conseils ne lui ont manqué. Les Français qui comprennent, et qui ont lu le discours du Roi de France à l'ouverture de la présente session, savent bien que ce qui a rapport à la liberté de Ferdinand, et surtout à l'usage qu'il doit en faire, est un conseil paternel adressé à ce souverain dans son intérêt, dans l'intérêt de l'Europe, et non un engagement pris par la France de ne déposer les armes que lorsqu'il sera devenu le législateur de son pays. On ne prend pas sérieusement de ces engagemens-là; mais la plus haute sagesse peut essayer de faire entendre à un prince, tombé sous le joug effrayant des intérêts les plus opposés, qu'une transaction nécessaire est encore honorable quand elle paroît faite de propre mouvement. Cependant, si Ferdinand est sourd à ce conseil, nos armées n'entreront pas moins en Espagne. Il y a donc des motifs qui reposent sur des faits, et non sur des espérances ou sur des abstractions plus ou moins constitutionnelles.

Les motifs avoués aujourd'hui se réduisent à deux qui méritent d'être examinés avec un peu d'attention : 1° l'intérêt du commerce considéré seulement dans nos départemens voisins des Pyrénées ; 2° la crainte que l'esprit d'innovation, qui agite l'Espagne, ne réagisse sur la France, et ne réveille des passions qui nous ont été si fatales ; c'est ce qu'on appelle *contagion morale* (1).

Il est certain que la guerre civile existe en Espagne, que son principal théâtre se rapproche de nos frontières, et que la guerre civile, nuisant à la consommation, menaçant toutes les propriétés, faisant disparoître la sûreté des communications, n'a jamais été favorable au commerce. Cette vérité est de tous les temps ; mais il appartient à nos jours de chercher, dans une guerre réglée entre deux nations voisines, les moyens de rétablir des transactions commerciales troublées par l'effet inévitable de la guerre civile.

Pour diminuer ce qu'il y a de choquant dans ce prétexte d'hostilités, on dit que la

(1) Cette expression, prise d'une note diplomatique anglaise, peut servir à montrer comment on présentoit alors la France aux étrangers ; elle a été adoptée et développée par M. de Chateaubriand.

France ne fera pas la guerre à l'Espagne, mais seulement au parti des Cortès, parti qu'on déclare foible, isolé des intérêts nationaux quand on veut prouver qu'il ne s'agit que d'une expédition et non d'une guerre dont le terme resteroit incertain, mais qu'on représente comme assez fort pour agiter l'Europe entière, quand on veut établir la nécessité morale de s'armer contre lui. Il y a un peu de vérité actuelle dans ces deux manières si différentes de considérer l'état de l'Espagne; mais la vérité d'hier n'est déjà plus celle d'aujourd'hui; et les événemens peuvent la modifier encore jusqu'à n'en faire qu'une déplorable illusion.

Sans doute si la partie de la nation espagnole qui n'est pas encore liée à la révolution parce qu'elle ne la comprend pas, et que ce qui ne présente que des modifications dans l'action du pouvoir n'arrive que bien lentement jusqu'à ses intérêts; si, dis-je, cette immense partie de la nation restoit neutre, les chances d'un succès rapide augmenteroient pour l'intervention armée; mais qui pourra rester neutre quand la guerre étrangère s'unira à la guerre civile? Accablée de la présence des étrangers, tyrannisée par les mesures du parti qui possède

le pouvoir et sait qu'il doit tout perdre si le pouvoir lui échappe, l'Espagne entière sera bientôt forcée de participer au double mouvement qu'elle va éprouver. La main qui, ostensiblement ou secrètement, dirigera le système défensif des Cortès, seroit bien maladroite si elle ne parvenoit pas à rendre la guerre nationale, car ce qu'il y auroit de plus difficile au monde seroit d'empêcher qu'elle ne le devînt.

Je sais tout ce qu'on attend de la sagesse de notre armée, et j'admets cette sagesse dans le plus haut degré qu'on puisse l'espérer ; généraux et soldats prendront pour modèle de raison, d'humanité, de générosité l'illustre chef que le Roi a choisi pour les commander. Mais est-on toujours maître d'être équitable à coups de canon, et le courage armé, au milieu des périls et des privations, met-il la patience au nombre des vertus qui lui sont faciles ? C'est la guerre que nous faisons, c'est la guerre que nous portons sur le territoire espagnol ; je ne dirai pas que la guerre est sujette à des chances variées ; on croiroit que je doute de nos succès réguliers et sans interruption. Mais la guerre offre des combinaisons infinies parmi lesquelles on peut faire entrer, de la part des

Espagnols combattant pour l'indépendance de leur territoire, le projet hardi de violer le nôtre, non pour avancer vers le centre, non pour nous donner des conseils politiques, mais pour porter le fer, le feu, tous les ravages d'une horde barbare dans nos possessions ouvertes. L'incendie du Palatinat sera toujours un exemple de ce qu'on peut oser dans des combinaisons militaires. Le but des chefs espagnols armés pour les Cortès seroit d'exaspérer notre population, d'exalter les esprits, de les faire sortir de cette sagesse qu'ils doivent redouter, d'attirer de cruelles représailles, et de rendre la guerre nationale au point d'en faire un combat à mort partout où un Français et un Espagnol se rencontreroient. Les Cortès savent l'effet qu'a produit, même à Paris, la nouvelle répandue que notre territoire avoit été violé; ils nous ont entendus avouer que Buonaparte n'a succombé que parce qu'il avoit contre lui l'Espagne entière dans chacun des individus qui la composent; que nous allons à eux dans une autre situation et d'autres desseins; que c'est sur ces différences que nous risquons notre entreprise et que nous fondons l'espoir de nos succès; ils doivent tout tenter pour exciter les mêmes

passions qui ont fait échouer Buonaparte; et cela n'est pas hors de possibilité s'ils sont dirigés par ce qu'il y a de plus redoutable en Europe, toutes les fois que la profondeur des calculs peut s'unir aux actions de la guerre. Nous ne prétendons pas attaquer l'indépendance territoriale de l'Espagne; nous allons seulement au secours d'un Roi et d'une nation opprimés; je n'en doute pas; mais, par l'effet du système politique de Philippe II, les Espagnols sont de leur nation exclusivement. Tout consiste donc, de la part des chefs et des soutiens de la révolution, à faire croire et sentir à ce peuple qu'une armée étrangère, qui occupe ses provinces, attaque l'indépendance de son territoire. Les malheurs qu'entraîne nécessairement la guerre, le ressentiment français provoqué par des cruautés, peuvent rendre cette idée populaire

En unissant nos soldats à un des partis qui divisent l'Espagne, nous sera-t-il possible de servir des passions, même légitimes, et de ne pas les partager? Quand les passions légitimes prennent les armes, elles ressemblent, dans leurs effets, à toutes les passions armées. En lisant l'histoire de nos guerres civiles et religieuses, pourroit-on dire qui, du parti catho-

lique ou du parti protestant, avoit le bon droit de son côté; si on ne consultoit que la férocité des actions? Hélas! les meilleures opinions n'ont jamais été une garantie des moyens qu'on emploiera pour les faire triompher, dès qu'on est réduit à en appeler à la force; et ceux qui souffrent n'ont jamais manqué de raisons pour se sanctifier dans leurs vengeances, tant qu'ils ont encore à combattre pour le succès de la cause qu'ils ont embrassée. Dans ces situations terribles, où tous les liens sont rompus, même ceux de famille, l'histoire gémit et n'accuse pas. Nos soldats regarderont-ils de sang-froid les vengeances du parti qu'ils auront fait triompher? ils ne le pourront pas. Tenteront-ils de s'y opposer, et le pourront-ils? Mais aussitôt que ce parti se croira triomphant (et on l'est bien souvent dans les guerres civiles avant de l'être tout-à-fait), la fierté naturelle aux Espagnols leur permettra-t-elle de croire qu'ils ne doivent pas tout à leur courage seul, et qu'en acceptant les Français pour auxiliaires, ils ont consenti à les reconnoître pour juges de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes? Inévitablement nous partagerons toutes les chances de réaction que les événemens de la guerre doivent amener; et la sagesse, la modération

de notre armée, cédant devant le besoin d'une juste défense, la guerre que nous ne voulons pas faire à la nation espagnole n'en deviendra pas moins nationale en Espagne contre nous.

Le parti des Cortès a le pouvoir; il peut en user jusqu'à établir l'unité parmi les siens; la terreur produit cet effroyable effet; tous les peuples en ont offert des exemples, et, nous, le plus mémorable de tous. Le parti auquel la France porte secours, ou qui offre ses secours à la France, est divisé et doit l'être, puisqu'il manque d'unité de pouvoir, qu'il est libre de reconnoître ou de répudier alternativement la même direction, sans autre motif, pour les dissidens, que leurs vues personnelles et la manière de considérer la conduite de leurs chefs; sans autre effort que de se séparer de ceux auxquels ils s'étoient ralliés; sans en rien redouter dès qu'ils les abandonneront, puisque, guerriers volontaires, ils pourroient se tourner contre qui voudroit les contraindre, et mettre la guerre civile dans le parti comme elle est déjà dans la nation. Je ne présenterai pas ces chances seulement comme probables, mais comme à peu près impossibles à éviter pour peu qu'on n'atteigne pas le but de l'intervention armée avec la rapidité de l'éclair. Nous

savons déjà les divisions qui existent entre les agens civils et les agens militaires; elles ont éclaté par des défaites, et s'augmenteroient par des succès, puisque les succès ne peuvent que donner plus d'activité aux prétentions. Ce sont de terribles obstacles que les agens civils dans les guerres de partis; je ne connois pas de cause qu'ils n'aient contribué à faire perdre. Si on ajoute les trois intentions distinctes qui se réunissent chez nous sous la bannière de l'intervention armée, l'impossibilité qu'elles s'accordent quand la victoire forcera de déclarer un résultat, on connoîtra combien de divisions fatales peuvent éclater avant, pendant et après les combats. L'effet inévitable de ces divisions sera de rendre la guerre nationale en Espagne; alors tout ce qu'on aura dit pour décider l'intervention armée, tombera de fait; il ne restera qu'un combat de peuple à peuple qui ne pourra finir que par le triomphe des Cortès ou le rétablissement du pouvoir absolu, deux chances qui nous seront également défavorables en Espagne, puisque d'autres puissances y auront soutenu, dans des vues particulières, ou la cause du pouvoir absolu, ou la cause des Cortès, et que notre cause à nous est un terme moyen qui se perd dans le vague,

et n'en sortira jamais. Cela ne rétablira pas les relations de commerce interrompues entre les provinces frontières, et attaquera dans tous ses élémens notre fortune industrielle et commerciale. Mais il est temps de laisser les petits intérêts marchands et locaux qu'on a mis en avant pour se donner l'apparence d'une raison de plus, et d'aborder franchement la question de haute politique renfermée dans la nécessité de repousser la contagion morale.

La première fois que j'ai entendu dire qu'il falloit s'armer pour renverser la constitution des Cortès, parce qu'elle pouvoit être contagieuse pour la France, je me suis demandé si nous vivions sous un pouvoir absolu et tyrannique; si nous avions une révolution à faire pour obtenir de la fixité dans nos lois fondamentales; si nous en étions encore à désirer la déclaration solennelle de nos droits publics; s'il manquoit quelques promesses royales à l'accomplissement des vœux formés par l'immense majorité des Français à travers les trente années qui ont agité si violemment notre existence. J'ai ouvert la Charte donnée par Louis XVIII, je l'ai lue de nouveau; et, la comparant à la constitution faite par les Cortès, j'ai trouvé que notre Charte étoit par-

faite dans ses bases et dans la distribution des pouvoirs, tandis que la constitution espagnole, plus soignée, plus achevée dans des détails qui ne tiennent pas à l'ordre constitutif, pèche essentiellement dans la formation des pouvoirs et dans la liberté nécessaire à leur action. Si on donnoit les deux ouvrages à juger, comme ouvrages, aux esprits éclairés de l'Europe, il n'y auroit point partage de voix ; tous conviendroient que la Charte donnée par Louis XVIII s'applique à un peuple dont la révolution est terminée, et que la constitution des Cortès n'est applicable qu'à un peuple qui entre en révolution. La Charte royale est bonne en ce qu'elle répond aux besoins connus de la société pour laquelle elle a été faite ; la constitution des Cortès a des défauts qui frappent, positivement parce qu'elle a été faite pour des besoins et dans des circonstances qui aujourd'hui ne sont plus les mêmes. Ces vérités sont d'une évidence telle que personne ne les a niées jusqu'ici, pas plus ceux qui blâment l'intervention armée, qui en redoutent les conséquences, que ceux qui l'approuvent et en attendent les plus heureux résultats. On peut donc demander sur quoi on suppose que la France iroit chercher, dans la

constitution *écrite* des Cortès, des garanties qu'elle n'y trouveroit pas, et qu'elle trouve *écrites* clairement dans la Charte royale.

Pour qu'on pût craindre que la France, profondément instruite par les événemens, se jetât dans une révolution nouvelle pour tenter de nouvelles expériences constitutives, il faudroit avouer que la France tremble pour ses libertés, qu'elle est blessée dans ses intérêts et ses justes prétentions, qu'un avenir menaçant s'avance vers elle, et semble l'avertir que les meilleures constitutions ne sont rien tant qu'elles ne sont qu'écrites, qu'elles n'ont de valeur qu'autant qu'exécutées franchement elles remplissent les vœux du législateur suprême, en calmant toutes les alarmes, consolidant tous les intérêts, et faisant la part de toutes les vanités. Qui oseroit dire que telle soit la situation de la France? Et cependant que dit-on quand on présente la révolution active de l'Espagne comme une contagion morale qui peut nous atteindre? En sommes-nous déjà à ce point que les malheurs de la guerre civile, l'agitation d'un peuple en révolution, le désordre et les cruautés inséparables des troubles domestiques, au lieu de nous inspirer de la pitié, exciteroient nos

désirs? Quelle nation libre et heureuse a jamais envié pour elle l'infortune d'une nation plongée dans un état d'incertitude et de confusion? Car enfin, tel est l'état positif de l'Espagne; et sa constitution qui, en théorie, ne vaut pas la nôtre, n'a rien offert jusqu'ici de si rassurant dans la pratique, que les faits puissent éveiller les espérances, et faire naître de séduisantes illusions. Otez des événemens qui se passent en Espagne cette idée généralement répandue, et trop hautement avouée par un parti imprudent, que c'est le commencement d'un combat général entre le système du pouvoir absolu et le système des libertés nationales, vous ne trouverez pas, en France, un homme sur mille qui porte aux Espagnols un autre intérêt que celui qui est dû à leurs malheurs présens, intérêt agrandi par la conduite héroïque qu'ils ont tenue pendant l'absence de leur Roi.

Mais toutes les idées changent, tous les sentimens se déplacent, s'il est possible en effet de considérer l'Espagne comme une arène où les diverses formes de gouvernement, que l'Europe admettoit autrefois, doivent se combattre jusqu'à ce que le pouvoir absolu écrase toutes les libertés, ou que les libertés triomphent du

pouvoir absolu ; car alors les premiers intérêts de la civilisation se trouveroient compromis. Dans ce cas, on auroit raison de craindre que les passions qui agitent l'Espagne ne se communiquassent, et cette crainte pourroit être calculée avec précision dans les divers pays qui prennent hautement parti pour le maintien des libertés constitutionnelles. Elle seroit nulle en Angleterre où les lois fondamentales sont depuis long-temps affermies, où elles sont défendues par tous les partis, où tous les dissentimens disparoissent dès qu'il faut l'assentiment de tous pour conserver ce qui est ; elle seroit grande en France où nos lois fondamentales ont à peine eu le temps de s'affermir, où les partis ne sont pas également convaincus de la nécessité de les conserver, de les défendre ; où surtout l'intervention armée contre des opinions politiques excite d'autant plus d'appréhension, qu'il est impossible de croire qu'elle fera triompher en Espagne un parti modéré qui n'y existe pas ; dès lors il est permis de redouter qu'elle ne tourne, bien qu'involontairement, au profit du pouvoir absolu considéré comme système général. A l'idée d'un avenir aussi épouvantable, il n'y a plus d'esprits neutres ; quelque chose de plus sinistre que ce qu'on appelle

contagion morale apparoît dans un sombre nuage ; on sent que la révolution pourroit renaître en France, cherchant un point d'appui au dehors, et assez malheureuse pour le rencontrer en Espagne, et peut-être encore autre part.

Loin de dissimuler cette appréhension, les cœurs les plus dévoués à nos princes légitimes l'exaltent avec douleur ; les esprits les plus monarchiques en sont continuellement préoccupés ; les hommes qui s'animent dans les discours publics pour écarter ces pensées accablantes n'ont plus la même assurance dans les conversations particulières ; ils arrangent les événemens comme si on étoit maître des événemens dans le mélange de la guerre et des discordes civiles ; ils essaient de justifier les intentions comme si les intentions avoient jamais garanti l'avenir ; ils se portent caution de la pureté des sentimens des souverains ; mais qui les accuse ? personne. Les événemens les ont transportés sur tous les points de l'Europe ; partout on les a vus, on a communiqué familièrement avec eux ; on sait qu'ils ont les lumières de leur siècle et qu'ils n'en ont pas les vices ; mais les vices sans les lumières s'agitent quelque part ; ils se coalisent ; on le sent, on s'inquiète ; et

la prévoyance des événemens ne sert qu'à les rendre tous plus faciles. Faut-il qu'ils soient entamés pour commencer à réfléchir sur les moyens de les arrêter ? Loin que la guerre que nous portons en Espagne puisse paroître une garantie contre ce qu'on appelle la contagion morale, qui peut nier qu'elle n'ait divisé les esprits, donné plus d'ardeur aux passions, qu'elle n'ait fait naître entre les partis des soupçons qui les aigrissent réciproquement, et surtout qu'elle n'ait mis la discorde dans le camp des royalistes ? Ce malheur est plus grand qu'on ne le pense ; il effraie ceux qui savent que les Rois ne tombent entre les mains sanglantes des révolutionnaires qu'après que les monarchies ont été perdues par l'incapacité et la division des partisans de la royauté. Qu'on lise l'histoire ; on apprendra que les révolutions signalent quelquefois plus de destructions déjà opérées qu'elles n'en causent, et que le petit nombre d'amis actifs que les souverains trouvent au dernier moment du danger ne pourroit se comprendre, si on ne se rappeloit en combien de fractions les royalistes s'étoient déjà brisés pour des intérêts qui n'étoient pas ceux des Rois.

Ce qui se passoit en Espagne, avant l'éta-

blissement d'une armée d'observation, n'avoit pas été contagieux pour nous, et n'auroit pu le devenir tant que les Espagnols auroient été abandonnés à eux-mêmes, et qu'aucune influence étrangère n'auroit été présumée active dans leurs malheureux débats; mais ce qui se passe en Espagne, considéré dans la généralité des intérêts qu'y aperçoivent et les partisans avoués du pouvoir absolu, et les amis sincères des libertés nationales, ne peut être présenté comme une contagion morale; les noms les plus nobles rendroient à peine justice aux sentimens qui se rattachent au succès de l'indépendance de la nation espagnole; et s'il y avoit le moindre courage à les avouer, aucun honnête homme n'oseroit garder le silence. C'est surtout à ceux qui ne connoissent les dates de la révolution française que par les arrêts de mort dont ils ont été frappés, par les proscriptions qui les ont atteints, par les emprisonnemens qu'ils ont subis; c'est à ceux qui ont lié leur existence à la conciliation sincère du pouvoir et des libertés publiques, et qui n'ont démenti leurs doctrines ni par leurs paroles, ni par leurs actions, qu'il est permis de demander qu'on s'explique enfin sur ce mot *révolution* avec

lequel on prétend faire reculer le bon sens, la prévoyance, la saine politique, et étouffer l'esprit généreux de tous les peuples civilisés de l'Europe. Avant la révolution, avions-nous donc été élevés pour ne sentir que comme des esclaves? Pour qui réclamoit-on les mouvemens de notre cœur en nous initiant aux premières connoissances de l'histoire? Etoit-ce pour ceux qui attaquoient les libertés ou pour ceux qui les défendoient? Quelles pensées faisoient pleurer le grand Condé aux vers du grand Corneille? Dans quel livre français trouveroit-on le plus léger blâme porté contre les Suisses bravant les plus grands dangers pour échapper à l'oppression, contre les Pays-Bas combattant pour leur indépendance, et prêts à s'engloutir plutôt que de céder à cette politique rétrograde aussi offensante pour la raison humaine qu'effroyable dans ses conséquences matérielles? Toute l'histoire des grands mouvemens du monde est renfermée dans deux mots : religion et liberté, parce qu'il n'y a que la religion et la liberté qui répondent aux besoins des esprits. Avant la révolution, quoi qu'on ose dire aujourd'hui, tous les sentimens étoient généreux, et on n'auroit pu sans honte avancer les maximes dont on ne rougit pas

maintenant. Si l'Europe civilisée admiroit franchement le courage des peuples contre la tyrannie, elle blâmoit avec la même franchise les excès et les crimes populaires. Des têtes étroites ou des cœurs pervers ne peuvent plus comprendre le pouvoir que comme ennemi des libertés, ou les libertés comme ennemies du pouvoir ; est-ce un motif pour que nous, royalistes constitutionnels, nous n'ayons pas toujours la même horreur pour les crimes populaires que l'histoire présentoit à notre enfance, une horreur plus vive pour les crimes populaires au milieu desquels nous avons vécu, sans cependant renoncer aux sentimens de libertés publiques avouées par l'Europe civilisée bien des siècles avant la révolution? Si des probabilités nous montrent ces libertés compromises d'une manière générale, nous n'attendrons pas que des hommes du pouvoir nous disent si nous avons tort ou raison de prévoir les dangers, si notre intérêt légitime n'est qu'une contagion morale; nous n'attendrons pas qu'ils nous révèlent et les paroles confidentielles des Rois, et le nombre des soldats que la Providence leur a donnés; nous consulterons les faits publics, nous les rapprocherons; et si notre jugement ne se forme

pas de suite d'une manière irrévocable, il ne se laissera du moins séduire ni épouvanter par des mots sonores qui n'étourdissent que les foibles sur l'incohérence des raisonnemens.

Venons aux faits publics, et commençons par ceux qui sont consignés dans le discours de M. de Chateaubriand. « Pourquoi, dit cet » éloquent écrivain, ne se plaignoit-on pas de » la perte de notre indépendance, lorsque les » étrangers exerçoient une si grande influence » sur notre sort, lorsque l'on consultoit les » ambassadeurs sur les lois mêmes qu'on » apportoit aux deux Chambres? L'Europe, » nous disoit-on alors, applaudit à l'ordon- » nance du 5 septembre; l'Europe approuve » le traitement qu'on fait subir aux royalistes; » l'Europe, dans des actes publics, vient de dé- » clarer qu'elle est satisfaite du système qu'on » suit; et, par considération pour ce système, » elle retire ses soldats, elle fait remise des » subventions. Qui à cette époque, Messieurs, » a protesté contre cet abandon de la dignité » de la France? » Je nommerois les hommes qui ont alors protesté non seulement en faveur de la dignité, mais de l'indépendance de la France, si je croyois que le public eût pu oublier les rédacteurs du *Conservateur;* mais

ce n'est pas d'eux qu'il est question. J'ai annoncé l'intention de rechercher si des faits publics justifioient l'appréhension des royalistes constitutionnels qui ne crient pas en faveur de la paix, mais qui voient, dans l'intervention armée contre l'Espagne, la possibilité d'un combat général entre le système du pouvoir absolu et le système des libertés publiques ; et je n'ai cité cette partie du discours de M. de Chateaubriand que pour les faits qui s'y trouvent relatés.

C'est donc un fait que les puissances, qui se réunissent si souvent en congrès pour régler les affaires des nations que Dieu ne les a pas appelés à gouverner, ont applaudi à l'ordonnance du 5 septembre ; que leurs ambassadeurs étoient consultés sur les lois qu'on apportoit aux deux Chambres ; qu'elles ont approuvé le traitement qu'on a fait subir aux royalistes, et donné bon certificat en faveur du système qu'on suivoit alors. Pourquoi ces puissances approuvoient-elles à cette époque le contraire de ce qu'on fait aujourd'hui ; et comment donne-t-on leur approbation à ce qu'on fait maintenant comme une garantie de l'avantage qu'il y a à le faire ? Les hommes instruits de tout ce que la politique renferme

de contradictions qui cependant vont au même but, ignorent-ils que le cardinal de Richelieu, en frappant en France ce qui nuisoit à l'action de la royauté, n'en excitoit pas moins en Angleterre les mouvemens qui embarrassoient l'action du pouvoir royal, et qui finirent par offrir au monde le spectacle effroyable d'un Roi périssant juridiquement sur un échafaud? Qui ne sait encore que le même cardinal, assez bon catholique pour poursuivre les protestans en France, les soutenoit au dehors partout où il pouvoit arrêter la marche des gouvernemens? Si l'ordonnance du 5 septembre renfermoit des conséquences embarrassantes pour notre pays, si le traitement qu'on faisoit subir aux royalistes laissoit entrevoir une réaction qui pourroit, à son tour, enfanter d'autres réactions, pourquoi les étrangers, cités par M. de Chateaubriand, auroient-ils refusé de pousser à ces mesures, dans le cas où il seroit entré dans leurs projets de nous occuper de nos propres divisions, pour rester plus complètement maîtres d'agir sur d'autres points de l'Europe sans craindre d'y rencontrer notre influence? Et si ces mêmes étrangers avoient aujourd'hui un intérêt politique à compromettre, dans une intervention

armée, l'étonnante prospérité qui se réveilloit chez nous, à nous entraîner dans des démarches qui rendroient long-temps difficile notre alliance avec l'Angleterre, et qui même pourroient nous mettre en hostilité avec elle, seroient-ils blâmables, d'après mille exemples qu'offre l'histoire, de nous pousser dans le sens de leurs intérêts plus que dans le sens des nôtres? Quoi qu'on puisse dire des merveilleux effets que produiroit une politique générale, il n'y aura jamais que des politiques nationales. Si Dieu avoit voulu qu'il n'y eût qu'une seule direction des affaires de ce monde, il n'auroit pas séparé les peuples de mœurs, de langages, d'intérêts et de préjugés; il n'a promis la réunion de l'univers qu'à une seule doctrine, jamais sous un seul pouvoir; il a fait des nations, et non des individus n'ayant que l'espace pour patrie. N'est-ce pas déjà quelque chose d'assez miraculeux que trente ou quarante millions d'hommes concourant ensemble au même but, sous les mêmes lois et la même volonté? Vouloir plus, ce seroit tenter la Providence. Si la Sainte-Alliance prétend réunir toutes les nations à un seul principe de gouvernement, elle sait sans doute que les dominations étendues ne

peuvent s'affermir qu'en ployant les esprits sous des doctrines de soumission absolue. Croit-elle que l'Angleterre puisse ignorer, de son côté, la puissance des doctrines sur la durée des alliances entre les nations? Croit-elle que les peuples libres ne sentent pas aussi le besoin qu'ils ont de se rapprocher? Dès lors seroit-il difficile de supposer un but à l'influence des étrangers qui nous pousseroient en Espagne, où nous trouverions les Anglais en opposition plus ou moins déclarée à notre intervention armée, ce qui mettroit la discorde là où les doctrines tendent à un rapprochement dans l'intérêt général de la civilisation? Et si l'Angleterre accepte le vœu de M. Canning : *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers*, qui peut nier la possibilité fatale d'événemens bien au-dessus de ceux qu'on fait entrer aujourd'hui dans le domaine de la contagion morale?

Des faits cités dans le discours de M. de Chateaubriand, je n'ai voulu tirer que cette conclusion, que nous ayant lui-même montré, plus clairement qu'un ministre du Roi de France ne devoit peut-être le faire à la tribune, l'action des étrangers sur notre régime intérieur, et cela en faveur d'un système pros-

crit maintenant par ces mêmes étrangers, il ne falloit plus les faire intervenir, même confidentiellement, pour rassurer ceux qui craignent que la cause de l'humanité entière ne se mêle au projet d'une intervention armée dans les affaires d'Espagne. La contradiction dans les influences politiques n'est pas de sa nature une chose fort rassurante.

Je crois sincèrement que les souverains voudroient voir l'Europe raffermie; je crois, comme les souverains, que cela ne se peut que par la paix générale entre les grandes puissances, et par la tranquillité intérieure de chaque nation; mais il ne m'est pas possible de croire qu'une intervention armée ne menaceroit pas la paix générale, et que la tranquillité de chaque nation soit indépendante de la satisfaction donnée aux peuples, selon le degré de civilisation où ils sont arrivés; car tous n'ont pas besoin de liberté, et surtout n'ont pas besoin d'une égale portion de liberté. Partout où la civilisation n'est pas assez avancée pour que la société ait une volonté, et puisse l'exprimer, les peuples trouvent dans le pouvoir des Rois le premier mobile et la plus sûre garantie des développemens vers lesquels ils tendent. Tous les Etats de l'Europe

ont été dans cette situation. Ceux qui y sont encore vont en avant, et les Rois les guident; ceux qui sont riches d'industrie, d'expérience; et par conséquent de situations indépendantes, prêtent le secours de leurs lumières aux gouvernemens, en vertu des lois fondamentales qui les appellent, dans des formes déterminées, à délibérer sur les intérêts généraux; certes, il n'y a pas là de quoi diviser l'Europe. Et cependant c'est vers une division redoutable que les événemens semblent l'entraîner, positivement parce que les opinions sont entrées dans la politique bien au-delà de ce que la raison avoue; et que dès que le pouvoir absolu convient qu'il redoute les opinions, il y a défaut de logique à ne pas admettre qu'à leur tour elles ont le droit de s'alarmer. Au lieu de confondre ce qui appartient au mouvement naturel de la civilisation avec ce qu'on appelle d'une manière trop générale *la révolution*, il auroit fallu distinguer, afin de ne pas blesser l'orgueil des établissemens fondés, de ne pas heurter les sentimens généreux dans toute l'Europe, de ne pas irriter les amours-propres, en ayant l'air de croire que les exagérations qui ont fait le succès des révolutionnaires, s'adressant aux passions de la multitude, réus-

siroient auprès des gens instruits et désintéressés dont l'influence est d'autant plus décisive qu'ils interrogent les faits, plus francs en général que les paroles.

Or, c'est un fait public que l'Europe chrétienne, sous la direction d'une Alliance qui s'est appelée Sainte, a repoussé les chrétiens de la Grèce, et que les royalistes français qui, de premier mouvement, avoient pris intérêt à cette cause sacrée, se sont tus aussitôt qu'un journal, défenseur officiel de la Sainte-Alliance, leur a donné pour mot d'ordre que le soulèvement de chrétiens, opprimés par des Turcs, se lioit à la *révolution*, et avoit été tramé dans l'ombre par le *comité directeur*. Dans cet abandon général d'un peuple malheureux, dans cette accusation portée par les souverains, que pouvoit faire alors un homme de bon sens? Lire l'Ecriture-Sainte, en substituant partout le mot *révolution* au mot *religion*, et le nom de *comité directeur* au nom de l'*Eternel*; car rien ne devoit plus rester vrai dans les temps passés, si les Grecs de nos jours n'étoient que des révolutionnaires soulevés contre un pouvoir légitime. Que n'a-t-on pas dit contre eux? Que la patience avec laquelle ils avoient supporté le joug des Ottomans les avoit tellement

avilis qu'ils ne pouvoient inspirer aucun intérêt, même lorsque leurs femmes et leurs enfans étoient égorgés, ou livrés, à prix d'argent, à la profanation des Turcs; qu'ils étoient divisés et s'égorgeoient mutuellement en présence de leurs ennemis; qu'ils étoient fanfarons et lâches; qu'ils haïssoient les catholiques plus que les musulmans, dans l'espoir sans doute de nous faire haïr les Grecs plus encore que leurs bourreaux. Déclarés avilis pour avoir supporté l'esclavage, et révolutionnaires pour tenter d'en briser le joug, avec quelle prescience hostile on annonçoit leur ruine totale! avec quelle joie barbare on grossissoit leurs défaites! Leurs efforts vers la liberté étoient condamnés d'autant plus sévèrement qu'ils devoient, disoit-on, troubler la paix de l'Europe; aussi les repoussoit-on sans pitié; et, s'ils avoient tous disparu de la surface de la terre, je crois qu'on auroit fait des feux de joie dans tous les pays chrétiens. Ils vivent; ils seront libres; la paix de l'Europe n'en sera pas autrement troublée; et nous verrons ceux qui les avoient condamnés, travailler chacun à les faire entrer dans leur politique particulière, tout en ne parlant que des intérêts de la politique générale. Croit-on

que ces faits soient sans moralité? Oublie-t-on que nous vivons à une époque où les événemens de chaque jour sont mieux jugés par les contemporains, que l'histoire ne juge aucun des événemens passés? Que doivent donc souffrir les peuples avant d'avoir le droit de se plaindre et l'espoir d'inspirer de l'intérêt, si les Grecs n'ont pas trouvé grâce devant la politique qui a pris sur elle le repos des nations?

Loin de moi la pensée d'accuser l'humanité des gouvernemens. Je sais combien il y a de choses impérieuses dans la direction des affaires de ce monde, et combien les événemens imprévus déconcertent souvent les pensées les plus généreuses; aussi n'est-ce qu'aux écrivains qui se sont faits interprètes de la conduite des souverains que je m'adresse, et je leur dis qu'en calomniant une cause sacrée, qu'en accusant de louables efforts vers la liberté, qu'en attaquant les plus nobles résultats de la civilisation sous le nom de révolution, ils ont jeté dans trop d'esprits l'idée pénible que l'alliance des Rois n'étoit pas assez pénétrée des besoins des peuples; qu'un parti dangereux pouvoit abuser de l'horreur légitime que doivent leur inspirer les mouvemens populaires, pour leur montrer des complots ré-

volutionnaires là où il y a des causes que nos aïeux appeloient d'un nom honorable; et que par conséquent la civilisation européenne se trouveroit plus en sûreté par la combinaison d'alliances formées comme autrefois entre des intérêts qui se comprennent, que sous la direction d'une *politique générale* qui verroit de trop haut les intérêts propres à chaque nation, pour pouvoir les comprendre.

Et de combien d'autres faits ne pourroit-on pas appuyer de légitimes alarmes, si tout ce qui s'est passé en Europe depuis la formation de la Sainte-Alliance étoit aussi à découvert pour tout le monde, que le soulèvement des Grecs et la manière dont il a été jugé! Mais il faut éviter d'aborder ce qu'on peut encore contester, et s'arrêter à l'Espagne où assez de choses sont publiques, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller jusqu'à celles qui restent dans l'ombre. Est-il un homme raisonnable qui ne se soit demandé quelle étoit la force réelle de ce qu'on appelle la *politique générale*, dès qu'elle n'avoit pas pu amener le Roi Ferdinand à donner à ses peuples les institutions qu'il leur avoit promises? Car on ne peut pas supposer que tous les Rois étoient d'accord pour le maintenir dans le pouvoir absolu;

l'idée en seroit effrayante, et le dénoûment assez singulier. Est-il un homme raisonnable qui ne se soit demandé quelle étoit la force réelle de la *politique générale* pour amener les Cortès à rendre à leur Roi la liberté dont il a besoin pour gouverner? cela, sans recourir à la force des armes; car s'il s'agit d'armer et de tuer pour conserver la paix de l'Europe, et maintenir la tranquillité intérieure des nations, c'est ce qu'on a vu dans tous les temps; dès lors la politique générale ne se distingueroit en rien des politiques particulières; la Sainte-Alliance ressembleroit à toutes les ligues qui se sont formées en Europe, et qu'on n'a pas appelées saintes; elle ne seroit remarquable dans l'histoire du monde qu'en ce qu'elle ne voudroit pas admettre de contre-poids, combinaison si nouvelle en politique qu'on ne peut en apercevoir le but, ni en préjuger les effets. Ceux qui n'entendroient l'alliance générale des Rois que par opposition à l'esprit révolutionnaire qu'on suppose à tous les peuples, auroient avancé, peut-être sans le vouloir, la possibilité d'une guerre terrible entre les diverses formes de gouvernement; ils auroient ainsi justifié l'Angleterre si elle se plaçoit à la tête de l'alliance des peuples; car elle seroit con-

trainte à opérer des rapprochemens par des doctrines, sous peine de se trouver isolée en Europe. Les gens qui vont vite lui ont déjà fait à cet égard d'étranges révélations et des menaces plus étranges encore. Il faut donc toujours en revenir à cette vérité fondamentale que l'Angleterre ne pouvant rester neutre, il n'y aura pas de guerre entre la France et l'Espagne, ou que la guerre entre la France et l'Espagne sera l'occasion d'une guerre générale dans laquelle se décideront les grands intérêts de la civilisation. Dès lors peut-on appeler contagion morale les sentimens généreux, les hautes pensées qui se rattachent à la possibilité d'un débat politique sans exemple dans l'histoire du monde? Cesseroit-on d'être royaliste pour savoir que la civilisation ne peut rétrograder maintenant, positivement parce que sa conservation n'est pas confiée à un seul peuple; et que s'il est vrai, comme le répète chaque jour le parti ardent, que les trônes soient solidaires, ils le seroient des défaites comme des victoires, car la solidarité ne se comprend pas autrement. Cette idée est d'autant plus déchirante pour les Français, que les Bourbons de France sont, par le fait, désintéressés dans la guerre de principes qui

menace l'Europe, qu'ils n'y ont rien à gagner, et que par conséquent ils y risquent trop.

En effet, lorsqu'il s'agit de décider, les armes à la main, s'il est permis aux peuples de se donner des lois que les Rois accepteroient, ou si les Rois seuls ont le droit de constituer les peuples comme il leur plaît, et quand cela leur plaît, la France se trouve, par le fait, entièrement désintéressée. A travers toutes les révolutions que nous avons subies depuis 1789, aucun établissement politique n'étoit resté entier; et lorsque les Bourbons sont revenus en 1814, nous n'aurions pu leur proposer de jurer la constitution sous laquelle nous vivions, car ils nous auroient répondu : « Sous » quelle constitution vivez-vous? et quelles » sont les libertés établies que vous voulez » mettre sous la garantie de nos sermens? » Le Sénat conservateur se jeta en avant, et osa parler au nom de la France; mais il tomba devant le ridicule; il n'avoit jamais représenté pour les intérêts nationaux; il n'avoit rien défendu, rien conservé; et le bon sens, l'esprit des convenances, si naturel aux Français, disoient généralement que, dans l'absence de tout établissement politique fondé, il y avoit de l'honneur à recevoir du Roi une Charte

présentée comme un acte de pacification générale. Cela n'établissoit pas un droit positif, car tout droit est durable ; et aucune nation ne pourroit, sans folie, admettre qu'un Roi pût la constituer sans cesse et à volonté ; aucun Roi ne voudroit accepter ce dangereux privilége ; aussi Louis XVIII, avec la sagesse profonde qui le distingue, posa lui-même des bornes immuables au pouvoir constituant d'un seul, donna de la fixité à nos lois fondamentales, en déclarant qu'il ne pourroit y être fait des modifications que de l'accord et par la coopération des trois pouvoirs de la société. Les circonstances, l'assentiment général, le besoin d'élever de suite le Roi au plus haut point d'estime qu'un souverain puisse atteindre, se sont rencontrés pour que nous ayons reçu de Louis XVIII la Charte qui nous régit. Une fois promulguée, elle a appartenu à la France comme un bien qui lui est propre, comme l'expression de la volonté publique ; tous les esprits sages, même ceux qui ont plus de respect que d'enthousiasme pour la royauté, se sont accordés pour repousser toute discussion ultérieure sur les droits constitutifs. En effet, il est digne de remarque que, depuis longtemps, on n'imprimoit plus en France d'ou-

vrages où il fût question de la souveraineté du peuple ; que nos divisions se renfermoient dans le cercle tracé par la Charte ; que nous interprétions plus ou moins bien ses articles dans le sens du pouvoir, ou dans le sens des libertés ; mais on ne remontoit pas plus haut. Il n'en est plus de même depuis qu'on a fait, des troubles qui ont lieu en Espagne, une querelle de principes dans laquelle tous les peuples sont intéressés, et qui n'admet plus de terme moyen. Les esprits se sont émus ; ils sont retombés dans ces réflexions creuses qui n'ont jamais été et ne seront jamais sans danger, parce qu'il est impossible de les séparer de l'application qu'on peut en faire. C'est en étudiant l'histoire qu'on apprend dans quel ordre les pensées politiques annoncent les événemens.

La France, constituée par son Roi, ne peut servir d'exemple à aucune nation, à moins que les événemens ne se produisent de même, pas plus que la dynastie des Rois d'Angleterre, acceptant et jurant l'établissement politique fondé à son avènement, ne pouvoit servir de modèle à la France. Où les circonstances sont différentes, les procédés sont autres. C'est en l'absence de son Roi, et pour

la plus noble cause, que l'Espagne s'étoit constituée; la constitution n'y a pas été, comme en France, un traité de paix entre des partis nationaux, mais, au contraire, une déclaration de guerre à mort contre l'usurpation d'un étranger; elle a rempli sa destinée. Tout annonçoit qu'elle seroit modifiée, même quand la prévoyance n'en auroit pas été admise dans la constitution, parce qu'elle ne pouvoit convenir long-temps à un état de paix intérieure. Le Roi et la nation se seroient trouvés d'accord sur cette nécessité, et rien ne se seroit opposé à ce que Ferdinand eût l'honneur public des améliorations dans l'intérêt de tous. Mais la guerre civile a ajourné les améliorations; et, la guerre étrangère venant exiger ce que les circonstances auroient amené sans honte et sans violence, tout s'est compliqué pour ce malheureux pays. La constitution des Cortès y reste ce qu'elle étoit lors de son établissement, un moyen militaire, et, de plus, un moyen révolutionnaire. Si on ajoute l'idée trop répandue qu'un combat général entre les formes de gouvernemens doit naître de l'intervention armée, puisqu'elle est admise ou récusée par des nations capables de se tenir tête, on sentira tout ce qui agite les esprits

en France. Et cependant la France, considérée comme constitutionnelle, étoit la seule puissance véritablement désintéressée dans cette discussion de principes, puisqu'elle a reçu de son Roi, sans contestation, la Charte qui la régit, et que depuis long-temps ses vœux se bornoient à en voir l'exécution franchement assurée. Quelle espérance secrète a donc entraîné les premiers moteurs de la guerre? Savent-ils tout ce qu'ils peuvent compromettre si le succès ne répond pas à leurs désirs?

C'est parce que les esprits pénètrent avec horreur les conséquences possibles de cette guerre, qu'on n'y croit pas, bien qu'elle devienne chaque jour plus imminente. En effet, si l'Espagne doit être la cause d'un nouvel embrasement en Europe, il sera permis jusqu'au dernier moment d'espérer que les souverains s'entendront pour éviter un premier éclat dont les suites seroient incalculables. Dans les guerres de principes ou d'opinions, quelquefois on ne sait pas où l'on va; quelquefois aussi on ne le sait que trop bien; et si l'Angleterre étoit conduite à se mettre à la tête des principes ou des opinions favorables à l'indépendance des nations, la contagion mo-

rale s'étendroit d'autant plus vite que tout le monde saisiroit de suite quel est le but, quels sont les moyens. Qu'on pèse bien les paroles, on trouvera que toutes les conversations sont d'accord sur ce point, qu'il faut qu'on laisse le débat militaire entre la France et l'Espagne, ou que l'Europe entière s'en mêle. Eh bien, il est une vérité que savent les hommes qui ne sont pas étrangers à la politique, c'est que si le débat avoit pu se renfermer entre la France et l'Espagne, on n'en auroit pas plus parlé en 1822 et 1823, qu'on n'en parloit en 1820 et 1821. Dans la dernière session, les royalistes les plus ardens se bornèrent à offrir des fonds pour secourir la misère des royalistes espagnols réfugiés en France; ce n'étoit qu'un appel à l'humanité de la nation française. Il y a eu un congrès depuis, et nous voyons le chemin qu'on a fait.

Personne ne peut donc affirmer si la guerre se fera ou ne se fera pas; personne ne peut dire s'il reste des moyens de conciliation, et en quelles mains ces moyens se trouveroient; mais on peut examiner, au moment où on a proclamé pour la première fois la possibilité de la guerre, dans quelle situation étoient les puissances qui interviennent jusqu'ici dans les

débats relatifs à l'Espagne, et ce qu'elles ont perdu ou gagné avant le commencement des hostilités.

S'il n'y avoit pas eu de fièvre jaune en Espagne, nous n'aurions pas établi de cordon sanitaire; et s'il n'y avoit pas eu un cordon sanitaire sur les frontières d'Espagne, nous n'aurions pas pu dire que nous en avions fait une armée d'observation. On ne croira jamais l'illusion que le mot *armée* a produit sur les hommes qui, loin des affaires depuis trente ans, n'ont jamais pu juger les choses politiques que par les paroles qui arrivoient à leurs oreilles. Quand Buonaparte avoit une armée, il faisoit la guerre; dès que nous avions une armée, il est clair qu'il falloit faire la guerre; et comme notre armée étoit vers les Pyrénées, c'étoit aux Espagnols qu'il falloit s'attaquer. L'honneur l'ordonnoit; et le ministère qui ne poussoit pas de suite notre armée à Madrid, pour délivrer Ferdinand, cessoit d'être un ministère royaliste. Au jugement des hommes qui voient une armée dès qu'ils en entendent prononcer le nom, le ministère restera toujours responsable de ne pas avoir commencé la guerre aussitôt qu'il a eu une armée; le succès, assurent-ils, étoit infaillible. Si on

leur demandoit le succès de quoi, ils seroient fort embarrassés de répondre; car ils jugent l'intérieur de l'Espagne comme ils jugeoient l'armée d'observation, par les mots. Cependant trois mois se sont bientôt écoulés depuis que le Roi de France a énuméré les forces qu'il croyoit nécessaires pour effectuer notre intervention militaire, et tout le monde sait quel est le nombre des soldats réunis maintenant avec tous les moyens indispensables pour entrer en campagne. Les lettres qu'on reçoit à Paris, écrites par des militaires dévoués, expriment la surprise qu'ils ont éprouvée en arrivant sur les frontières; et cette surprise se communique parmi tous ceux qui avoient pris l'armée d'observation pour une armée, et qui croyoient apparemment qu'on alloit former une armée de cent mille hommes qui étoit déjà formée.

Cette pétulance des esprits, qui précéda le congrès de Vérone, mit la discussion de la paix et de la guerre à la merci des journaux, bien avant que le gouvernement français eût pu prendre une résolution fixe; ce fut un malheur. Le parti guerrier et le parti pacifique étant formés dans les salons et dans la Chambre, le ministère se vit comme obligé

de se prononcer dans le discours du trône ; inconvénient fort grave, puisque l'Espagne, l'Angleterre furent mises dans la confidence de nos projets, avant qu'ils fussent suffisamment arrêtés. L'usage de tous les cabinets a toujours été de laisser de l'incertitude sur leurs desseins, jusqu'au moment où ils ont les moyens de les accomplir ; et quoique tout se devine à peu près entre les gouvernemens, il y a cependant une grande différence, pour les conséquences et la possibilité des négociations, entre une déclaration faite publiquement et les explications diplomatiques qui peuvent naître sur des projets seulement soupçonnés. Mais les exaltados monarchiques avoient décidé que leur politique ne ressembleroit à rien, parce qu'elle ne reposoit que sur des sentimens. Ils ont fait comme ils avoient dit. L'Angleterre ayant agi comme une puissance calme, qui ne livre ses secrets et ses paroles que selon le besoin, ils affirment qu'ils ne comprennent rien à la conduite de l'Angleterre. Cela est croyable.

Les paroles guerrières, qui se trouvent dans le discours du Roi, furent une concession faite au parti de la guerre ; elles lui donnèrent une force qui n'étoit pas en lui, et jetèrent de

profondes appréhensions parmi les nombreux partisans de la paix. Les esprits s'aigrirent. L'événement restant suspendu nécessairement jusqu'à la formation et la réunion d'une armée véritable, le ministère se vit plus d'une fois réduit à donner des explications, à livrer le secret de ses espérances; et ses espérances et ses explications varièrent par des circonstances indépendantes de lui, ce qui lui fit tort. Cependant cela arrive toujours ainsi par l'effet des négociations et des intrigues secrètes qui précèdent ordinairement les hostilités; mais le public l'ignore tant que les débats restent entre les cabinets. Chez nous, tout étoit à découvert; et notre politique extérieure, pompeusement portée à la tribune, devint, en France comme en Europe, une affaire de parti, un objet de critique, un éveil à tous les intérêts comme à toutes les passions. Une déclaration publique de nos volontés et de nos desseins nous ôtoit donc beaucoup de liberté dans les négociations; en nous forçant à nous retrancher dans l'honneur de soutenir les engagemens que nous avions pris avec nous-mêmes, elle nous gênoit, sans pouvoir être d'aucune considération auprès des puissances qui alloient au positif des affaires, indépendamment des

paroles qu'il nous avoit plu de dire tout haut.

On motivoit le discours du trône, en disant qu'il forceroit le parti des Cortès à mettre plus de modération dans sa conduite, et qu'il amèneroit des changemens dans la constitution ; on annonçoit que ce parti reculeroit devant des menaces sérieuses et la retraite des ambassadeurs. On sait l'événement. La guerre civile a pris plus d'activité; les royalistes Espagnols ont éprouvé des défaites sanglantes; ils se sont divisés entre eux. Les Cortès ont des troupes qui se sont plusieurs fois présentées au combat, et qui ont été victorieuses, des chefs qui ont pris l'habitude du commandement et acquis de la confiance ; les Portugais se sont prononcés pour une cause qu'ils ont déclarée être la leur. Tout cela n'est pas considérable sans doute ; mais rien de cela n'étoit quand on a parlé d'hostilités, et n'existeroit au même degré si on n'en avoit point parlé trop tôt, et d'une manière si solennelle. C'est ce que je voulois faire remarquer, en examinant les changemens qui se sont opérés, d'un côté comme de l'autre, depuis que la probabilité de la guerre est devenue un objet de discussion publique.

Nous avons espéré qu'un mouvement inté-

rieur s'opéreroit à Madrid, et rendroit à Ferdinand la liberté dont il a besoin pour exercer le pouvoir qui lui est confié; deux mouvemens ont eu lieu à Madrid, et nous avouons que Ferdinand a *complètement* perdu sa liberté. N'est-ce pas convenir qu'il en avoit encore un peu avant les témoignages d'intérêt armé que nous avons donnés à ses malheurs? Nous avons annoncé que la ville de Madrid ne souffriroit pas le départ de Ferdinand, ou bien que l'ambassadeur anglais s'éloigneroit comme avoient fait les autres ambassadeurs. Ferdinand quittera Madrid, et l'ambassadeur anglais restera en Espagne.

Je fais des vœux bien sincères pour qu'il ne s'éloigne pas ; car je suis trop étranger à la politique de sentimens pour m'unir à ceux qui disent : « Qu'importe le Roi, si on sauve la royauté ! » Je suis né trop bourgeois pour saisir ce qu'il y a de sublime dans cette distinction; et je me rappelle le temps où, nous autres Français de l'intérieur, nous aurions donné notre vie pour sauver la personne de Louis XVI, où nous aurions peut-être cru, un moment, à la possibilité de la république, si elle avoit commencé par cet acte de justice. Dans la nécessité où se trouvèrent les Cortès

de gouverner en présence de Ferdinand comme s'il étoit absent, le Roi devenoit embarrassant ; j'en ai déjà fait l'observation ; mais depuis les actes de la régence d'Urgel, et surtout depuis notre proclamation d'intervention armée, le Roi étoit devenu menaçant, quoique toujours au pouvoir de ceux qui avoient à le redouter. Cette situation est terrible ; et l'histoire a consigné les affreux résultats qu'elle amène. Par la position de l'Angleterre, Charles Ier est mort isolé de l'Europe ; la France se sentit assez forte pour rompre toutes ses alliances, et Louis XVI mourut isolé. En voyant les ambassadeurs des Rois s'éloigner au moment où la situation de Ferdinand s'aggravoit, je me suis dit qu'il étoit impossible qu'un régicide eût lieu, tant qu'un Roi conserveroit auprès de lui des preuves d'alliance en Europe avec les puissances monarchiques ; et quoique j'aie la conviction que Dieu éloignera du cœur des Espagnols toute pensée d'un aussi grand crime, j'ai désiré que l'ambassadeur anglais restât auprès du Roi d'Espagne. Si j'ai eu tort, je suis loin de m'en repentir ; et j'en appelle à l'événement.

Depuis l'annonce publique de notre intervention armée, il est donc incontestable que

la position malheureuse de Ferdinand s'est aggravée ; que nous n'avons pu ôter la direction de la révolution des mains de ceux qui l'ont faite, quoique nous n'eussions pas été difficiles sur les moyens d'arriver à ce but ; que le parti des Cortès a pris de la force, de l'audace ; qu'il s'est montré capable de prévoyance et de combinaisons ; qu'il peut compter sur une alliance publique avec le Portugal, qu'il est assuré de conserver des relations avec l'Angleterre, ce qui brise le système de la *politique générale*, et rouvre toutes les chances heureuses qui se trouvent dans la combinaison des politiques nationales.

Pour nous, nos divisions intérieures se sont accrues; et ceux qui trouvent que rien ne va selon la promptitude de leurs désirs, sèment partout des soupçons, préparent des accusations, incapables qu'ils sont de comprendre que ce dont ils se plaignent est le résultat forcé du système imbécille qu'ils ont mis à la mode. En ne voulant que de bonnes opinions, on finit souvent par être réduit à des gens qui n'ont que cela de bon, ce qui ne suffit pas pour les affaires, et moins encore pour celles qui tiennent à la formation d'une armée. S'il venoit des circonstances difficiles, on apprendroit trop tard

combien il étoit fou de mettre les bonnes ou les mauvaises opinions entre le choix d'une poule d'eau ou d'une poule de terre. Il faut que les nations dorment quand elles en sont là, car elles ne peuvent plus agir.

A la rigueur, j'aimerois mieux un trappiste sortant de son couvent pour aller combattre (du moins il y a action), que des congréganistes et des marguilliers arrêtant le mouvement naturel de la société, et la jetant cependant au milieu des événemens les plus graves.

Nous avons augmenté nos charges financières, ce qui ne seroit rien, si, en même temps, nous n'avions arrêté l'activité de notre industrie. Il y avoit, dans notre prospérité, quelque chose de hardi qui tenoit plus de l'irréflexion que de la confiance, mais qui, en poussant toutes les classes à la consommation, dirigeoit tous les calculs vers la production. Quand on auroit la certitude que nos préparatifs guerriers ne sont plus utiles pour le moment, et qu'ils sont par conséquent un avantage acquis pour l'avenir, notre industrie ne retrouveroit pas le mouvement qu'elle a perdu. Dès qu'on croit que la politique d'un parti a pu compromettre une fois nos moyens intérieurs de richesses, on restera toujours dans

l'appréhension qu'il ne les compromette de nouveau. Les conséquences de cette appréhension sont incalculables, puisqu'elles remontent jusqu'aux intérêts politiques les plus élevés.

Nous ignorons la part que prendroient les Rois de la Sainte-Alliance dans les suites d'une intervention armée; ils ont fait un acte en retirant leurs ambassadeurs; le reste est un mystère enseveli dans les cabinets. Comme ils n'ont rien proclamé, ils n'ont rien perdu jusqu'ici, pas même des paroles. Mais nous savons que l'Angleterre n'admet pas l'intervention armée en principe; et soit qu'elle reste aussi neutre qu'elle l'a été depuis la révolution de Cadix, soit qu'elle intervienne plus directement, comme elle est active dans nos discussions, nous devons examiner les résultats de la conduite qu'elle a tenue, depuis que ces discussions sont ouvertes.

L'Europe a poussé les Espagnols dans les bras de l'Angleterre; l'Angleterre en a profité pour régler les comptes qu'elle avoit avec l'Espagne, et pour faire un traité qui lui livre le commerce des possessions coloniales de ce royaume. L'Angleterre s'est donc assurée du travail pour ses manufactures, indépendamment des querelles qu'elle peut avoir avec

quelques parties du continent de l'Europe ; et on sait à Londres que le radicalisme ne court les rues que lorsqu'il n'a rien de mieux à faire. Quand les bras sont occupés, ce n'est plus qu'une opinion. En France, on répète souvent que le peuple a donné sa démission ; cela est vrai ; il l'a donnée à l'aisance dont il jouit ; et cette aisance avoit ses causes. Si les causes disparoissent, la disposition tranquille peut cesser ; car la misère met toujours ses victimes à la disposition des factieux. Les hommes que l'industrie offense, et qui s'imaginent que les nations pauvres sont plus faciles à conduire que les nations riches, oublient de faire une distinction fort importante ; savoir que les peuples pauvres de longue date sont effectivement dociles au joug, mais qu'il n'en peut être ainsi de ceux qui tombent de l'aisance dans la pauvreté. Cette réflexion avoit été offerte à Buonaparte, en lui traçant l'état misérable où il avoit réduit la Prusse ; les événemens l'ont justifiée. Ils justifieront toujours cette prévoyance, parce qu'elle repose sur la connoissance du cœur humain, qui ne change ni par les lieux, ni par les temps. Ne pas faire de pauvres est la principale condition de la tranquillité publique dans les pays industrieux ;

c'est effectivement le premier calcul que l'Angleterre ait fait. Pour le reste, elle attend, ne disant chaque jour que ce qu'il faut pour être entendu, ne faisant que des préparatifs qui ne seront pas perdus pour l'avenir, et qui suffiront au présent, quelque rapproché qu'on le suppose.

Si la guerre imminente entre la France et l'Espagne peut être ou ne paroître pendant quelque temps qu'une guerre ordinaire (et c'est ce que notre ministère essaie de prouver), l'Angleterre gardera la neutralité selon ses convenances ; tel est le système actuel des hommes qui restent attachés à ce qu'il y avoit d'anglais dans la conduite du marquis de Londonderry, et qui consiste à laisser son adversaire se faire à lui-même tout le mal qu'il peut et veut se faire. Si cette guerre ne peut parvenir à effacer sa couleur naturelle, et prend les caractères d'une guerre de principes, comme les opinions deviendront alors des armes, l'Angleterre se mettra à la tête des opinions favorables à l'indépendance des nations ; c'est le système de M. Canning, système plus sûr, plus noble que ce qu'on appellera provisoirement de la neutralité. Il y a eu assez de paroles dites à cet égard pour qu'on ne puisse se faire

d'illusions; qu'autant qu'on a besoin d'illusions pour dormir quelques jours de plus.

C'est à nos ministres qu'il appartient de prévoir les événemens dans toutes leurs conséquences, avant de lancer la France dans un avenir où tout peut se perdre. S'ils sont assez forts pour être maîtres de leur parti, qu'ils commencent par le soumettre avant de penser à soumettre l'Espagne; car le danger n'est pas seulement au-delà des Pyrénées. S'ils ne sont pas maîtres de leur parti, qu'ils le disent franchement au Roi, et la France sera rassurée. En dépit de toutes les préventions politiques, il reste une vérité qui prouve la tendance que les gouvernemens constitutionnels ont à s'entendre, c'est que la France et l'Angleterre sont les deux seules puissances qui aient un intérêt réel à ce que l'Espagne ne retombe pas sous le régime du pouvoir absolu. Alors pourquoi et au profit de qui se diviseroient-elles?

FIN.

ABRÉGÉ DE LA MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, ou Dictionnaire de la Fable; par M. Noël. Un vol. in-12 de 650 pages, imprimé en petit-texte, sur deux colonnes, broché, 5 fr.
Relié en basane, 6 fr.

COURS DE THÈMES GRECS, précédés d'une Grammaire Grecque; par L. A. Vendel-Heyl, professeur de rhétorique. Ouvrage approuvé par l'Université royale de France. Ire partie, 2e édit., 2 fr.

COURS DE THÈMES GRECS, SYNTAXE ET IDIOTISMES; par le même. IIe partie, 3 fr.

CONCIONES POETICÆ, ou Discours choisis des Poëtes Latins anciens, avec des argumens latins, des analyses en français, la meilleure traduction ou imitation en vers d'un certain nombre de ces discours, et des modèles d'exercice de Rollin, La Rue, Binet, etc. Ouvrage classique adopté par l'Université royale de France, à l'usage des colléges et des institutions, pour la rhétorique et la seconde. Par M. Noël, chevalier de la Légion-d'Honneur, inspecteur-général des études; et M. De La Place, professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris. Avec cette épigraphe :

La meilleure théorie de l'art sera toujours l'analyse des bons modèles.
LA HARPE. *Cours de Littérature.*

Nouvelle édition, revue et corrigée, 5 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LATIN (NOUVEAU), composé sur le plan du Nouveau Dictionnaire Latin-Français, où se trouvent l'étymologie des mots français, leur définition, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses, rendues en latin par de nombreux exemples choisis avec soin et vérifiés sur les originaux. Par M. Noël. Nouvelle édition. Un vol. in-8° de plus de 1000 pages, imprimé en petit-texte sur trois colonnes.
En feuilles, 6 fr. 65 c.
Relié en parchemin, 7 fr. 65 c.
Relié en basane, 8 fr. 15 c.
Le même, un vol. in-4°, pap. fin, broché, 15 fr.
Relié en veau, filets, 19 fr.

DICTIONNAIRE LATIN-FRANÇAIS (NOUVEAU), composé sur le plan du *Magnum totius latinitatis Lexicon Faccioli*, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue latine, leur étymologie, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses justifiées par de nombreux exemples choisis avec soin, et vérifiés sur les originaux. Par le même. Nouvelle édition. Un vol. in-8° de plus de 1000 pages, imprimé en petit-texte, sur trois colonnes. En feuilles, 6 fr. 65 c.
Relié en parchemin, 7 fr. 65 c.
Relié en basane, 8 fr. 15 c.
Le même, un vol. in-4°, pap. fin, broché, 15 fr.
Relié en veau, filets, 19 fr.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS, composé sur l'ouvrage intitulé *Thesaurus linguæ Græcæ*, de Henri Etienne, où se trouvent tous les mots des différens âges de la langue grecque, leur éty-

mologie, leur sens propre et figuré, et leurs diverses acceptions justifiées par des exemples. Par J. Planche. Nouvelle édition. Un vol. grand in-8° de près de 1500 pages, imprimé en petit-texte, sur trois colonnes. En feuilles, 17 fr.

Relié en parchemin, 18 fr. 50 c.

Relié en basane, 19 fr.

Le même, un vol. in-4°, pap. fin, broché, 30 fr.

Relié en veau, filets, 35 fr.

GÉNIE DU CHRISTIANISME, ou Beautés de la Religion chrétienne; par M. le vicomte de Chateaubriand. Sixième édition. Cinq vol. in-8°, fig., 30 fr.

GRADUS AD PARNASSUM, ou Nouveau Dictionnaire Poétique latin-français, fait sur le plan du *Magnum Dictionarium Poeticum* du P. Vanière, enrichi d'exemples et de citations tirées des meilleurs poëtes latins anciens et modernes. Par Fr. Noël. Nouvelle édition. Un vol. in-8° de près de 1000 pages, imprimé en petit-texte sur deux colonnes. En feuilles, 6 fr. 65 c.

Relié en parchemin, 7 fr. 65 c.

Relié en basane, 8 fr. 15 c.

Le même, un vol. in-4°, pap. fin, br., 15 fr.

Relié en veau, filets, 19 fr.

HISTOIRE DE FRANCE depuis Pharamond jusqu'à la vingt-quatrième année du règne de Louis XVIII. Par J. C. Royou. Six vol. in-8°. 36 fr.

LEÇONS ANGLAISES DE LITTÉRATURE ET DE MORALE, sur le plan des Leçons Françaises et des Leçons Latines; par M. Noël, inspecteur-général des études; et M. Chapsal, professeur de belles-lettres, auteur du nouveau Dictionnaire Grammatical. Deux vol. in-8°. 12 fr.

LEÇONS LATINES DE LITTÉRATURE ET DE MORALE, ou Recueil, en vers et en prose, des plus beaux morceaux des auteurs latins anciens, avec des modèles d'exercice, par Rollin; à l'usage des classes de troisième et de seconde. Ouvrage classique adopté par l'Université royale, pour les colléges et les pensionnats. Par MM. Noël et De La Place. Nouvelle édition, revue et corrigée. Deux vol. in-8°. 10 fr.

LEÇONS LATINES MODERNES DE LITTÉRATURE ET DE MORALE, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux des auteurs les plus estimés qui ont écrit en cette langue depuis la renaissance des lettres. Par MM. Noël et De La Place. Deux vol. in-8°. 12 fr.

NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVIII, dédié à la jeunesse, par M. de Moulières, membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires françaises et étrangères. Trois vol. in-12 de 600 pag. chacun, en y comprenant les tableaux. 12 fr.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

00027298

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015